Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15622 – 7 F

MARDI 18 AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La France veut renforcer la sécurité de ses soldats en Bosnie

Malgré la mort de deux « casques bleus », Paris n'envisage pas un retrait

APRÈS LA MORT de deux de ses soldats à Sarajevo, la France a appelé ses partenaires à *« une réflexion sur la façon dont les « casques bleus » peuvent rester en Bosnie »*, précisait-on lundi 17 avril au Quai d'Orsay. Mardi 18 avril, les ministres de la défense et des affaires étrangères se réuniront à Matignon en présence du chef d'état-major des armées. Il ne s'agit pas d'envisager un retrait des « casques bleus », mais d'éventuelles modifications de leur mission. Quant à l'origine des tirs qui ont coûté la vie aux deux jeunes Français et qui les visaient délibérément, *« c'est à la Forpronu de dire si elle a des certitudes »*, indiquait-on au Quai d'Orsay. Tandis que, dans les milieux militaires français, certains imputent au moins l'un de ces deux assassinats au camp gouvernemental bosniaque, d'autres, à Sarajevo, estiment qu'aucune conclusion ne peut être établie avec certitude.

Lire pages 3 et 20



Le vote dans les DOM-TOM avantagerait M. Chirac

Le maire de Paris a pris position pour l'« égalité sociale » immédiate avec la métropole

LARGEMENT MÉSESTIMÉ par le débat électoral en métropole, le vote des départements et territoires d'outre-mer devrait donner un avantage supplémentaire à Jacques Chirac. Outre ses atouts personnels lorsqu'il s'agit de mener campagne sous ces climats, le maire de Paris dispose de solides relais, tels que Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, et présidente du conseil régional de Guadeloupe, ou Gaston Flosse, président du gouvernement territorial de Polynésie française.

Des soutiens moins attendus sont venus conforter sa position lorsque, en décembre dernier, à La Réunion, l'ancien président du RPR a répondu favorablement à une vieille revendication du PC réunionnais, l'*« égalité sociale »*, c'est-à-dire l'alignement du SMIC, du RMI et d'autres prestations sociales sur les taux pratiqués en métropole. Le PCR, du coup, appelle à faire barrage à M. Balladur.

Quoi qu'il en soit, un dossier délicat attend celui qui entrera à l'Elysée dans trois semaines : si la Nouvelle-Calédonie a disparu du débat national, les forces politiques du territoire voient s'approcher l'échéance de 1998, prévue par les accords de Matignon pour réexaminer l'avenir du Caillou. Le FLNKS (indépendantiste), comme les socialistes métropolitains, juge que la volonté de rééquilibrer le territoire au profit des provinces du Nord s'est singulièrement relâchée depuis 1993. Pour la Nouvelle-Calédonie, le prochain rendez-vous est très proche : des élections provinciales sont prévues au début de l'été.

Lire page 5

La prolifération et les trafics nucléaires en débat à l'ONU

175 PAYS se retrouvent, lundi 17 avril, au siège de l'ONU à New York, pour une conférence de quatre semaines à l'issue de laquelle ils décideront si le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) doit être prorogé indéfiniment ou seulement pour une période limitée. Les grandes puissances nucléaires, hormis la Chine, veulent obtenir une prolongation indéfinie et inconditionnelle de ce traité signé il y a vingt-cinq ans. Mais plusieurs Etats non alignés se rebellent contre ce qu'ils considèrent comme la préservation indéfinie par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de leur quasi-monopole. Ils entendent marchander leur accord.

Le TNP, même renouvelé, ne suffira pas en outre à conjurer le risque de catastrophe nucléaire, qui s'est considérablement accru depuis l'effondrement du bloc communiste, en raison notamment des trafics de matières et de technologies nucléaires qui se sont développés. C'est ce que montre Jacques Attali dans le rapport qu'il a consacré, à la demande du secrétaire général de l'ONU, à la prolifération nucléaire.

Lire page 2

Un sacre pour l'architecture japonaise



TADAO ANDO

CONSIDÉRÉ comme le « Nobel » de l'architecture, le prix Pritzker a été décerné, dimanche 16 avril à Los Angeles (Californie), au Japonais Tadao Ando, cinquante-quatre ans. Pur autodidacte, sans aucun diplôme, Ando s'est longtemps consacré à la conception d'édifices religieux. Maître de la poétique de l'espace, il a surtout travaillé – à quelques exceptions près – dans son pays d'origine. On lui doit l'immense vaisseau de bois du pavillon japonais de l'Exposition universelle de Séville, en 1992.

Lors du tremblement de terre de Kobé, ce sont ses immeubles qui ont le mieux résisté au séisme. Déjà honoré par de nombreux grands prix internationaux, Tadao Ando est le troisième Japonais à recevoir le Pritzker, après Kenzo Tange (1987) et Fumihiko Maki (1993). Il succède au Français Christian de Portzamparc, auteur de la Cité de la musique à Paris.

Lire page 17

Harvard récuse une brillante étudiante parricide

WASHINGTON
de notre correspondante

Lorsque les recruteurs de la prestigieuse université de Harvard, près de Boston, tombèrent sur le dossier de candidature de Gina Grant, dix-neuf ans, ils furent impressionnés. Orpheline de père à onze ans et de mère à quatorze, la jeune fille n'affichait pas seulement des résultats scolaires exceptionnels, elle montrait aussi des dispositions sociales exemplaires, consacrant une bonne partie de ses heures de loisirs aux enfants défavorisés, qu'elle aidait à poursuivre leur scolarité. Au vu de ses divers mérites, Gina Grant fut admise en priorité à Harvard, pour la prochaine année universitaire.

Le parcours de Gina Grant était même si remarquable que le *Boston Globe* publia un article, il y a bientôt deux semaines, sur ce cas encourageant d'adolescente ayant brillamment réussi à surmonter de lourds handicaps. Mais sa publication attira l'attention d'au moins une personne qui fit parvenir au quotidien et à l'université des coupures de presse de Caroline du Sud vieilles de cinq ans. Ce que racontaient ces journaux se révélait suffisamment grave pour que la direction de Harvard décidât de revenir sur sa décision et d'annuler l'admission de la jeune fille.

En 1990, Gina Grant avait tué sa mère à l'aide d'un chandelier, dont elle l'avait frappée treize fois, avant d'essayer, avec son petit ami, de maquiller le meurtre en suicide. Après la mort de son père des suites d'un cancer, ses relations avec sa mère, alcoolique, étaient devenues difficiles. Déférée devant le tribunal pour enfants de Lexington, en Caroline du Sud, elle plaida coupable d'homicide et purgea six mois dans un centre de détention pour mineurs. Puis elle fut recueillie par son oncle et sa tante, dans le Massachusetts, où elle commença une nouvelle et irréprochable existence.

Gina Grant aurait-elle dû dévoiler son passé dans son dossier de candidature ? Une institution comme Harvard peut-elle refuser un étudiant qui a payé sa dette à l'égard de la justice et de la société ? Depuis quelques jours, le débat est lancé aux Etats-Unis, jusqu'à la caricature. *« Harvard ou la chaise électrique ? Quelle est la place de Gina ? »* demandait, au début de la semaine, pour ouvrir la discussion, l'animateur d'une radio locale de Boston.

La direction de Harvard fait valoir que l'étudiante a répondu de manière trompeuse, par la négative, à un point du questionnaire demandant au candidat s'il a, par le passé, été renvoyé par son établissement scolaire ou été *« mis à l'épreuve »*. L'avocate de Gina Grant rétorque qu'en vertu de la loi de Caroline du Sud son casier judiciaire était clos et qu'elle n'avait donc pas à faire état de sa condamnation. *« Il n'est utile à personne de remuer les douleurs de mon enfance*, a rappelé Gina Grant dans un communiqué. *Je vis cette tragédie quotidiennement sur un plan personnel. »*

Sur la chaîne de télévision ABC, le président de la Boston University, dans le Massachusetts, lui a offert de présenter sa candidature dans son établissement. *« Si nous la condamnons à une vie sans enseignement supérieur, nous nous faisons justice nous-mêmes*, a-t-il déclaré. *Cette jeune femme mérite qu'on lui donne une autre chance. »*

Sylvie Kauffmann

Crise des Eglises et regain de la foi

UNE FOIS DE PLUS, du haut du balcon de la place Saint-Pierre, à Rome, le pape s'est fait juge, ce dimanche de Pâques, de la folie meurtrière des hommes. Il a dénoncé les ravages de la guerre et les foyers d'intégrisme en Bosnie, en Algérie, au Burundi, au Soudan et souhaité des solutions négociées pour les Palestiniens, les Kurdes ou les populations indiennes du Chiapas mexicain. Le handicap de l'âge et une mobilité devenue difficile ne semblent pas avoir entamé la détermination d'un homme qui, en dépit des critiques et des rumeurs de démission qui reprennent à l'approche de ses soixante-quinze ans (le 20 mai), pourrait désormais, à chacun de ses « cris », répéter les mots par lesquels il avait conclu un jour l'une de ses messes-meetings en Pologne : *« Pardonnez mes paroles enflammées, mais je devais les prononcer. »*

La force de ce message et la fréquentation massive des églises le jour de Pâques – mis à part les églises orthodoxes qui ont un autre calendrier et célébreront dimanche prochain la résurrection du Christ – ramènent à de plus justes proportions les contestations qui éclatent, périodiquement, dans les Eglises. Mais elles ne les évacuent pas : à l'affaire Gaillot en France a succédé par exemple en Autriche l'affaire Groër, du nom de l'archevêque de Vienne, qui, accusé de pédophilie, a tardivement et timidement réagi, contraignant le Vatican, devant l'ampleur du scandale, à hâter son remplacement (*Le Monde* du 15 avril).

Au même moment, des crispations de même nature affaiblissent l'Eglise anglicane d'Angleterre, où des prêtres et des évêques sont aussi régulièrement sommés, par des groupes de militants « gays », de rendre des comptes sur leur vie sexuelle. Elles montrent ainsi l'extrême vulnérabilité des institutions ecclésiastiques, réputées puissantes, aux soupçons de la société « civile », qui, en Angleterre comme en Autriche, et plus encore aux Etats-Unis, les accuse de mener un double jeu entre leur discours et leur pratique.

Dans une lettre sur *« la place de la femme dans la vie du prêtre »* publiée le jeudi saint, le pape vient de rappeler le clergé catholique à la règle absolue de la chasteté, l'invitant à la *« lutte »* pour rester fidèle *« quand un rapport avec une femme met en danger le don et le choix du célibat »*. Mais cet héroïsme exigé du prêtre est de plus en plus perçu par la société comme un signe de contradiction, ainsi que le montre le film intitulé *Prêtre*, qui, de manière provocante, traite aussi de l'homosexualité du clergé. Il souligne le sentiment d'ambivalence qui règne aujourd'hui dans l'opinion à propos du personnage du prêtre, fait à la fois d'admiration pour son dévouement et de rejet pour un comportement qui échappe à la norme.

Henri Tincq

Lire la suite page 11

■ Des renforts militaires en Casamance

Les autorités sénégalaises privilégient la thèse de l'enlèvement depuis la disparition, le 6 avril, de deux couples de touristes français en Casamance. Dakar, qui met en cause un mouvement indépendantiste, a envoyé des renforts militaires pour participer aux recherches. pp. 4 et 11

■ Compétition entre M. Le Pen et M. de Villiers

Philippe de Villiers a qualifié de *« burlesque »* la demande du président du Front national l'invitant à se retirer de la course présidentielle. Jean-Marie Le Pen explique que ce retrait favoriserait la *« droite nationale »* et lui permettrait d'être présent au second tour. pp. 6 et 11

■ Les corridas de Pâques à Séville



Curro Romero et Espertaco ouvrent la saison taurine sous une pluie de coussins. p. 15

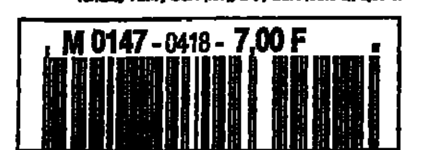
■ Nouvelle flambée monétaire à Tokyo

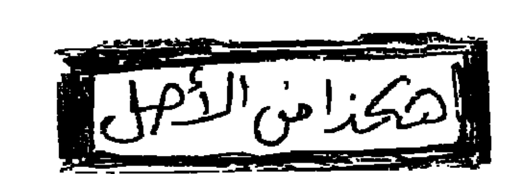
La surévaluation du yen pousse les industriels japonais à délocaliser leur production à l'étranger, surtout en Asie. Le gouvernement nippon, quant à lui, cherche à internationaliser sa devise. p. 12

■ Les éditoriaux du « Monde »

Vulnérable Sénégal ; Droites extrêmes. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





CONFÉRENCE Vingt-cinq ans après l'entrée en vigueur du traité de non-prolifération nucléaire, 175 pays se retrouvent, lundi 17 avril, au siège de l'ONU à New York pour une conférence de quatre semaines, à l'issue de laquelle ils décideront si cet accord doit être prorogé indéfiniment ou bien pour une ou plusieurs périodes limitées. ● HORMIS LA CHINE, dont la position reste ambiguë, les grandes puissances nucléaires veulent obtenir une prolongation indéfinie et inconditionnelle de l'accord. Alors que les Etats-Unis se montraient confiants, d'autres représentants des cinq « grands » étaient plus dubitatifs sur la possibilité de convaincre les pays non alignés réticents. ● DANS LE RAPPORT qu'il consacre à la dissémination nucléaire, Jacques Attali insiste sur les risques que fait courir à la planète la prolifération, et notamment le trafic nucléaire qui s'est développé depuis la chute du communisme.

La prolongation du traité de non-prolifération nucléaire en débat à l'ONU

Durant quatre semaines, 175 pays discuteront des menaces de la prolifération et du trafic. Hormis la Chine, les grandes puissances nucléaires veulent proroger indéfiniment le TNP. Plusieurs pays non alignés s'apprêtent à marchander leur accord

ET SI L'IRAK avait, en 1990, possédé une demi-douzaine de charges nucléaires? Il est vraisemblable que le Proche-Orient d'aujourd'hui serait passablement différent. Son coup de force sur le Koweït accompli, Saddam Hussein aurait brandi la menace de la bombe pour dissuader les Occidentaux d'intervenir – avec de bonnes chances de succès. L'Irak posséderait depuis lors les réserves pétrolières les plus importantes du monde, ou presque. Saddam Hussein aurait les moyens de ses ambitions militaires et l'Arabie saoudite vivrait à l'ombre de la menace irakienne. Plus que jamais, l'Iran voudrait à tout prix – à l'image du Pakistan face à l'Inde – se doter de la bombe pour faire pièce à son rival régional. Et Israël peaufinerait sa capacité de première frappe nucléaire...

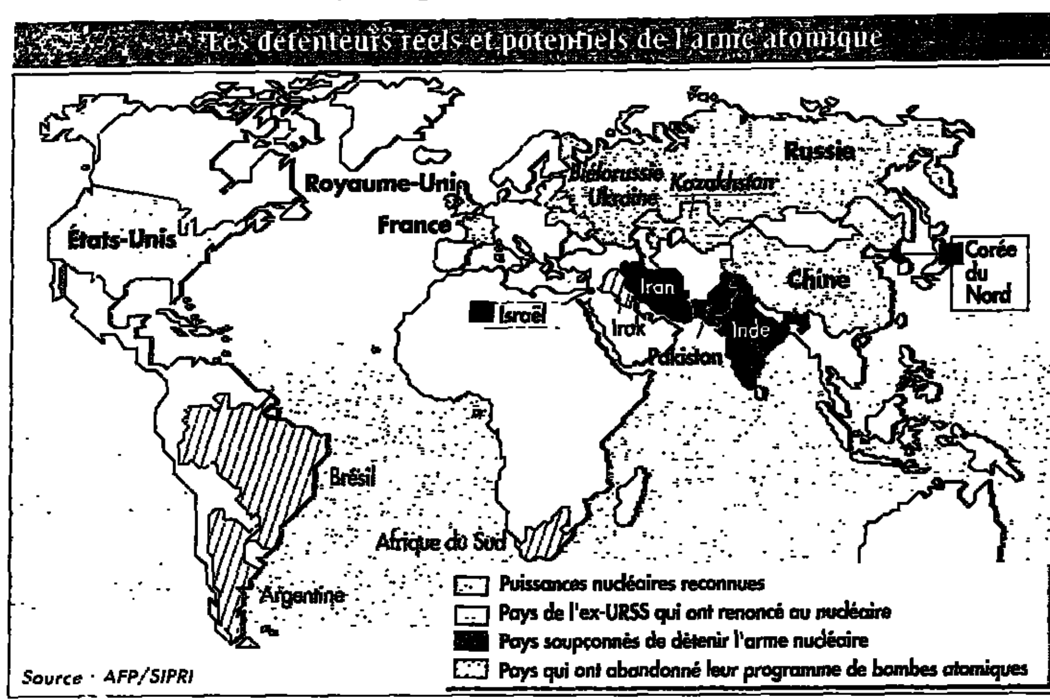
C'est avec un tel scénario en tête, parmi d'autres, que les cinq puissances nucléaires, et notamment les Occidentaux, devaient retrouver lundi 17 avril à New York, à l'ONU, cent soixante-dix autres pays, membres eux aussi du Traité de non-prolifération nucléaire (le TNP). Ils auront jusqu'au 12 mai pour décider, à la majorité absolue, de son renouvellement et s'apprêtent à une sérieuse empoignade dont l'issue déterminera, en partie, la « carte nucléaire » de la planète au siècle prochain. C'est dire que l'enjeu est de taille, même s'il ne se présente plus aujourd'hui de la même manière que lors de la signature du traité en 1968.

DISCRIMINATION

La situation était alors assez simple, reflet de la guerre froide, c'est-à-dire d'un ordre stratégique décidé au lendemain du second conflit mondial. Deux mastodontes, les Etats-Unis et l'URSS, se tiennent en respect, à l'ombre de milliers de têtes nucléaires accumulées de part et d'autre. La dissuasion fonctionne parfaitement: l'atome *« gèle l'ordre géopolitique issu de la deuxième guerre mondiale »*, comme l'écrit Pierre Lellouche dans son livre intitulé *Le Nouveau Monde, de l'ordre de Yalta au désordre des nations* (Grasset, 1992) ; la bombe est la gardienne du *statu quo* politique. Et l'expression juridique la plus achevée de cet ordre est le TNP. Ouvert à l'adhésion en juillet 1968, entré en vigueur en 1970, il vise à conserver le monopole de la bombe aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS –, tout en offrant des compensations aux pays non nucléaires.

Entreprise délicate qui revient, en somme, à sanctionner une discrimination: certains Etats ont droit à la bombe, d'autres pas; certains ont droit à l'arme suprême, étalon de la puissance militaire la plus achevée, d'autres doivent se contenter pour toujours d'un statut inférieur. A charge pour les premiers de promettre aux seconds, signataires du traité au titre de membres non nucléaires, de réduire fortement les arsenaux atomiques, d'empêcher la prolifération de technologies et matières nucléaires, enfin de leur ouvrir l'accès à l'atome civil. Le système a relativement bien fonctionné.

A l'exception de quelques rares pays qui ont développé l'arme atomique – l'Inde, Israël et le Pakistan – et sont restés en dehors du TNP, la plupart des nations ont rejoint le traité (la France et la Chine au début des années 90) qui rassemble aujourd'hui 175 membres, soit presque toute la communauté internationale. Les Etats-Unis estiment qu'une quarantaine de pays sont techniquement en mesure de produire la bombe mais y ont renoncé (notamment l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Brésil).



Source : AFP/SIPRI

Mais le contexte stratégique a changé, rendant la lutte contre la prolifération plus difficile. Au « Nord », avec l'effondrement de l'URSS et la fin de la guerre froide, la bombe a perdu de son effet dissuasif. Sa possession ne donne plus la mesure absolue de la puissance, elle a perdu en pertinence politico-militaire: il ne s'agit plus de se neutraliser entre grands mais de dessiner un nouvel ordre stratégique en Europe. Et, pour ce faire, la possession de quelques milliers de têtes nucléaires n'est pas ou plus l'argument absolu. Le Nord serait déjà dans l'ère du post-nucléaire; ce serait au tour du Sud de subir la fascination du pouvoir que conférerait la bombe. Or la fin de la guerre froide a fait sauter bien des verrous: sans emploi, quelques milliers d'ingénieurs et techniciens nucléaires ex- soviétiques ne demandent pas mieux que de monnayer leur savoir-faire auprès de pays du Sud d'autant plus intéressés et libres d'entrer dans le « club » nucléaire qu'ils échappent désormais au contrôle de Moscou (l'Irak ou la Libye, par exemple). En quête de devises, la Russie et la Chine livrent volontiers technologie et autres matériels dangereux (des missiles notamment) aux régimes en proie à la tentation nucléaire (Iran, Syrie). Après l'accumulation des mégatonnes au Nord, la prolifération menace le Sud, d'autant plus dangereusement que la technologie des missiles balistiques – véhicules possibles de l'arme nucléaire – est de plus en plus accessible. La dissuasion pourrait un jour se faire du faible au fort, par exemple d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

RÉVOLTE

La prétention des cinq membres permanents du Conseil à conserver leur quasi-monopole est en butte à nombreuses critiques en provenance du Sud. L'Egypte voit mal pourquoi elle renouvellerait sa signature au bas du traité si Israël est autorisé par les Etats-Unis à rester en dehors. Autour de l'Indonésie, du Venezuela, du Mexique, de la Thaïlande, du Nigeria, bref autour de pays largement sortis du sous-développement et en pleine expansion économique, se redessine un mouvement des non-alignés qui entend contester la manière dont les Cinq usent de leur statut de membres nucléaires du TNP. C'est la révolte d'un certain nombre de puissances moyennes régionales qui n'entendent pas, en renouvelant purement et simplement le traité, renouveler du même coup un certain ordre politique mondial.

Le Nord veut une prorogation indéterminée et inconditionnelle du TNP; les non-alignés nouvelle manière sont décidés à marchander ferme. Ils ne signeront que s'ils obtiennent des membres nucléaires un calendrier de désarmement plus ambitieux, un arrêt complet des essais atomiques, des garanties de sécurité supplémentaires, un programme sérieux de destruction des stocks de matières fissiles, enfin un accès plus libre au nucléaire civil. Faute d'avoir satisfaction, ils menacent de ne renouveler le traité que pour un temps limité, donc d'ouvrir à terme la porte à la prolifération.

Sensibles à l'argument, les Cinq leur ont donné quelques garanties en parrainant la toute récente résolution 984 du Conseil de sécurité: elle contient une vague promesse d'assistance au cas où un membre non nucléaire ferait l'objet de menaces ou d'attaque de la part d'un pays possédant la bombe. Après quelques réticences britanniques et chinoises, les Cinq ont progressé dans l'élaboration du futur traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires; enfin, ils promettront d'aller plus avant dans la voie du désarmement. Au dernier pointage, leur campagne aurait payé et une majorité de pays seraient disposés à proroger indéfiniment le TNP. Mais les quatre semaines de débats très techniques qui s'ouvrent à New York peuvent encore réserver bien des surprises.

Alain Frachon

Un traité entré en vigueur en 1970

Le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) a été conçu, il y a plus de vingt-cinq ans, pour répondre à l'inquiétude engendrée par la course aux armements entre les Etats-Unis et l'ancienne Union soviétique durant les années 50.

Le traité, entré en vigueur le 5 mars 1970, s'était fixé pour objectifs la non-prolifération des armes nucléaires, une coopération internationale dans l'utilisation du nucléaire civil et le lancement de pourparlers sur la limitation des arsenaux nucléaires et sur le désarmement.

La conférence de New York, qui a débuté lundi 17 avril, rassemble les représentants de cent soixante-quinze pays pendant quatre semaines, et décidera de la prorogation indéfinie, ou pour une ou plusieurs périodes limitées, du TNP.

L'Egypte veut éviter de se lier les mains « ad vitam aeternam »

A l'OUVERTURE, lundi 17 avril à New York, de la conférence sur la prorogation du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), les dix-huit pays arabes qui y ont adhéré – Oman, les Emirats arabes unis, Bahrein et le Qatar ne sont pas signataires – se présenteront en ordre dispersé. Malgré les efforts de l'Egypte, ils ne sont pas arrivés à une position commune sur le sujet, bien qu'ils se disent inquiets de la possession par Israël de quelque deux cents têtes nucléaires.

En conséquence, et aussi parce que sa position maximaliste de départ était intenable, l'Egypte a nuancé sa position et ne parle plus de vote purement et simplement négatif. *« Si Israël ne signe pas le traité, l'Egypte ne signera pas non plus »*, déclarait, début janvier, le président Hosni Moubarak. Trois mois plus tard, il mettait un bémol à ses propos. L'Egypte, a-t-il dit le 7 avril, ne demande pas à l'Etat juif *« d'adhérer au TNP aujourd'hui ou demain »* et souhaite des *« négociations sérieuses et amicales »* avec les Israéliens pour trouver un terrain d'entente.

C'est qu'entre les deux déclarations, quatre hauts responsables américains, William Perry, le secrétaire à la défense, Robert Pelletreau, le secrétaire d'Etat adjoint, Warren Christopher, le secrétaire d'Etat et le vice-président Al Gore se sont succédé au Caire et dans d'autres capitales arabes. M. Moubarak a également eu des entretiens à Washington avec Bill Clinton. A New York, Français, Russes et Britanniques s'employaient eux aussi à obtenir une promesse de prorogation illimitée du TNP. Car c'est bien de cela qu'il s'agit et non pas de signature, puisque celle de l'Egypte est acquise depuis vingt-sept ans.

Aujourd'hui, ce que le Caire, soutenu par Damas, veut éviter c'est de se lier les mains *ad vitam aeternam*. Selon Oussama el Baz, conseiller politique de M. Moubarak, l'Egypte propose une *« révision tous les cinq ans »*; avec, toutefois, cette nuance que *« tout dépendra de l'attitude »* de l'Etat juif avec lequel les contacts vont se poursuivre à New York. Les *« pressions »* américaines pour obtenir une prorogation illimitée ont eu davantage d'effets sur les autres pays arabes, notamment la Tunisie, le Maroc et les monarchies pétrolières du Golfe.

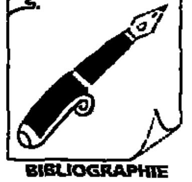
L'Iran a lui aussi changé de ton. Téhéran mettait l'accent en janvier sur la nécessité de la destruction des armes nucléaires d'Israël et l'adhésion de ce dernier au TNP. C'était à la faveur de la campagne égyptienne et en riposte aux accusations américaines sur la volonté de Téhéran d'acquérir l'arme nucléaire. Deux mois et une visite du ministre russe des affaires étrangères plus tard, les dirigeants iraniens ont changé de ton et insistent désormais sur leur volonté de voter en faveur de la prorogation du traité sous la forme qui sera décidée à New York. C'est que les Russes, malgré les pressions américaines, sont déterminés à continuer leur coopération nucléaire avec l'Iran. Or Moscou veut le renouvellement illimité du TNP.

Mouna Naïm

L'apocalypse selon Jacques Attali

L'ancien conseiller de M. Mitterrand a remis un rapport alarmiste à M. Boutros-Ghali

MÊME s'il est l'un des instruments indispensables de la lutte contre la prolifération nucléaire, et à ce titre doit être prorogé de façon illimitée, le traité de non-prolifération (TNP) n'est pas l'arme absolue, la garantie suffisante contre le risque d'« apocalypse ». C'est l'une des conclusions auxquelles parvient Jacques Attali dans le rapport par lequel, à la demande du secrétariat général de l'ONU, il résume en termes très alarmistes les principales données du problème de la dissémination nucléaire. *« Non seulement*, écrit l'ancien conseiller spécial de François Mitterrand, *le désordre est immense, non seulement tous les bazars de trafiquants ont ouvert grand leurs portes, mais le monde, mû par une foi aveugle en la science, se laisse entraîner vers une accumulation incontrôlable de matières et de technologies meurtrières. D'où la nécessité de repenser maintenant tous les concepts jusqu'ici confortablement manipulés par des experts rassurants. »*



BIBLIOGRAPHIE

Lesdits experts jugeront sans doute le propos excessif et péremptoire. Mais ce livre clair et pédagogique, synthèse des données les plus récentes, n'en est pas moins une bonne introduction au nécessaire débat sur la prolifération nucléaire. Conçu il y a trente ans et signé en 1968, le TNP a en effet révélé ses insuffisances dans un monde où prospère, particulièrement depuis l'effondrement du bloc communiste, le trafic de matières, de technologies, d'expertises nucléaires.

« POUBELLE EXPLOSIVE »

D'autre part, note Jacques Attali, le TNP *« ne s'occupe que du militaire »* et favorise la dissémination des technologies civiles, qui sont devenues *« de plus en plus faciles à utiliser pour une production militaire clandestine »*. Son système de vérification (par l'Agence internationale de l'énergie atomique) est insuffisant et les sanctions *« peu dissuasives »*. Situation que Jacques Attali résume d'une formule limpide : *« La prohibition sans incorruptibles. »*

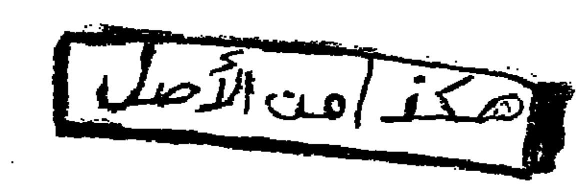
Résumant pour le lecteur pressé ses principales conclusions dès l'introduction, avant de les développer et de les illustrer une à une, Jacques Attali décrit à grands traits ce qui menace *« une planète transformée en poubelle explosive »*. Rappelant qu'outre les cinq du « club » officiel une vingtaine de pays ont été ou sont à la veille de diposer de l'arme nucléaire, il affirme que *« l'usage de telles armes est devenu plus probable que jamais »*, en précisant, dans une raccourci prophétique, que *« la croissance démographique relativise le coût humain de leur emploi »*. Les développements les plus neufs – et les plus spectaculaires – de l'ouvrage concernent évidemment les trafics en tous genres qui ont fleuri sur les décombres de l'ex-empire soviétique, alimentant la crainte d'un terrorisme nucléaire rétif à tout équilibre de la terreur. Alors qu'existent maintenant sur la planète environ 300 000 tonnes de plutonium et que cette quantité devrait doubler dans les trente prochaines années, on peut, selon Jacques Attali, *« estimer raisonnablement la quantité déjà volée* [dans l'ex-URSS] *à une trentaine de kilos de matières fissiles, permettant en théorie de fabriquer deux ou trois bombes nucléaires rudimentaires »*.

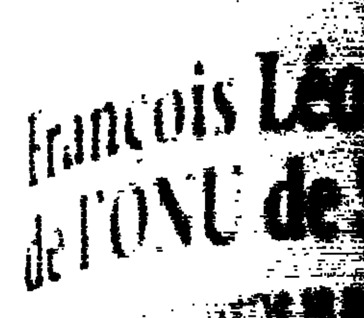
Jacques Attali énumère une série de mesures qui devraient selon lui être prises pour empêcher la catastrophe, tout en reconnaissant n'avoir pas *« l'illusion de croire qu'elles seront appliquées demain ou après-demain »*. Elles supposeraient en effet rien moins qu'une révolution diplomatique : pour conjurer la menace d'une auto-destruction de l'humanité, écrit l'auteur, *« il faut abandonner les deux principes sacro-saints des relations internationales : l'égalité de traitement des pays et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures »*. *« La lutte contre le trafic et la prolifération*, explique-t-il, *doit en effet distinguer les pays selon la place qu'ils occupent respectivement dans la prolifération et dans le trafic. Elle doit aussi considérer les matières radioactives, avant ou après irradiation, comme une menace potentielle contre l'avenir de l'humanité, qui ne saurait être laissée à la seule gestion nationale. »*

Le premier impératif reste selon l'auteur la reconduction *« sans limites ni conditions »* du TNP. Toutefois, les difficultés qui attendent les négociateurs dans cette tache, estime Jacques Attali, *« ne sont rien, comparées aux obstacles qui se dressent devant toute action dans des domaines aussi divers que le commerce des technologies, le retraitement, la coordination policière, la gestion des déchets, les conventions d'extradition, etc. »*. Sans compter les autres armes de destruction de masse qui menacent, outre l'arme nucléaire : armes chimiques et biologiques, beaucoup plus faciles à obtenir, dont les conventions destinées à les limiter et à les contrôler *« restent encore à appliquer »*...

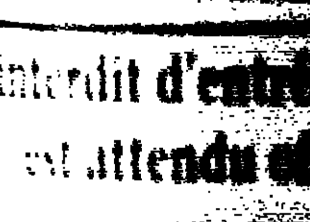
C. T.

★ ***Economie de l'apocalypse, Trafic et prolifération nucléaires*, de Jacques Attali, Fayard, 210 pages, 99 F.**











François Léotard estime qu'un retrait des forces de l'ONU de Sarajevo « ne serait pas convenable »

La controverse se poursuit sur l'origine des assassins des deux « casques bleus » français

Après l'assassinat de deux « casques bleus » français, vendredi 14 et samedi 15 avril à Sarajevo, le ministre français de la défense, qui s'est rendu sur place dimanche, a estimé qu'un retrait des forces de l'ONU *« ne serait pas convenable »*. A Paris, au même moment, l'hôtel Matignon affirmait que *« le respect de l'accord de cessez-le-feu »* était un *« élément essentiel »* pour le maintien des « casques bleus » dans le pays. La signature d'une prolongation du cessez-le-feu, qui s'achève officiellement le 30 avril, est toujours refusée par les Bosniaques.

SARAJEVO
de notre correspondant

Les « casques bleus » souhaiteraient connaître la vérité. S'ils sont conscients que les assassinats de leurs camarades demeureront impunis, ils voudraient néanmoins savoir qui a eu intérêt à les abattre. Car si le meurtre du soldat Hardoin, samedi matin 15 avril, peut sans trop de risques être imputé aux miliciens serbes, un doute subsiste quant au tueur du légionnaire Gunther, mort vendredi. Combattants serbes et bosniaques peuvent être tenus pour responsables, à un endroit où leurs positions sont très imbriquées. *« Si le tireur est serbe, alors il faudrait qu'il soit très bon, voire exceptionnel »*, a déclaré un porte-parole de la Forpronu, le colonel Coward. Cet argument a été utilisé par certains journalistes et officiers français pour accuser l'armée gouvernementale. *« Pourtant*, commente un officier, *il paraît évident qu'après trois années de guerre les tireurs sont devenus expérimentés, de chaque côté des lignes de front ». « Les Bosniaques ont déjà tué des « casques bleus », là n'est pas la question*, poursuit-il, *mais les accusations d'aujourd'hui me paraissent exagérées. »*

Ralph Gunther, abattu à la tourelle de son blindé, et Eric Hardoin, foudroyé par une balle tandis qu'il s'éjectait de son engin de levage, ont sans nul doute été les cibles de « tireurs exceptionnels ». Ensuite, l'imprécision des informations et surtout la tentation de la Forpronu de toujours jouer la « neutralité » provoquent des effets surprenants. Parce que le tueur du légionnaire ne pouvait être posté que dans trois immeubles tenus par les forces bosniaques ou un bâtiment contrôlé par les milices serbes, il y aurait trois fois plus de possibilités qu'il ait été abattu par un Bosniaque. François Léotard lui-même semble reprendre à son compte cette logique, lorsqu'il affirme qu'il juge *« absurde »* une situation dans laquelle les « casques bleus » sont abattus par des miliciens issus de la population qu'ils sont censés aider. *« Et à l'absurde, nul n'est tenu »*, a ajouté le ministre de la défense, menaçant de retirer le contingent français.

> Le tueur ne pouvait être posté que dans trois immeubles tenus par les forces bosniaques ou un bâtiment contrôlé par les milices serbes

M. Léotard a toutefois immédiatement précisé qu'un *« retrait brutal de la Forpronu »* provoquerait *« des souffrances terribles »*. Affirmant que les soldats français connaissent parfaitement les risques qu'ils prennent, sous-entendant que le *« seuil de tolérance »* n'était pas encore atteint, il a précisé que *« la communauté internationale se déshonorerait si elle abandonnait ces populations à la dure loi de ses agresseurs »*, pour conclure qu'un retrait des forces de l'ONU *« ne serait pas convenable »*. L'examen des faits démontre que l'enquête sur la mort de Ralph Gunther n'aboutira peut-être jamais, la balle qui lui a traversé la gorge n'ayant pas été retrouvée. Dans le cas du meurtre d'Eric Hardoin, l'affaire semble entendue, mais la Forpronu a menti, par omission. Le « casque bleu » se trouvait aux commandes d'un engin de levage lorsqu'une première balle a traversé le pare-brise. Il a sauté hors du véhicule et a été atteint par la balle mortelle. Entre les deux tirs, ses camarades ont commencé à riposter, *« au sud de la rivière Miljacka »*, dit la Forpronu, insistant sur le fait que Serbes et Bosniaques se partagent ce secteur. Or, la riposte fut dirigée sur un immeuble bien précis, puisque les « casques bleus » affirment avoir vu l'éclair du premier coup de feu. Ce bâtiment est contrôlé par les milices serbes, mais ni la Forpronu ni M. Léotard n'ont jugé bon de révéler ce détail.

Il apparaît aujourd'hui que Paris, à une semaine de l'élection présidentielle, souhaiterait « profiter » des deux assassinats pour obtenir des Bosniaques une prolongation de la « trêve ». *« Les menaces de retrait du contingent français ne sont pas sérieuses*, commente un officier britannique. *Nous comprenons parfaitement que l'émotion soit forte, mais la France ne quittera certainement pas la Bosnie seule, ce qui déstabiliserait toutes nos opérations en ex-Yougoslavie. »* Ce n'est effectivement pas la première fois que Paris menace de retirer ses hommes, ni la première fois qu'un « casque bleu » est tué délibérément.

Cette semaine, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, viendra à Sarajevo et à Pale, le fief des Serbes de Bosnie, afin de tenter une dernière fois de sauver la « trêve ». *« Peut-être les menaces de la France seront-elles alors suffisamment crédibles pour que les belligérants signent un nouvel accord »*, s'interroge un diplomate de la Forpronu. *« Cependant*, poursuit-il, *le nouveau cessez-le-feu, s'il est signé, n'aura aucune chance d'être plus respecté que l'actuel. »* Les séparatistes serbes ont répété, récemment, qu'ils ne signeraient pas le plan de paix du « groupe de contact » et qu'ils se préparaient à entamer la bataille pour *« la victoire finale »*.

A Sarajevo, les images du visage du soldat Hardoin, son regard paisible, ses lèvres tremblantes, ont choqué une population pourtant accoutumée au spectacle de corps qui s'écroulent. La télévision bosniaque a retransmis intégralement son agonie, alors qu'il participait à la construction d'un mur de conteneurs, supposé protéger les civils des « snipers » serbes. Dans ce quartier de Marindvor, les passants sont régulièrement pris pour cible par les tireurs. Des « casques bleus », postés en bordure de l'avenue, tentent parfois de riposter. Régulièrement, les Serbes s'opposent à la construction de ces murs, censés leur *« cacher la vue »*. Si certains Sarajéviens ont été bouleversés par ce meurtre, la plupart n'ont pas prêté une attention trop vive aux menaces d'un retrait de la Forpronu, habitués d'entendre les ministres occidentaux hausser le ton.

La mission de la Forpronu continue donc. Dimanche, les « casques bleus » sont restés à l'intérieur de leurs blindés, sous une pluie battante. L'éventuelle construction d'un mur de conteneurs a été provisoirement ajournée. Dans le hangar de Skenderija, un dernier hommage à Eric Hardoin a été rendu par François Léotard et l'état-major de la Forpronu, avant que le ministre, puis le cercueil, ne s'envole vers Paris. L'aéroport de la capitale bosniaque demeure fermé et les convois logistiques ou humanitaires sont toujours interdits de pénétrer dans la ville assiégée. La Forpronu n'a plus de nourriture fraîche, reçoit exceptionnellement son courrier et devra bientôt réduire ses activités, faute de carburant. Des « casques bleus » sourient en entendant que leur situation pourrait devenir *« absurde »*. *« La situation est absurde depuis longtemps »*, commente un sous-officier qui voudrait *« combattre ou partir »*. *« Nous avons le sentiment que notre présence ici contribue à sauver des vies humaines*, ajoute-t-il, *mais cela n'est pas une raison suffisante pour accepter toutes les humiliations. »*

Rémy Ourdan

La position française reste inchangée

APRÈS LE MEURTRE de deux de ses soldats, la France envisage-t-elle un retrait de ses « casques bleus » de Bosnie ? Certaines déclarations émanant des services du premier ministre et du ministre de la défense ont pu laisser penser, depuis le samedi 15 avril, que la question était effectivement posée au sein des instances dirigeantes. Elles ont toutefois été suivies, dans l'un et l'autre cas, d'autres déclarations qui rectifiaient cette interprétation.

François Léotard a ainsi clarifié dimanche soir la position du gouvernement : un retrait, a-t-il dit, devrait être envisagé dès lors qu'aurait été dressé le constat de *« totale impuissance »* des « casques bleus » en Bosnie, *« ce qui*, a précisé le ministre, *n'est pas le cas actuellement »*.

De son côté, l'Hôtel Matignon a démenti que les consultations demandées samedi à l'ONU et aux autres pays contributeurs aient pour objet une décision de retrait. *« C'est pour éviter un retrait des troupes des Nations unies, qui anéantirait les efforts incessants de la communauté internationale depuis trois ans et constituerait un échec (...) qu'un ensemble de décisions doivent être prises* [lors de ces consultations] *afin de prolonger le cessez-le-feu, d'assurer la liberté de mouvement de la Forpronu et de relancer le processus diplomatique »*, déclare le communiqué diffusé dimanche après-midi par l'Hôtel Matignon.

A l'état-major des armées, on indiquait, lundi matin, qu'un retrait des forces françaises seules était *« difficile, irréalisable »*. Les « casques bleus » français sont regroupés à Sarajevo et leur départ, faisait-on remarquer, provoquerait immédiatement une flambée de violence entre forces serbes et forces gouvernementales bosniaques pour la conquête de l'aéroport.

La position française demeure en fait inchangée : le retrait des « casques bleus » n'est envisagé que dans le cas où l'on se résignerait à laisser les Bosniaques, Serbes et Musulmans, régler le conflit par les armes, ce qui constituerait un échec majeur. Une telle décision, très lourde de conséquences, ne saurait évidemment être prise par un gouvernement qui n'a plus que quelques semaines devant lui. Elle ne saurait être prise non plus par la France seule. Paris n'en lance pas moins un double message : l'un à l'ONU, pour que soient étudiés les moyens de renforcer la sécurité des « casques bleus » en Bosnie ce qui pourrait se traduire par des consignes plus fermes de riposte. L'autre aux belligérants, musulmans en particulier, pour que soit rétabli, puis prolongé le cessez-le-feu en principe en vigueur et qui s'achève officiellement le 31 avril.

C. T.

Silvio Berlusconi met en cause les juges de l'opération « Mani pulite »

ROME
de notre correspondante

L'enquête « Mains propres » (« Mani pulite ») est entrée en eaux troubles. Peut-être même est-ce la fin de cette formidable opération anticorruption, qui, en trois ans, a dévoilé les rouages viciés de la collusion politico-financière de la « première République » italienne. L'amertume transparait dans la lettre envoyée, dimanche 16 avril, au quotidien *La Repubblica*, par Antonio Di Pietro, l'ancien juge-symbole de l'enquête, qui a démissionné en décembre : *« Mani pulite est en plein drame*, écrit-il, *la fin est proche. A tous points de vue. C'est un film déjà vu mille fois et qui va inexorablement se répéter : après le printemps des enquêtes est arrivé le temps sombre de la vengeance. »*

« DÉFECTION »

Que s'est-il passé ? Tout simplement la mise en cause des juges de l'enquête au cours d'une émission télévisée, jeudi 13 avril, par l'ancien président du conseil, Silvio Berlusconi, qui les a traités de *« toges rouges »*. Il a aussi expliqué, au cours d'un entretien « confidentiel », qu'Antonio Di Pietro lui aurait affirmé qu'il n'était pas d'accord à l'époque, c'est-à-dire en novembre 1994, pour le mettre sous enquête pour corruption – des pots-de-vin auraient été versés à l'inspection financière en échange de contrôles moins sévères. Cette déclaration éclairerait, naturellement, d'un jour nouveau la démission du juge Di Pietro, et irait dans le sens de ceux qui maintiennent que celui-ci est non seulement prêt à entrer en politique, mais encore peut-être même aux côtés de M. Berlusconi.

La polémique était lancée, et les anciens collègues du juge Di Pietro, dont son supérieur, le procureur de Milan, Francesco Saverio Borrelli, qui l'accuse d'*« avoir fait défection »*, ont trouvé que Di Pietro tardait à les défendre, demandant qu'il fasse toute la clarté sur les raisons qui l'ont poussé à démissionner. Réponse de Normand de l'intéressé : *« J'ai toujours su prendre mes responsabilités. » « Après avoir ôté toute crédibilité à l'enquête, on va essayer de nous isoler*, écrit encore Antonio Di Pietro, *et un homme seul est une cible trop facile pour quelqu'un qui médite une vengeance. »* Paroles très pesantes, d'autant plus qu'elles ont peut-être reçu un début de confirmation vendredi, lorsque l'un des juges milanais, le coordonnateur du « pool », Gerardo D'Ambrosio, a, semble-t-il, échappé à un attentat : un homme armé d'un fusil a été mis en fuite à deux pas de son domicile.

Marie-Claude Decumps

Autrefois interdit d'entrée aux Etats-Unis, le président brésilien est attendu officiellement à Washington

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Les touristes et hommes d'affaires brésiliens qui font la queue, chaque jour pendant plusieurs heures, devant le consulat des Etats-Unis à Rio pour obtenir un visa commentaient déjà, à la veille du long week-end pascal, la dernière histoire sensationnelle, comme on les aime ici. Elle est rigoureusement exacte. L'actuel président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, était interdit d'entrée aux Etats-Unis dans les années 60 et 70, en raison de son activité de militant de gauche. Il fallut l'intervention d'un conseiller de Jimmy Carter pour que M. Cardoso obtînt enfin, en 1978, de ne plus être considéré comme un agent de la subversion communiste.



Les présidents brésiliens ne se rendent pas souvent en visite officielle aux Etats-Unis. Une fois par mandat en moyenne, et encore pas toujours. Certains voyages sont franchement ridicules. L'athlétique et juvénile Fernando Collor, destitué pour corruption après moins de trois ans d'exercice du pouvoir, avait eu droit, au début des années 90, à l'ironie de George Bush, pour une fois un peu drôle, qui l'avait comparé à Indiana Jones. M. Collor est retourné, cet hiver, passer trois mois en Floride, après avoir bénéficié d'un non-lieu de la Cour suprême brésilienne concernant son utilisation parfois très personnelle des deniers publics...

Fernando Henrique Cardoso est attendu dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 avril pour une visite de cinq jours qui s'annonce nettement plus dense que toutes celles, passées, présentes et à venir, de Fernando Collor. Le président brésilien doit, en effet, rencontrer à New York des hommes d'affaires, le président du Congrès juif mondial, Edgar Bronfman, et le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali. Il doit aussi prendre son petit déjeuner avec l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger.

PIRATAGES

Les journées seront également chargées à Washington. Deux heures d'entretien, jeudi matin, avec le président Clinton, suivies d'une conférence de presse commune. Les deux chefs d'Etat annonceront à cette occasion la conclusion, dans les mois qui viennent, d'un accord entre les Etats-Unis et le Brésil qui mettra fin aux dernières inquiétudes nord-américaines concernant le risque, désormais bien ténu, d'une prolifération nucléaire en Amérique du Sud. Washington aurait aussi souhaité que Brasilia fasse un geste en ce qui concerne le piratage des médicaments et des logiciels nord-américains par les petits génies brésiliens de la biochimie et de l'informatique. La même remarque vaut pour le cinéma à domicile et les cassettes. Il n'est pas une famille brésilienne aisée qui n'ait à sa disposition des vidéos (*Indiana Jones*, encore) et des cassettes (*Ice T* entre mille autres) copiées sans autorisation. Le manque à gagner pour les Etats-Unis est chaque année de 800 millions de dollars, selon les calculs effectués par les experts américains, qui ne sont pas contestés par les Brésiliens. M. Cardoso est contre la prolifération nucléaire. Il est contre le piratage de la propriété intellectuelle et artistique. Las, il a aussi son Congrès. Celui-ci a renoncé définitivement à l'arme atomique, après avoir rechigné pendant des lustres, mais fait encore la fine bouche en ce qui concerne la liberté brésilienne traditionnelle de copier, pour en jouir sans entraves, les meilleurs logiciels venus de l'étranger, les vidéos les plus excitantes et les cassettes les plus planantes. Les députés ont approuvé un projet de loi *ad hoc*, mais pas les sénateurs.

Il y a un accord qui ne sera pas annoncé pendant cette visite. M. Cardoso a fait savoir d'avance qu'il ne signerait pas, en tout cas pas maintenant, le contrat de 1,4 milliard de dollars qui devait permettre à l'entreprise nord-américaine Raytheon, célèbre pour ses missiles Patriot, de construire le vaste système électronique (un satellite, vingt-trois radars fixes et mobiles, huit avions type AWACS) de surveillance de l'Amazonie, le Sivam. La raison invoquée est d'ordre interne, l'entreprise brésilienne chargée de coordonner le projet n'ayant pas payé ses cotisations sociales depuis quelque temps. Les accusations de corruption portées par la CIA contre l'entreprise française Thomson, qui ont fait trébucher cette dernière au dernier moment pour l'obtention de ce marché du siècle à la brésilienne, ne sont peut-être pas étrangères à ce nouveau délai. Si Thomson proposait des pots-de-vin roboratifs, ceux de Raytheon ne sont, dit-on, pas mal non plus.

Dominique Dhombres

La réforme de l'enseignement crée de vives tensions en Bolivie

LA PAZ
de notre envoyée spéciale

Depuis un mois, enseignants des écoles publiques en grève et policiers s'affrontent violemment dans les rues de La Paz, et la dirigeante de la Confédération nationale des enseignants, Bilma Plata, a été emprisonnée. Cette agitation est due à la réforme du primaire et du secondaire, préparée par le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), revenu au pouvoir en août 1993, qui devrait commencer à être appliquée en août prochain. Elle vise à prendre en compte la diversité d'un pays qui compte quatre entités culturelles différentes : aymara, quetchua, guarani, espagnole. Chacune ayant sa propre langue, le gouvernement veut que l'on enseigne aux enfants à lire et à écrire dans leur langue maternelle, l'espagnol, langue officielle, venant ensuite. Cette initiative éviterait des échecs scolaires, mais encore faudrait-il que les maîtres apprennent d'abord l'un de ces idiomes, qui n'ont rien en commun.

L'enseignement, qui était réservé aux normaliens, s'ouvrira à des professionnels d'autres secteurs qui auront reçu une formation adéquate : un ingénieur pourra ainsi enseigner les mathématiques, un médecin, la biologie, etc. Mais les maîtres étant très mal payés, on voit mal les professions libérales se tourner vers ce secteur si ce n'est comme activité d'appoint. Enfin, le gouvernement veut établir une forme de « contrôle social » sur les enseignants, s'assurant de leur présence effective à l'école, afin d'éviter certains abus, notamment le cumul des salaires.

Les enseignants n'acceptent pas ces propositions. Leur principale revendication est salariale. Les dirigeants du Syndicat des professeurs étant trotskistes, le débat a une forte connotation politique. L'Université n'est pas concernée par la réforme, mais la puissante Centrale ouvrière bolivienne (COB) ayant également décrété la grève, l'Université, qui se considère comme membre de la COB, a suivi depuis quinze jours. Entamé le 4 avril, un dialogue difficile se poursuit entre la COB, le gouvernement et l'Eglise ; les partis politiques ayant demandé la médiation de celle-ci.

Danielle Tramard

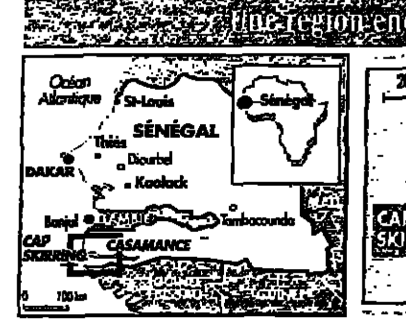
La disparition de quatre Français souligne le caractère endémique de la crise en Casamance

Malgré un cessez-le-feu, le gouvernement sénégalais n'a pas réussi à apaiser l'aspiration indépendantiste

Après la disparition, le 6 avril, de deux couples de touristes français, originaires de Saint-Etienne, les autorités sénégalaises privilégiaient, lundi 17 avril, la thèse de l'enlèvement par une faction dissidente du Mouvement des forces démocratiques de Casamance. L'abbé Augustin Diamacoune Senghor, l'un des principaux dirigeants du Mouvement, a néanmoins démenti toute implication des indépendantistes.

COMME L'ONT MONTRÉ, dans un premier temps, la multiplication des accrochages entre indépendantistes et militaires sénégalais depuis décembre 1994, puis la disparition de quatre touristes français, le 6 avril, le conflit en Casamance a survécu au cessez-le-feu signé le 8 juillet 1993. La fraction radicale du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), dirigée par un prêtre catholique, l'abbé Augustin Diamacoune Senghor (simple homonyme de l'ancien président sénégalais) était revenue sur son refus d'adhérer à un premier accord, négocié en 1991, et avait déposé les armes en échange de la libération des détenus casamançais, du non-renforcement des effectifs militaires et du retour des exilés.

La Guinée-Bissau s'était portée garante de cet accord. Mais, après un débat interne qui aurait pris un tour violent, une partie des indépendantistes ont repris la lutte armée en décembre 1994. L'aviation et l'artillerie sénégalaises sont intervenues à plusieurs reprises,



touchant par deux fois des localités situées en Guinée-Bissau. Même si le gouvernement du président Vieira se défend d'apporter une aide quelconque au MFDC, celui-ci a toujours trouvé asile de l'autre côté d'une frontière tout à fait perméable.

PROJET DE RÉGIONALISATION

Cette reprise des combats montre à quel point l'accord de cessez-le-feu laissait entier les divergences de fonds entre Dakar et les indépendantistes. Pour le gouvernement sénégalais, la revendication indépendantiste reste inacceptable. La Casamance a été agrégée au Sénégal, en 1888, après que le Portugal l'eut cédée à la France. Elle est enclavée entre la Gambie et la Guinée-Bissau, et ses populations autochtones – surtout les Diolas de Basse-Casamance – sont en majorité animistes ou catholiques, dans un pays dont la population est à 85 % musulmane. Il n'en reste pas moins que, pour Dakar, la province fait partie intégrante du territoire national. Un certain degré d'autonomie lui sera consenti dans le cadre d'un projet de régionalisation qui doit être appliqué en 1996.

En face, le MFDC estime que seule l'indépendance peut mettre la Casamance à l'abri d'une colonisation rampante venue du nord du Sénégal. A partir des années 70, les effets conjugués de la sécheresse dans le nord du pays, du développement du tourisme et de la pêche, ont provoqué une forte immigration vers la province. L'équilibre économique de la région, fondé sur la riziculture, a été mis à mal. Le 26 décembre 1982, les indépendantistes tentaient de prendre la *« gouvernance »* de Ziguinchor, la capitale de la province, et la répression faisait une centaine de morts. Depuis lors, le conflit a fait au moins un millier de victimes. Le MFDC s'en prenait aux populations immigrées (le 16 octobre 1992, trente-six pêcheurs étaient tués au cap Skirring), et l'armée n'hésitait pas, elle non plus, à s'en prendre aux civils.

Procès Smalto : la présidence gabonaise dénonce l'« agression » de la droite française

LA PRÉSIDENCE gabonaise a dénoncé, samedi 15 avril, la *« manière ignoble »* dont le président Omar Bongo a été *« agressé par la droite française dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle »*. Dans un communiqué consacré à l'affaire du couturier Francesco Smalto, jugé, mardi 11 avril à Paris, pour avoir participé à un réseau de prostitution dont le client exclusif aurait été M. Bongo (*Le Monde* du 13 avril), la présidence gabonaise estime que, dans cette *« bataille fratricide »*, *« c'est encore le Gabon et son président que le gouvernement français, par le biais des médias nationaux, cherche à avilir »*.

« La collusion ainsi constatée entre les médias et la justice française pour faire apparaître le président Bongo comme un monstre dont la prétendue séropositivité répandrait la terreur au pays de la chasteté et de la vertu est une trahison indigne d'un pays auquel l'amitié du nôtre n'a jamais fait défaut », ajoute le texte. Lors du procès, plusieurs jeunes femmes avaient indiqué que des rumeurs circulaient dans leur milieu sur une possible séropositivité de M. Bongo.

Jugeant que la relation de *« certains témoignages »* lors du procès met *« gravement en cause l'honneur du président »*, le communiqué indique que M. Bongo, *« dont l'épouse a donné naissance à deux enfants, en 1991 et 1994, à Paris, est en parfaite santé. Un test sérologique du 30 janvier 1995 confirme cette séronégativité. Du reste, l'idée d'une contre-expertise de ce résultat par un médecin biologiste dûment assermenté rencontre l'assentiment du chef de l'Etat. »*

Le professeur Philippe Blot, médecin consultant du président Omar Bongo, avait affirmé, vendredi, qu'il était en *« parfaite santé »*. Il avait invité *« tout organe de presse à venir à Libreville, en compagnie d'un médecin »*, pour s'en assurer et, *« éventuellement, vérifier son statut sérologique »*. *« L'excès dans lequel viennent de tomber certains milieux français et leurs médias est ridicule et ne peut qu'à l'évidence ternir l'image de la France et porter une ombre aux relations franco-gabonaises »*, avertit la présidence. – *(AFP.)*

■ **CONGO : Jacques Chirac** est pour *« les Africains le meilleur candidat à l'élection présidentielle française »*, a estimé, dimanche 16 avril, la radio nationale congolaise. Dans son commentaire, l'éditorialiste Arsène Kombo a affirmé que Chirac est le seul candidat *« à maîtriser les problèmes africains »*. Il a critiqué Edouard Balladur qui a *« soutenu la dévaluation du franc CFA »*, et Lionel Jospin, coresponsable du *« soutien du Parti socialiste français aux dictateurs africains »*. – *(AFP.)*

Les dernières heures des « boat people » vietnamiens à Hongkong

La colonie britannique accélère leur retour en prévision de 1997, date à laquelle elle rejoindra le giron chinois

HONGKONG
de notre envoyé spécial

C'est un alignement précaire de baraques ceinturées de grillage et de barbelés. On y pénètre après avoir exhibé patte blanche à des gardes gurkhas (népalais), béret bleu vissé au front. Dans cet univers de contreplaqué au vert délavé, une antenne de télévision ici, une machine à laver là témoignent d'un confort minimal. En ce début d'après-midi, une famille attablée à l'air libre range baguettes et bols de riz. Le terrain de basket est désert. Dans une salle de classe, trois assistantes maternelles surveillent la sieste des enfants allongés sur des lits picots.

La vie tourne au ralenti, à Pillar Point, en ces heures où nombre d'adultes sont partis louer leurs bras dans les restaurants ou les chantiers de Hongkong. Ce soir, ils rejoindront le baraquement, ce « camp de transit » qui n'en finit pas de s'éterniser, cette illusion d'Eldorado qui s'affadit chaque jour davantage, alors que l'horizon n'offre au regard qu'amoncellements de conteneurs et squelettes de grues embourbées.

CURES DE DÉSINTOXICATION

Planté au cœur de la zone industrielle de Tuen Mun, à une cinquantaine de kilomètre de Hongkong, Pillar Point abrite environ huit cents « boat people » vietnamiens dotés du précieux titre de réfugié (huit cents autres bénéficiant du même statut se logent à titre privé à l'extérieur du camp). Originaires pour la plupart du Vietnam du Nord – en particulier d'Haiphong et d'Hanoi –, ces candidats à l'exil ont eu la chance d'échouer dans la colonie britannique avant 1988, à une époque où le climat ambiant était encore à la bienveillance.

Mais voilà, la qualité de réfugié ne constitue nullement une carte de séjour définitif à Hongkong. Ils sont censés n'être là qu'à titre transitoire. Pékin a même clairement fait savoir qu'ils seront traités comme de vulgaires clandestins – donc indésirables – à partir de 1997, date à laquelle la colonie rejoindra le giron chinois. Où donc aller ? Les réinstallations à Hongkong ou dans d'autres pays d'accueil traditionnels – Canada, Australie, pays scandinaves – ne se font plus qu'au compte-gouttes.

Ils sont bien rares à être dans la situation de Nguyen Van Quy, cet ancien géologue devenu paysan pour survivre avant de prendre le chemin de l'exode, en 1988, à bord d'une embarcation de fortune. L'Australie a bien voulu de lui et des huit membres de sa famille. Mais pour une majorité de pensionnaires de Pillar Point, touchés à des degrés divers par la délinquance et la toxicomanie, la cause est quasiment perdue d'avance. Les pays d'accueil réclamant un profil sans tache, la sélection est devenue impitoyable. *« La situation s'est dégradée à Pillar Point à partir du moment où des enfants sans parents et livrés à eux-mêmes se sont adonnés à la drogue et sont devenus des proies faciles pour les gangs des triades des environs*, explique M. Van Quy. *A partir de là, ce noyau dur a contaminé le reste du camp. »*

Critiquée pour son laxisme, l'ancienne direction de Pillar Point a dû céder la place à une nouvelle équipe qui a repris vigoureusement les choses en main. Bien que le camp soit en principe un espace ouvert, l'accès s'en est trouvé strictement filtré. Les Gurkhas, employés d'une société privée de gardiennage, font des rondes régulières afin de dissuader d'éventuels petits trafics. Les seringues qui jonchaient les allées, et au milieu desquelles les gamins avaient pris l'habitude de jouer, ont disparu. Parallèlement, l'antenne de Hongkong du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) soumet les éléments les plus atteints à des cures de désintoxication. Si cette reprise en main a produit quelques résultats, *« aucune solution de réinstallation à Hongkong ou dans d'autres pays ne se dessine »* pour un millier de ces réfugiés, admet un responsable du camp. Dès lors, il ne leur restera qu'une seule option après 1997 : regagner le Vietnam.

PRESSION AU DÉPART

Ce retour forcé au pays natal, c'est le sort que connaissent déjà les boat people auxquels le gouvernement de Hongkong a dénié tout statut de réfugié. Incarcérés dans six camps de détention de la colonie – les plus célèbres sont ceux de Whitehead et de Tai A Chau –, ces « immigrants illégaux » sont aujourd'hui au nombre de vingt-deux mille, soit la moitié du « fardeau » qui pèse sur l'ensemble des Etats de la région. Une récente réunion de la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois, à Genève (*Le Monde* du 19-20 mars), a confirmé que les rapatriements vers le Vietnam devraient être achevés à la fin de 1995.

Si un objectif aussi rapproché n'est techniquement pas réalisable pour Hongkong, le gouvernement de la colonie entend bien vider ses camps avant la date fatidique de 1997. En butte aux pressions conjuguées de Pékin et d'une opinion locale qui ne porte guère ces Vietnamiens dans son cœur, considérant qu'ils coûtent trop cher, les autorités locales ont été acculées à se raidir. Le sujet est ici d'une extrême sensibilité et il ne se passe guère de jour sans que la presse n'aborde la question, sur un mode souvent passionné, notamment dans les journaux en langue chinoise.

Le dernier motif du courroux de Hongkong est la facture de 130 millions de dollars américains que le HCR n'a toujours pas réglée au gouvernement de la colonie. *« Ce ressentiment est compréhensible*, souligne Brian Bresnihan, le haut fonctionnaire chargé du dossier des réfugiés. *Nous maintenons sur notre sol des Vietnamiens, alors qu'au même moment on refoule automatiquement vers la Chine des immigrants illégaux qui sont souvent des frères ou des sœurs des habitants de Hongkong. »*

A mesure que le temps passe, ces boat people, jadis considérés comme une catégorie à part, rejoignent pourtant le lot commun. La pression au départ qui pèse sur eux est intense. Depuis 1988, 44 600 « non-réfugiés » ont regagné le Vietnam de leur propre gré. Afin d'accélérer les retours, les autorités de la colonie ont recouru, ces derniers temps, à des rapatriements forcés pour 1 300 d'entre eux, politique musclée qui avait provoqué de graves affrontements, il y a un an, dans le camp de Whitehead. Jusqu'alors plutôt réservé à récupérer ses compatriotes exilés, le gouvernement d'Hanoi s'est engagé à faciliter les procédures administratives afin d'honorer le rythme de mille huit cents rapatriements par mois en provenance de Hongkong.

Les boat people vietnamiens n'ont pas d'autre choix que de se résigner à ce nouveau cours de l'Histoire. S'il se trouve parfois, le jour des départs en charter, une famille qui tente d'échapper à l'inévitable en se cachant dans quelque recoin obscur de son camp de détention, c'est le fatalisme qui domine pour l'écrasante majorité d'entre eux. Avec pour seul espoir que le chemin du retour les conduise vers un Vietnam moins invivable que celui qu'ils avait fui naguère.

Frédéric Bobin

L'Irak rejette la résolution 986 de l'ONU

BAGDAD. Le gouvernement irakien a *« catégoriquement rejeté »*, dimanche 16 avril, la résolution 986 de l'ONU assouplissant les conditions de ventes limitées de pétrole irakien. Il a estimé qu'elle portait *« gravement atteinte à la souveraineté de l'Irak »* et entravait *« l'application du paragraphe 22 de la résolution 687 du Conseil de sécurité »*, prévoyant la levée de l'embargo pétrolier.
Les deux plus hautes instances dirigeantes du pays, le Conseil du commandement de la Révolution et le parti Baas, avaient déjà critiqué sévèrement cette résolution, adoptée vendredi 14 avril par le Conseil de sécurité (*Le Monde* daté 16-17 avril). Dès samedi soir, environ quinze mille Irakiens, mobilisés par le régime, ont participé à une manifestation de protestation dans la banlieue ouest de Bagdad. Le président du Parlement leur a affirmé que *« le peuple irakien »* rejetait la résolution 986, qui est soumise à l'examen de commissions parlementaires. – *(AFP.)*

Niamey signe un accord de paix avec la rébellion touarègue

NIAMEY. Le gouvernement nigérien et l'Organisation de la résistance armée (ORA, rébellion touarègue) ont paraphé, samedi 15 avril, un *« accord de paix définitive »* au Niger à l'issue de trois semaines de négociations dans la capitale burkinabé. L'accord, qui a été paraphé en présence des représentants des trois pays médiateurs – France, Algérie, Burkina –, sera signé définitivement à Niamey le 24 avril, date de la fin de la trêve en vigueur depuis le 9 octobre. Le conflit entre la rébellion touarègue et le pouvoir central a fait, officiellement, cent cinquante morts en trois ans. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : la création d'un Etat palestinien** dans la bande de Gaza a été envisagée, dimanche 16 avril, par le premier ministre, Itzhak Rabin, *« si les Palestiniens le réclament »*. Un porte-parole de l'Autorité palestinienne, a rejeté cette proposition qui est, selon lui, une échappatoire au redéploiement des troupes israéliennes en Cisjordanie. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TURQUIE : près de vingt-cinq mille soldats turcs**, soutenus par des hélicoptères de combats, ont lancé un assaut, dimanche 16 avril, contre le quartier général clandestin du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), situé à Alibogazi, dans la province orientale de Tunceli, ont indiqué des sources militaires turques. Depuis le mois de mars, l'armée mène une vaste offensive dans cette région orientale de la Turquie parallèlement à son *« opération acier »* dans le nord de l'Irak. – *(Reuter.)*

■ **CHYPRE : Rauf Denktash**, le président sortant de la République turque de Chypre du Nord (uniquement reconnue par Ankara), a été mis en ballotage, samedi 15 avril, alors qu'il briguait un troisième mandat. M. Denktash a obtenu 40,4 % des voix contre 24,19 % à Dervis Eroglu, son ancien premier ministre. Le second tour aura lieu le 22 avril. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les combattants nationalistes** se livrent à une *« résistance acharnée »* dans le village de Bamout a indiqué, lundi 17 avril, le commandement des troupes russes en Tchétchénie. Les indépendantistes, qui défendent ce petit village de montagne à 50 kilomètres au sud-ouest de Grozny depuis près de trois mois, ont repoussé samedi et dimanche les assauts des forces russes. Bamout est le dernier bastion des forces indépendantistes. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Boris Eltsine a confirmé**, samedi 15 avril, que les élections législatives de décembre 1995 et la présidentielle de juin 1996 auraient bien lieu dans les délais prévus. Plusieurs opposants de M. Eltsine avaient affirmé que le président chercherait à repousser les échéances, voire même qu'il organiserait un référendum pour obtenir une prorogation de son mandat. – *(AFP.)*

■ **AZERBAIDJAN : les premières élections législatives** depuis l'éclatement de l'URSS se tiendront en octobre a annoncé, dimanche 16 avril, le président Gueïdar Aliev. Une nouvelle Constitution et une nouvelle loi électorale devraient aussi être soumises aux électeurs d'ici la fin de l'année, a indiqué le chef de l'Etat. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : le président Fidel Ramos** a accepté, lundi 17 avril, la démission du ministre des affaires étrangères, Roberto Romulo, qui avait été vivement critiqué dans le pays lors de la controverse provoquée par l'exécution, à Singapour, de Flor Contemplacion, une domestique philippine accusée d'un double meurtre. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : entre soixante et quatre-vingts sous-officiers** ont été sommairement exécutés pour leur rôle supposé dans une tentative de coup d'état contre le général Sani Abacha, a affirmé, dimanche 16 avril, *The Observer*. Selon l'hebdomadaire britannique, les exécutions auraient eu lieu le 18 mars dernier, dans la région du barrage de Lower Usuma, non loin d'Abuja. – *(AFP.)*

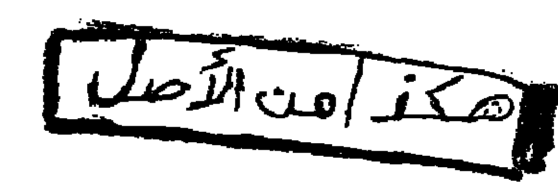
■ **BÉNIN : la Cour constitutionnelle** a annulé les résultats des élections législatives du 28 mars dans deux circonscriptions électorales, en raison d'irrégularités dans le dépouillement du vote. Cette annulation concerne treize sièges sur les quatre-vingt-trois qui étaient en jeu. – *(AFP.)*

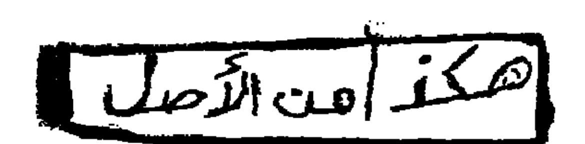
AMÉRIQUES

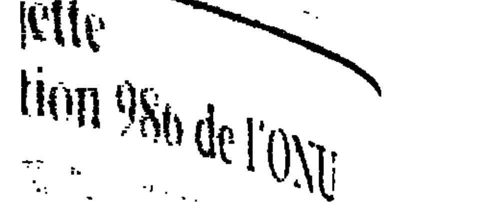
■ **PÉROU : le président Alberto Fujimori** a été réélu aux élections du 10 avril avec 64,42 % des voix, contre 21,81 % à son plus proche rival, Javier Perez de Cuellar, d'après les résultats définitifs publiés, dimanche 16 avril, par le Jury électoral national. L'alliance gouvernementale soutenant le président sortant a recueilli 52,10 % des suffrages, obtenant ainsi soixante-sept des cent vingt sièges de la Chambre unicamérale (dix-sept ièges pour le mouvement de M. Perez de Cuellar). L' APRA aura huit sièges, l'Action populaire quatre et la Gauche unie deux. – *(AFP.)*

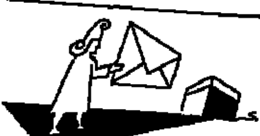
Cuba lance la menace d'un nouvel exode vers les Etats-Unis

LA HAVANE. Le président de l'Assemblée nationale cubaine, Ricardo Alarcon, a relancé la menace d'un nouvel exode de réfugiés cubains vers les Etats-Unis et a annoncé une série de manifestations à Cuba contre un projet de loi américain visant à renforcer l'embargo contre La Havane, dans un entretien publié, dimanche 16 avril, par le *New York Times*. Le projet de loi, présenté par le sénateur ultra-conservateur Jesse Helms, veut renforcer et internationaliser l'embargo économique américain contre Cuba, en vigueur depuis trente-deux ans. *« Je ne peux pas nier que si l'embargo est le principal facteur qui provoque le désir d'émigrer, son renforcement ne pourra que renforcer ce facteur »*, a souligné M. Alarcon. Ce dernier, ancien ministre des affaires étrangères, dirige la délégation cubaine qui devait entamer, lundi, des négocations avec Washington pour la révision de l'accord sur l'émigration cubaine aux Etats-Unis signé en septembre 1994. – *(AFP.)*









RIVALITÉ La compétition est vive, à droite, dans les départements et territoires d'outre-mer, bien que la campagne n'y suscite guère d'enthousiasme. Les électeurs de ces régions, enclins à voter pour le pouvoir en place, doivent choisir, cette fois, entre deux « légitimités », celle qu'incarne le premier ministre, Edouard Balladur, et celle que le gaullisme et une longue fréquentation de l'outre-mer confèrent à Jacques Chirac. ● **LES POSITIONS** prises par M. Chirac en faveur de l'« égalité sociale » lui ont valu des appréciations favorables inattendues, comme celle du Parti communiste réunionnais, qui appelle à faire barrage à M. Balladur, et celle de Margie Sudre, présidente du conseil régional. ● **LA GAUCHE** des Antilles et de Guyane reste fidèle à son camp, en soutenant soit Lionel Jospin, soit, plus rarement, Robert Hue.

Jacques Chirac devrait bénéficier du « légitimisme » de l'outre-mer

Mieux connu que ses concurrents, l'ancien président du RPR peut accroître son avance dans les DOM-TOM, qu'il a toujours choyés et dont les électeurs ont tendance à orienter leur vote vers le vainqueur présumé de la compétition

UNE LÉGENDE veut qu'en 1974 le président de la République ait été élu, au terme d'un scrutin serré, grâce aux voix de l'outre-mer. C'est faux : privé des quelque 314 000 suffrages qu'il avait recueillis, le 19 mai de cette année-là, dans les départements et territoires d'outremer, Valéry Giscard d'Estaing l'aurait tout de même emporté, de plus de 100 000 voix, sur François Mitterrand. Cependant, la réapparition de cette légende suffit à indiquer combien le vote des DOM-TOM pourrait peser dans le choix des 23 avril et 7 mai prochains.

L'outre-mer représentait 2,8 % de l'ensemble du corps électoral lors des européennes de juin 1994. L'enjeu n'est pas mince, particulièrement pour ceux des candidats, présumés en tête, qui seraient situés dans une « fourchette » assez étroite.

Edouard Balladur l'avait prévu, lui qui était allé rendre visite le premier, dès novembre 1994, à la Réunion, le plus peuplé des départements d'outre-mer, alors même qu'il n'était pas officiellement candidat.Un mois plus tard, Jacques Chirac lui emboîtait le pas. En se prononçant pour *« l'égalité sociale »* de façon immédiate, c'est-à-dire pour l'alignement du SMIC (en retard de près de 8 %), du RMI et des allocations de toutes sortes sur les taux pratiqués en métropole, l'ancien président du RPR s'était attiré les faveurs, sinon l'adhésion, de Margie Sudre, présidente du conseil régional, et, même, celles de Paul Vergès, le président du Parti communiste réunionnais (PCR). *« Edouard, il n'aime pas la chaleur. Edouard, il n'aime pas le rhum. Edouard, c'est pas son truc, l'outre-mer »*, confiait alors M. Chirac.

Au total, les deux candidats de la droite modérée ont pris soin, l'un et l'autre, de faire la tournée des quatre départements d'outre-mer. Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers ont dû se contenter d'une brève apparition – maquillée en *« visite privée »* pour le premier – à la Réunion, tandis que le candidat communiste, Robert Hue, a préféré les Antilles.

Au siège de campagne de Lionel Jospin, qui, lui aussi, a fait le pèlerinage de la Réunion, où il n'a pu promettre que *« l'égalité progressive »*, l'ancien ministre Louis Le Pensec, passé de la mer à l'outremer, regrette que le candidat socialiste n'ait pas eu davantage de temps pour mener sa campagne. Pour le représenter, le candidat socialiste a toutefois obtenu de Pierre Mauroy et de Michel Rocard qu'ils fassent les déplacements nécessaires, le premier aux Antilles, le second en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie.

Dans tous les camps, du reste, les tournées électorales des « seconds couteaux » se sont multipliées ces dernières semaines. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Bernard Pons, était attendu, lundi 17 avril à la Réunion. Toujours dans l'ancienne île Bourbon, les deux fils de Michel Debré, Bernard et Jean-Louis, se sont succédé pour tenter de capter ce qui reste de l'héritage de l'ancien premier ministre du général de Gaulle et ancien député de l'île, l'un au profit de M. Balladur, l'autre pour le compte de M. Chirac. Tandis qu'André Lajoinie tentait de monter un comité de soutien à Robert Hue en Guyane, l'un des secrétaires généraux adjoints du RPR, Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, était dépêché en Nouvelle-Calédonie pour installer un comité pro-chiraquien, avec l'agrément du président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), Jacques Lafleur, lui-même balladurien.

Attendu un temps en Nouvelle-Calédonie, Charles Pasqua a finalement renoncé à tout déplacement outre-mer. *« On ne peut pas compter moins de quatre jours pour un tel voyage. Il est difficile à un ministre de l'intérieur de s'absenter aussi longtemps de Paris »*, explique Dominique Perben (balladurien), qui a lui-même effectué, en tant que ministre des DOM-TOM, une longue tournée dans le Pacifique au mois de février. M. Pasqua, en revanche, a prêté ses services, le 2 avril, pour que M. Balladur rencontre les « domiens » d'Ile-de-France à Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, comme l'avait fait M. Hue, la veille, à Stains, en Seine-Saint-Denis, et comme l'ont fait, une semaine plus tard, M. Chirac à Paris et M. Jospin à Châtenay-Malabry.

Les opérations de séduction à destination des Français d'outre-mer comme les visites sur le terrain ont bien sûr pour but d'évaluer l'état des lieux, de ranimer les réseaux d'une élection à l'autre, de s'assurer de la fidélité d'élus souvent incertains et prêts à accorder leur soutien au plus offrant, mais aussi, parfois, d'apaiser des querelles purement locales. Chez M. Jospin, on se félicite d'avoir pu rassembler les différentes familles de la gauche non communiste de la Martinique dans un comité de soutien présidé par Aimé Césaire. Un semblable résultat a été obtenu, non sans mal, en Guadeloupe, où, constate M. Le Pensec, *« il n'est pas facile d'agréger des formations qui risquent de se retrouver en compétition aux prochaines élections municipales »*.

Au siège de la campagne de M. Balladur, on a dû prendre très vite la mesure de ce que l'on appelle le *« système monomaniaque »* organisé en Guadeloupe autour de la très chiraquienne Lucette Michaux-Chevry, présidente du conseil régional et ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme. De façon générale, on reconnaît, dans l'entourage du premier ministre, qu'à l'exception des collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon M. Chirac devrait avoir l'avantage partout. *« Il bénéficie d'une popularité fondée sur l'antériorité de son action politique »*, dit-on, avant d'ajouter, non sans une pointe d'amertume, que, de toute façon, les Français d'outre-mer ont *« envie d'être dans le camp du gagnant »*.

« Chirac a beaucoup investi dans ces pays. Il y est connu et reconnu, jugé plus légitime que les autres. Cette fois, alors qu'il n'y a pas de sortant parmi les candidats, il doit toucher les dividendes de la tradition gaulliste et de son attachement personnel à l'outre-mer », explique Rémy Chardon, directeur de cabinet du maire de Paris et qui est resté, depuis le premier gouvernement de cohabitation (1986-1988), le conseiller spécial de M. Chirac pour les DOM-TOM. Après avoir lui-même effectué, au cours de sa carrière, plusieurs dizaines de voyages outre-mer, l'ancien président du RPR a su renvoyer des messages ciblés à chacun des « confettis de la République » : la promesse de l'égalité sociale à la Réunion, la réforme du statut de la Polynésie française ou, encore, la création éventuelle d'une région Antilles-Guyane pour mettre fin, le cas échéant, dans les trois départements concernés, au régime de la double assemblée.

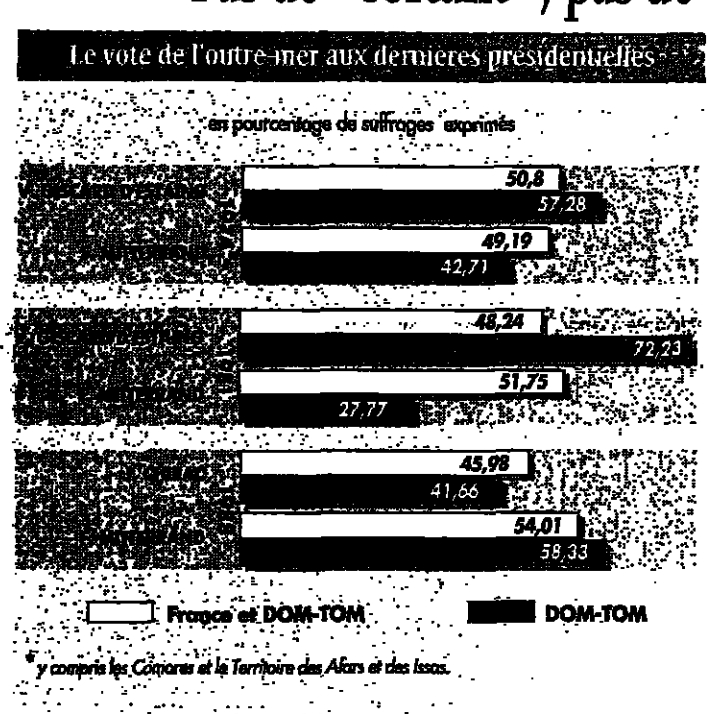
Une fois n'est pas coutume, M. Le Pensec rend hommage à M. Chirac lorsqu'il constate que, pour bien comprendre l'outre-mer, *« il faut une perception physique des choses et une connaissance des hommes »*. *« Le vocable d' « outre-mer » n'est pas adapté*, ajoute l'ancien ministre socialiste. *L'idée maîtresse du programme de Lionel Jospin est de reconnaître l'identité propre de chacune des composantes de l'outre-mer, en s'attachant à favoriser les coopérations interrégionales et à gagner la compréhension, sur ce dossier spécifique, de nos partenaires de l'Union européenne. »*

Au PS, toutefois, comme dans l'entourage de M. Balladur, on redoute le contrecoup des engagements, jugés inconsidérés, de M. Chirac en faveur des DOM-TOM. La durée de la récente grève des employés de banque en Martinique, les heurts qui se sont produits à Papeete après le licenciement de deux employés d'une brasserie ou l'agacement des responsables du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) devant les retards pris, en Nouvelle-Calédonie, dans l'application des accords de Matignon témoignent qu'il suffirait de bien peu de chose pour que renaissent de dramatiques flambées de violence.

Jean-Louis Saux,
avec les correspondants du « Monde » dans les départements et territoires d'outre-mer

« Chirac a beaucoup investi dans ces pays. Il doit toucher les dividendes de la tradition gaulliste et de son attachement personnel à l'outre-mer »

Pas de « sortant », pas de « prime »



Le "vote légitimiste" consiste à donner une prime au "sortant". Il s'est atténué depuis 1974. Et, en 1995, il n'y a pas de candidat sortant.

SI LA COMPÉTITION est vive, alors que la campagne ne suscite, outre-mer, aucun enthousiasme, c'est que le vote pour le « sortant », ou pour le pouvoir en place, ne s'impose pas. Déjà, en 1974, les observateurs avaient relevé un certain « assainissement » dans le vote des DOM-TOM : informé des pratiques en cours, dont il avait été lui-même victime à l'élection précédente, en 1969, le président de la République par intérim, Alain Poher, avait pris soin de faire envoyer des observateurs chargés de veiller à la régularité du scrutin.

Les scores « à la soviétique » avaient été limités à Wallis-et-Futuna et, dans une moindre mesure, aux Comores et au territoire français des Afars et des Issas (République Djibouti), devenus depuis lors indépendants. En 1981, Valéry Giscard d'Estaing, avait encore bénéficié d'une « prime au sortant » et devancé François Mitterrand, dans les DOM-TOM, de plus de 44 points. En 1988, à son tour, M. Mitterrand avait attiré le vote « légitimiste », mais dans de moindres proportions.

La gauche antillaise reste fidèle aux candidats socialiste et communiste

● **Guadeloupe.** Dans le fief de Lucette Michaux-Chevry, l'électorat de droite semble acquis à celui qu'elle avait appelé son *« doudou »*, Jacques Chirac. A gauche, le Parti progressiste démocratique guadeloupéen, représenté par le sénateur Henri Bangou et le député Ernest Moutoussamy, tous deux apparentés communistes, et Guadeloupe unie, socialisme et réalités, animé par le président du conseil général, Dominique Larifla, et le député (app. PS) Léo Andy, ont été les premiers à rencontrer Lionel Jospin à Paris.

● **Guyane.** L'imprévisible Christiane Taubira-Delannon, député (République et Liberté) et député européen sur la liste de Bernard Tapie, est décidée à ravir la mairie de Cayenne au Parti socialiste guyanais. C'est une source de conflit qui inquiète les socialistes de métropole.

● **Martinique.** Aimé Césaire a reçu Robert Hue lors de son voyage aux Antilles, mais il appelle, avec le Parti progressiste martiniquais et les socialistes officiels ou dissidents, à soutenir M. Jospin dès le premier tour. M. Hue a reçu le soutien du petit Parti communiste de Martinique, dont le secrétaire général, Georges Hérichot, est venu faire campagne en métropole, au mois d'avril, en compagnie de son homologue de Guadeloupe, Christian Céleste. Dans l'entourage de M. Chirac, on se contente de rappeler que le RPR avait enlevé trois sièges sur quatre aux élections législatives de 1993.

● **La Réunion.** Après avoir longtemps tergiversé, le Parti communiste réunionnais, présidé par le député (République et Liberté) Paul Vergès, a finalement choisi d'*« organiser l'échec cuisant du seul partisan de l'inégalité »*, à savoir M. Balladur. Le PCR avait appelé à voter pour Georges Marchais en 1981 et pour François Mitterrand en 1988. Selon notre correspondant, M. Vergès a choisi, à titre personnel, de voter pour M. Hue, et l'ancien député Elie Hoarau pour M. Jospin. Seuls Jean-Paul Virapoullé, député (UDF-CDS), et le président du comité économique et social, Tony Manglou, se sont véritablement engagés en faveur de M. Balladur.

● **Mayotte.** Cette petite collectivité territoriale, représentée à l'Assemblée nationale par Henry Jean-Baptiste (UDF-CDS), semble acquise à M. Balladur, qui s'est engagé à y organiser une consultation portant sur le statut.

● **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Le député Gérard Grignon (UDF-CDS) s'est prononcé pour M. Balladur, le sénateur Albert Pen (app. PS) pour M. Jospin.

● **Nouvelle-Calédonie.** Chez M. Chirac, on se félicite qu'à l'initiative d'Alain Juppé, un comité de soutien « officiel » ait pu être installé pour le compte du maire de Paris, avec le consentement du président du RPCR, Jacques Lafleur, lui-même balladurien : *« Cela permet*, dit-on, *de voter Chirac sans désavouer Lafleur. »* Le FLNKS (indépendantiste) a laissé la liberté de vote à chacune de ses composantes. La plus importante d'entre elles, l'Union calédonienne, présidée par François Burck – qui, lui-même, votera pour M. Jospin après avoir parrainé la candidature de Dominique Voynet –, s'est prononcée *« pour un candidat de gauche »*. Le Palika, Parti de libération kanak, dont fait partie le président du FLNKS, Paul Néaoutyine, appelle à ne pas participer au vote.

● **Polynésie française.** On assure, chez les balladuriens, que le soutien apporté par Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement territorial, à M. Chirac est parvenu à coaliser *« le reste de la classe politique locale »* contre le maire de Paris. On se rassure, chez les chiraquiens, en se disant que M. Flosse et son ancien adversaire Emile Vernaudon forment *« un tandem gagnant »*.

● **Wallis-et-Futuna.** Le plus petit des territoires d'outre-mer est partagé. Le sénateur est pour M. Chirac, le député pour M. Jospin, le président de l'assemblée territoriale pour M. Balladur.

J.-L. S.

La Nouvelle-Calédonie prépare ses élections provinciales

NOUMÉA
de notre correspondant

A la différence de 1988, l'avenir de la Nouvelle-Calédonie n'est pas l'un des enjeux majeurs de la campagne présidentielle sur le territoire. La quasi-totalité des candidats se sont prononcés pour la poursuite du processus de paix des accords de Matignon, signés en 1988 par le premier ministre de l'époque, Michel Rocard, par le dirigeant indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), tué le 5 mai 1989, et par Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste).

Les débats métropolitains trouvent un écho affaibli sur une île située à 22 000 kilomètres de l'Elysée. La campagne électorale mobilise modérément les quelque 104 000 Calédoniens en droit de voter, qui préfèrent se réserver pour les municipales et, surtout, pour les élections provinciales du mois de juillet. La publication, par le quotidien local, *Les Nouvelles calédoniennes*, de longues listes de noms de Calédoniens de toutes ethnies, appelant à voter pour M. Balladur, n'y change rien.

Les récentes visites de Michel Rocard et de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, venus respectivement soutenir Lionel Jospin et Edouard Balladur, ont cependant donné un coup d'accélérateur à la campagne. L'ancien premier ministre, visiblement heureux de retrouver le territoire, ne tient manifestement pas rigueur au FLNKS de ses choix. Deux des composantes du Front prônent la non-participation à un scrutin *« qui ne concerne pas les Canaques »*. Les deux autres appellent à voter *« pour le candidat de gauche »*, sans autre précision.

L'UNITÉ DU RPCR

Il y a les danses de bienvenue, l'accueil coutumier sur l'île de Lifou, les paroles chaleureuses du président de la province des îles Loyauté, membre de l'Union calédonienne, composante majoritaire du FLNKS, Richard Kaloï, qui apporte un soutien appuyé à Lionel Jospin. Alors, qu'importe le faible nombre – une petite soixantaine – des auditeurs réunis sous le faré au toit de chaume ! L'orateur trouve ici des oreilles attentives lorsqu'il rappelle que *« la gauche, c'est le dialogue et l'écoute, et non la répression »*.

A Pouembout, village européen de la côte ouest, ce sont à peine quarante personnes qui viennent écouter l'ancien premier ministre. M. Rocard a pu découvrir l'un des symboles de la provincialisation voulue par les accords de Matignon. Il a visité les bâtiments de l'assemblée de la province nord, guidé par son président (FLNKS) Léopold Jorédié. Seul le meeting de Nouméa rassemblera finalement un auditoire plus important pour écouter M. Rocard : de cinq cents à six cents personnes, dont une se lèvera vers la fin pour simplement déclarer : *« Merci pour les accords de Matignon ! »*

Son avion s'envole peu après au-dessus du lagon, alors qu'arrive celui de François Fillon. Le ministre RPR reçoit, lui aussi, un accueil coloré et chaleureux dans une île où indépendantistes et anti-indépendantistes s'étaient durement affrontés en 1984 et en 1987-1988. Les réunions publiques, organisées pour le compte de MM. Chirac et Balladur, drainent des foules autrement plus nombreuses : l'organisation du RPCR est là.

Le parti de M. Lafleur, qui avait apporté son soutien, dès janvier, à l'actuel premier ministre, compte aussi des chiraquiens, regroupés derrière Maurice Nénou-Pwataho, l'autre député RPR du territoire. Ce dernier, qui s'était prononcé à l'origine pour M. Balladur, a finalement accepté la proposition d'Alain Juppé de présider le comité de soutien « officiel » à Jacques Chirac, *« pour conserver l'unité du RPCR »* et... contenir l'influence d'un comité de soutien « officieux » constitué par des personnalités opposées à M. Lafleur.

Franck Madœuf



M. de Villiers juge « burlesque » l'appel de M. Le Pen à se retirer

GRISÉ PAR des sondages qui le placent à quelques encablures du candidat Edouard Balladur, Jean-Marie Le Pen a lancé, samedi 15 avril, un appel à Philippe de Villiers afin qu'il se retire pour assurer la présence de *« la droite nationale »* au second tour de l'élection présidentielle. « *M. de Villiers*, a expliqué le président du Front national au terme du conseil national de son parti, *marche sur un programme très largement inspiré par le nôtre. (...) L'addition de nos voix me placerait évidemment et sans discussion dans la certitude du deuxième tour.* »

Cette « évidence » aura mis du temps à sauter aux yeux des dirigeants du FN. Lorsqu'à la mi-janvier M. le Pen lance sa campagne, ses lieutenants considèrent plutôt avec dédain le voisinage du président du Mouvement pour la France. Bruno Gollnisch, vice-président du FN, estimait que sa présence rendait certes *« plus difficile la progression du FN auprès de l'électorat de la majorité parlementaire »*, mais affichait *« son optimisme à long terme »* puisque, à l'en croire, M. de Villiers ne ferait rien d'autre que de contribuer à diffuser les thèses de M. Le Pen. Bruno Mégret, directeur de campagne de M. le Pen, partageait également cette analyse en déclarant : *« Philippe de Villiers introduit un élément de parasitage qui sera compensé par le fait qu'il se comporte comme un porte-voix des idées du Front national. »*

Cette appréciation de la situation s'avérait en fait déjà en contradiction avec l'analyse comparative des électorats villiériste et du Front national, livrée dans *Le Monde* du 19 novembre, sous la plume de Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (Cévipof). Tirant les leçons des élections européennes de juin 1994, M. Perrineau constatait qu'*« un courant néoconservateur, à forte composante idéologique et ne mettant pas son drapeau dans sa poche, s'autonomise au sein des droites classiques »* et que, par conséquent, *« il serait imprudent de pratiquer l'amalgame entre ce courant et l'extrême droite protestataire »*.

La difficulté rencontrée par M. Le Pen pour obtenir les cinq cents signatures d'élus nécessaires à la présentation de sa candidature devait amener le FN à ne plus afficher la même mansuétude vis-à-vis de M. de Villiers, suspecté de faire pression sur les élus pour contrarier la campagne de son président. Dès lors, les appels au *« vote utile »* n'ont plus cessé. M. Mégret multipliait les mises en garde *« aux électeurs qui songent encore à voter pour M. de Villiers et qui jouent contre leurs idées »*. « *Je dois dire*, expliquait encore M. Le Pen, dans un entretien au *Monde* du mardi 11 avril, *qu'il n'est pas illégitime de ma part d'espérer que les électeurs votent utile. M. de Villiers n'a pas présenté un programme d'une grande originalité* ».

M. Mégret fut le premier à convier M. de Villiers *à « s'effacer avec élégance »*. M. Le Pen vient de renchérir en lui demandant de *« prendre ses responsabilités »* et de *« concourir par son retrait à la défense des idées nouvelles »*. *« Burlesque »*, a aussitôt répondu le président du conseil général de Vendée, tenant d'une autre conception du « vote utile ». *« Une voix pour Le Pen est une voix perdue*, raisonne-t-il. *Une voix pour Philippe de Villiers est un vote d'influence et donc d'efficacité »*. Affirmant n'avoir aucune foi dans les sondages, M. de Villiers a préféré mettre cet appel au retrait *« sur le compte d'une certaine panique »*.

Dans ce genre d'échanges, le compte bancaire tient aussi une certaine place. Se retirer reviendrait à se priver des indispensables remboursements des frais de campagne par l'Etat. Moins que personne, M. le Pen n'ignore rien de ces contingences concrètes. Son initiative ne peut donc qu'être mise, elle, sur le compte d'une agitation médiatique supplémentaire.

D. C.

Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière

« Je ne vois pas pourquoi je me priverais de défendre une nouvelle fois mes idées »

Arlette Laguiller ne choisira pas au second tour entre M. Chirac ou M. Balladur d'un côté et M. Jospin de l'autre, considérant qu'au regard des *« intérêts des travailleurs »* il n'y a pas de différence entre eux. Elle estime par ailleurs que son discours, *« dont certains disaient qu'il était ringard »*, s'applique mieux que jamais à la situation. L'entretien avec la candidate de Lutte ouvrière fait suite à ceux que nous avons publiés avec M. Le Pen, M. Cheminade, Mme Voynet, M. de Villiers et M. Hue (*Le Monde* des 11, 12, 13, 14 et 15 avril).

« Comment expliquez-vous l'écho favorable que rencontre votre campagne ?

– Je l'attribue au fait que la majorité des gens auxquels je m'adresse sont écœurés par les scandales, par cet argent facile qui a marqué ces quinze dernières années, l'argent facile lié à la corruption, non seulement des hommes politiques mais aussi des grands patrons, tous les bénéfices affichés par les grandes entreprises. Les gouvernements de droite et de gauche ont favorisé le profit et les bénéfices au détriment du monde du travail et de la classe ouvrière.

» Beaucoup de gens se rendent compte que la situation est intenable et que ce n'est pas possible de continuer dans une société où il y a cinq ou six millions d'exclus du monde du travail. Je crois qu'il y a une prise de conscience de plus en plus grande qu'il y a bien une division de la société en classes.

» Mon discours, dont certains disaient qu'il était ringard, s'applique mieux que jamais à la situation et à la notion de mesures d'urgence à prendre pour en finir avec le chômage et l'exclusion, des mesures d'urgence autoritaires contre le patronat.

– Vous êtes très critique envers Lionel Jospin et Robert Hue ; où passe, selon vous, la ligne entre la droite et la gauche ?

– La frontière passe entre les intérêts des travailleurs et des chômeurs, et ceux du patronat, soutenus par tous les hommes politiques, que ce soit M. Chirac, M. Balladur, ou le parti de M. Jospin. Il en va de même du point de vue des valeurs progressistes ; M. Jospin ne parle que de revenir sur le code de la nationalité, que de *« peigner »* les lois Pasqua. Il ne s'engage pas à les annuler. Même sur ces valeurs progressistes ou de gauche, je ne trouve pas que M. Jospin se distingue des autres candidats de droite.

» Pour ce qui est de M. Hue, c'est vrai que dans son programme on trouve des revendications qui sont celles du monde du travail. Mille francs d'augmentation – moi je dis 1 500 –, ce sont des revendications qu'on voit surgir dans les conflits en cours. C'est vrai qu'il dit comme moi qu'il faut supprimer la CSG sur les bas salaires, c'est vrai que dans ses discours on entend les mots d'*« argent-roi »*, même s'il ne parle pas de réquisitionner les entreprises qui font des bénéfices et qui continuent de licencier. Le problème, c'est que ces revendications du monde du travail, il va les oublier entre les deux tours. Il donnera ses voix à M. Jospin comme un paquet-cadeau, sans exiger que M. Jospin s'engage ne serait-ce que sur une seule de ces revendications.

– Pour vous, il n'y a pas de différence entre un second tour qui opposerait M. Chirac à M. Balladur et un second tour qui opposerait M. Chirac à M. Jospin ?

– Pour les intérêts des travailleurs, je n'y vois pas de différence. Je ne dis pas que les hommes sont semblables, mais je ne choisirai pas entre M. Chirac et M. Balladur, qui sont des représentants ouverts du patronat, et M. Jospin, qui en est un représentant un peu plus hypocrite. Il n'y a pas de différence et les travailleurs le disent dans les conflits en cours. Ces conflits sont assez exceptionnels, car il y a peu d'exemples d'élection de cette importance accompagnée de conflits sociaux.

» Les travailleurs répondent qu'ils n'ont aucune illusion sur ce que pourra faire pour eux celui qui sera élu, le candidat de droite ou le candidat du Parti socialiste. Ils montrent qu'ils ont plus confiance dans leur lutte, dans leur mobilisation, que dans celui qui sera élu, quel qu'il soit. Si mon langage rencontre un certain écho, c'est que je dis aux travailleurs que plus ils seront nombreux à voter pour moi, plus cela nous mettra en bonne situation pour imposer le plan d'urgence que je propose.

– Les salariés ne sont-ils pas divisés entre ceux qui demandent le partage des fruits de la reprise et ceux qui luttent simplement pour conserver leur emploi ?

– Il ne faut pas diviser les luttes de cette façon. Chez Renault, chez Michelin, les travailleurs se rendent compte que ce n'est pas parce qu'on n'augmente pas les salaires que des emplois sont créés. L'argent engrangé sert uniquement aux profits, il ne sert même pas à abaisser les prix des produits fabriqués par ces entreprises. Dans de nombreux conflits, comme à La Poste par exemple, les deux revendications vont de pair. Ces deux revendications ne s'opposent pas. L'augmentation du pouvoir d'achat, c'est une consommation plus grande donc créatrice d'emplois.

– Comment expliquez-vous que de nombreux jeunes et de nombreux ouvriers apportent leur voix à Jean-Marie Le Pen, alors qu'ils se portaient traditionnellement sur les partis de gauche ?

– Il y a des ouvriers et des jeunes pour tous les partis, de droite comme de gauche, d'extrême droite comme d'extrême gauche. On se moque souvent de mon *« Travailleuses, travailleurs »*, mais c'est la majorité de la population de ce pays, parce que ce sont tous les gens qui vivent de leur travail sans exploiter personne : des ouvriers, des professions intellectuelles, des enseignants, des petits commerçants, des petits paysans et des petits artisans. Je combats évidemment les idées de Le Pen dans mes meetings, dans tout ce que je dis et dans toute mon activité militante. Je crois que si des travailleurs et des travailleuses votent Le Pen, ils se font du tort à eux-mêmes, parce que ce n'est pas seulement un ennemi des gens qui sont d'origine étrangère, mais aussi un ennemi de tous les travailleurs.

– Pensez-vous que vous aurez encore une fois à défendre vos idées à la prochaine élection présidentielle ?

– Je me présente pour pouvoir exprimer des idées qui existent dans ce pays, qui sont portées dans les entreprises par des militants, mais qui n'auraient pas droit de cité si nous ne nous présentions pas aux élections. Je ne vois donc pas pourquoi je me priverais, si j'en ai la possibilité, de défendre une nouvelle fois mes idées. »

Propos recueillis par
Gilles Paris

M. Mitterrand entend assumer ses fonctions « jusqu'au bout »

TOULON
de notre correspondant

Séjournant au fort de Brégançon (Var), où il est arrivé samedi 15 avril par hélicoptère après un court séjour dans le Lubéron, François Mitterrand a reçu à 19 heures quelques journalistes dans le salon d'honneur de la résidence présidentielle en compagnie de son fils Gilbert. *« Je suis en mesure d'assumer mes fonctions jusqu'au bout et de terminer mon mandat »*, a déclaré M. Mitterrand, qui, au cours de cet entretien informel, a tenu à rassurer ses invités sur son état de santé, précisant qu'il participerait le 8 mai à la commémoration de la victoire des alliés en se rendant à Londres, puis à Berlin, dans la soirée, avant de gagner Moscou le lendemain, et pourquoi pas en compagnie de son successeur à l'Elysée ? a-t-il fait remarquer avec une pointe d'humour.

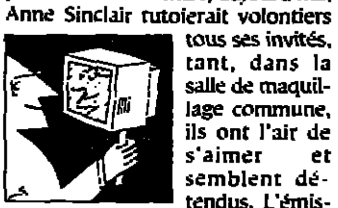
Se préparant à sa propre relève, le président de la République a réaffirmé que sa voix, lors de l'élection présidentielle, irait *« naturellement »* à Lionel Jospin. *« Il m'a beaucoup aidé lorsque je me suis présenté moi-même. »* Refusant de se laisser aller à des commentaires politiques, M. Mitterrand a néanmoins cédé à un commentaire lapidaire sur la campagne présidentielle : *« C'est normal d'accabler celui qui s'en va pour mettre en difficulté ses amis et les empêcher de lui succéder. »* Rejoignant ainsi les propos alarmistes sur son état de santé, il a enchaîné sur ces mots : *« Concernant les rumeurs selon lesquelles j'étais dans le coma [...], on a été gentil ! Je suis sérieusement malade, c'est vrai, mais je m'en sors plutôt bien. Je n'ai aucune compétence pour vous parler de mon traitement, mais quand on souffre c'est beaucoup par imagination. »* Devant pareille situation, dont il ne semble pas vouloir masquer la réalité, François Mitterrand souhaite *« encore bien vieillir et bien mourir »*. Au-delà des commémorations du 8 mai, il souhaite gravir traditionnellement la roche de Solutré, le 20 mai. *« Si mes jambes le veulent bien »*, ajoute-t-il dans un sourire avant de porter un toast avec ses invités, les accompagnant d'un simple verre d'eau.

Et que deviendra-t-il quand il ne sera plus président ? *« Un citoyen comme je n'ai jamais cessé de l'être. Je vivrai comme avant. Je pense rester à Paris et j'irai passer mes vacances dans les Landes. »* Pour l'heure, François Mitterrand n'aspire qu'à un peu de repos en famille et à finir la lecture du livre de William Styron *Un matin de Virginie*. Il regagnera Paris mardi 18 avril pour assister le lendemain au conseil des ministres et présider, le 20 avril, au transfert des cendres de Pierre et Marie Curie au Panthéon.

José Lenzini

Le club des six sondeurs

HORS ANTENNE, Anne Sinclair tutoie Jérôme Jaffré : normal, Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la Sofres, travaille pour « 7 sur 7 ». Mais, aujourd'hui, Anne Sinclair tutoierait volontiers tous ses invités, tant, dans la salle de maquillage commune, ils ont l'air de s'aimer et semblent détendus. L'émission, cette semaine, est consacrée aux sondeurs.



HORS CHAMP

Exceptionnellement, elle est enregistrée un samedi, à la Plaine Saint-Denis. « *Allez, on voit bien qu'on n'est pas des invités importants*, dit Jérôme Jaffré devant la journaliste de TF 1. *C'est la première fois que je vois Anne faire une émission en jean.* »

Entre eux, les « sondeurs » se disent aussi « tu ». Ce n'est pas qu'ils se voient si souvent : un petit colloque de temps en temps sur la dictature des sondages, un débat télévisé pour expliquer si, oui ou non, ils font et défont l'opinion, une « conf » à Sciences-Po... Mais ils font le même métier, et puisqu'on les attaque si souvent il faut bien faire montre d'un peu de solidarité. « *Pierre Giacometti, Jean-Marc Lech, Philippe Méchet, Roland Cayrol, Laurence Parisot, Jérôme Jaffré : je donnerai le nom de votre institut après le vôtre, pour qu'on sache* », prévient la journaliste de TF 1. « *Surtout, devant le micro, parlez-vous naturellement, faites comme d'habitude* », dit encore Anne Sinclair.

Drôle d'ambiance. Certains plaisantent, d'autres s'observent. « *Attention, un sondage est une photographie prise à l'instant* t, s'amuse « Jérôme Jaffré-Sofres ». – *Tous ces chiffres sont à prendre avec la plus grande prudence* », pouffe un autre. « Jean-Marc Lech-Ipsos » teste ses concurrents : « *La grande nouveauté de cette campagne, c'est que pour la première fois Arlette Laguiller m'a payé ses confis* [ses sondages confidentiels] ». Personne ne renchérit. Jean-Marc Lech prêche-t-il le faux pour savoir le vrai ? La candidate de Lutte ouvrière a-t-elle eu plus de considérations pour certains que pour d'autres ? Le responsable d'Ipsos se lève, très content du silence et de son effet.

Pause-jus d'orange avant l'émission et, ils le savent, « *la semaine de tous les dangers* ». Les publications d'estimations sont interdites pendant les huit jours qui précèdent l'élection : les états-majors, les quotidiens et les magazines, les chaînes de télévision assaillent le club des six au téléphone. « *C'est surtout à partir du jeudi soir*, s'excuse Anne Sinclair. – *Un enfer*, dit l'un. – *Une période importante où se nouent les amitiés qui feront les contrats de demain*, explique l'autre. *Si vous êtes tout seul à annoncer une victoire à quelqu'un et qu'il gagne, il vous en sera éternellement reconnaissant.* »

Entre eux, ils comparent. « *19 pour Balladur, 19,5 pour Jospin ? J'ai toujours dit que ce sont les demis qui te perdront.* » « *Avec des chiffres comme ça, j'aimerais bien voir ses bruts* », grommelle un autre dans le dos d'un troisième, en parlant de ses résultats avant pondération. Pas d'insultes, pas de mots. Le vice-président de TF 1, Etienne Mougeotte, tend l'oreille, histoire de glaner les dernières estimations. « *Le rêve, c'est qu'à 20 heures on ne puisse pas dire qui sera au second tour.* »

Anne Sinclair semble rassurée. Entre les « *jeunes* » et les « *barbes vénérables* », entre les « *polito-crottes* » et les autres, comme dit le responsable d'Ispos en parlant de ses confrères « *de la péniche, rue Saint-Guillaume* », tout devrait bien se passer. Une photo de famille, pour *VSD*, « avec » puis « sans » Etienne. On s'assied autour du plateau. « *Essais de voix !* commande la régie. – *Ma chère Anne, le contrat avec « 7 sur 7 » est renouvelé pour dix ans*, dit Jérôme Jaffré-Sofres. – *Tiens ? Je n'ai pas vu passer l'appel d'offres*, glisse Laurence Parisot-Ifop. – *Le dernier sondage CSA donne Cayrol à 54, et Arlette à 46* », enchaîne son voisin. Pierre Giacometti-BVA clôt le bal : « *Jérôme Jaffré va-t-il se présenter une quatrième fois à l'élection présidentielle ?* » Antenne. Tout le monde s'aime à nouveau. « 7 sur 7 » peut commencer.

Ariane Chemin

Les Jeunes Musulmans de France incités à voter

LE DEUXIÈME CONGRÈS des Jeunes Musulmans de France a réuni quatre mille personnes dont environ deux mille femmes, du 15 au 17 avril, au Bourget (Seine-Saint-Denis). Le secrétaire général de l'association, Farid Abdelkrim, a exclu *« tout vote religieux »* et a souhaité que ce congrès *« incite les jeunes à prendre part à la vie politique »*. *« Ici, en France, nous devons jouer la carte de la démocratie. Il n'est pas question de créer un parti politique islamique »*, a-t-il ajouté, précisant que, *« Français à part entière »*, les musulmans voulaient *« être traités comme tels »*.

De son côté, Abdallah Ben Mansour, président de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui regroupe plus de deux cents associations, a déclaré, en brandissant sa carte d'électeur : *« Avec cette carte, vous témoignez que vous êtes musulmans et français. »* *« Il faut choisir le candidat le mieux placé pour répondre à votre aspiration »*, a-t-il déclaré sans donner, lui non plus, de consigne de vote. *« L'islam ne doit pas être un lobby dans la société »*, a-t-il poursuivi, estimant le vote musulman à plus de deux millions de *« voix potentielles »*.

Edouard Balladur d'accord avec l'abbé Pierre sur le logement social

A L'ISSUE d'une visite de la Cité de la Joie, au Plessis-Trévise (Val-de-Marne), samedi 15 avril, Édouard Balladur s'est déclaré *« tout à fait d'accord »* avec l'abbé Pierre sur la nécessité d'accélérer le rythme de construction de logements sociaux. Après avoir rappelé sa proposition de porter à cent mille, en cinq ans, le nombre de logements construits chaque année, le premier ministre-candidat s'est dit prêt à *« étudier le plus vite possible »* l'objectif de deux cent mille logements réclamé par l'abbé Pierre. M. Balladur a fait part de son intention de créer un *« service public du logement social dans chaque département »*. La Cité de la Joie du Plessis-Trévise fut la première résidence d'accueil d'urgence créée par l'abbé Pierre en 1955.

■ **PRUDENCE :** *« Les choses ne sont pas faites »*, **a estimé, dimanche 16 avril sur France 3, Lionel Jospin** à propos de ses chances de figurer au second tour. Des trois candidats qui figurent en tête des sondages, M. Jospin a noté qu'il est *« le seul »* à proposer la diminution du temps de travail. Interrogé sur le soutien qui lui a été apporté par François Mitterrand, il a estimé que *« le président de la République a des convictions, il les a exprimées, il a dit son vote en ma faveur. Je crois que ça éclaire un certain nombre de nos concitoyens. Je ne crois pas qu'il soit souhaitable de lui en demander plus »*.

■ **IRRÉGULARITÉS : un référé en responsabilité assignant l'Etat a** été déposé, vendredi 7 avril, pour accélérer la procédure engagée par des militants Verts contre les irrégularités qui auraient été commises sur les listes électorales du troisième arrondissement de Paris lors des élections municipales de 1989 (*Le Monde* du 28 février). Jugement le 2 mai.

Une élection cantonale partielle

HAUTE-CORSE : canton de Ghisoni (2e tour)
I., 2 781 ; V., 2 436 ; A., 12,5 % ; E., 2 392.
Pierre-Jean Paolini, c. s., div. d., 1 206 (50,41 %). **RÉÉLU.**
Jean-Michel Gambini, div. d., 1 186 (49,59 %).

Le conseiller général sortant (divers droite), Pierre-Jean Paolini, conserve son siège avec vingt voix d'avance sur son concurrent Jean-Michel Gambini, fils de l'ancien conseiller général (RPR) Dominique Gambini, battu en mars 1994 par sept voix d'écart. Cette élection avait été annulée par le Conseil d'Etat, des irrégularités ayant été relevées dans certains votes par procuration. Pour le second tour, la forte mobilisation des abstentionnistes de dimanche dernier et le report des voix de gauche ont profité à Pierre-Jean Paolini. Pourtant, l'autre enjeu de cette élection reste entier. La succession de Dominique Gambini à la mairie de Ghisonaccia (Haute-Corse), la commune la plus importante du canton, reste ouverte. En effet, Jean-Michel Gambini et devance le conseiller général sortant d'une voix.

27 mars 1994 : I., 2 619 ; V., 2 287 ; A., 12,67 % ; E., 2 227 ; Pierre-Jean Paolini, UDF, 1 117 (50,16 %) ; Dominique Gambini, c. s., RPR, 1 110 (49,84 %).

هكذا من الأصل

JUSTICE Dans un rapport, la sous-direction des affaires économiques et financières de la chancellerie constate l'insuffisance de la formation de la magistrature en matière économique et financière. Cette absence de spécialisation a conduit à une dérive : depuis une dizaine d'années, de nombreux contentieux ont échappé au juge, qui est amené à se dessaisir de plus en plus souvent au profit des experts. ● DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES devraient être créées dans les juridictions. Cette approche permettrait de ne pas bouleverser la carte judiciaire que la mission considère pour le moment comme une *« donnée incontournable »*. ● LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE, estime la mission, devrait être améliorée. Le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature comprendrait des épreuves obligatoires de droit économique et financier.

Les magistrats doivent être mieux formés aux affaires économiques

Un rapport établi à la chancellerie souligne l'insuffisante préparation des juges et des procureurs chargés de traiter les dossiers financiers, et propose des remèdes

DEPUIS QUE les « affaires » ont envahi le paysage politique français, les chefs d'entreprise et les élus mettent régulièrement en cause, à mots plus ou moins couverts, la compétence économique et financière des magistrats. Cette campagne, où affleure souvent la mauvaise foi, s'appuie sur une réalité : dans ce domaine sensible où la justice se montrait naguère très discrète, la formation est embryonnaire. Au fil des ans, les grandes juridictions ont mis sur pied des services spécialisés mais la plupart des tribunaux sont encore démunis.

La sous-direction des affaires économiques et financières de la chancellerie ayant décidé de dresser un état des lieux, un questionnaire a été envoyé, en février à deux mille magistrats, qui y ont répondu *« sans concessions et sans fard »*. Au terme de cette étude, la mission mesure le chemin à parcourir. *« Les juges de l'an 2000,* note-t-elle, *ressemblent à s'y méprendre, en ce qui concerne la formation économique et financière, à ceux de la réforme Debré* [de 1958], *quelques innovations mises à part et au demeurant fort intéressantes. Cependant, la demande reste forte, de la part de ceux qui rendent la justice, d'en savoir plus sur le monde économique et financier, d'être mieux formés, en bref, de mieux comprendre. »*

Pour la mission, la réponse ne réside pas dans une énième réforme de la procédure pénale. *« Elle n'apporterait aucune solution »*, estime le rapport. Plusieurs textes ont d'ailleurs été adoptés au cours de la dernière décennie : depuis 1975, les poursuites, l'instruction et le jugement des infractions économiques et financières sont censés être centralisés mais, *« faute de moyens budgétaires d'accompagnement et en raison de rigidités procédurales, cette loi est restée lettre morte. »* Le texte de 1994, qui a tenté de donner un nouvel élan à la spécialisation des juridictions en simplifiant la procédure, a connu le même sort, se heurtant à *« une insuffisance de moyens »*, constate le rapport.

SECTIONS SPÉCIALISÉES

Face à ces difficultés, la mission estime qu'il faut faire preuve de souplesse et de pragmatisme. Plutôt que de bouleverser la carte judiciaire de la France, elle propose de créer, au sein des juridictions existantes, des fonctions économiques et financières. Elle suggère de consacrer, dans un décret, l'existence des sections spécialisées qui ont déjà été mises en place et d'en créer de nouvelles. Les magistrats destinés à ces services seraient délégués dans leurs nouvelles fonctions par le président ou le procureur, et toute nouvelle affectation devrait prendre en compte leur spécialité. Pour leur recherche et leur documentation, ils pourraient être aidés par les assistants de justice créés par la loi du 8 février.

La seconde réponse avancée par la mission est, évidemment, la formation. Dans ce domaine, les magistrats sont clairement demandeurs : 87 % des magistrats qui ont renvoyé le questionnaire reconnaissent la nécessité d'une information sur le monde économique et 70 % regrettent l'insuffisance de la formation initiale dans ce domaine. *« La résolution des conflits passe autant par l'application des règles de droit que par la compréhension des mécanismes économiques de plus en plus complexes,* souligne le rapport. *Le juge doit être capable de distinguer les comportements frauduleux des méthodes anormales ou tout simplement de la mauvaise gestion. (...) Comment, en effet, apprécier un délit de favoritisme commis à l'occasion d'une passation de marchés publics si l'on méconnaît tout de ce secteur ? »*

JE VAIS EN STAGE DANS UNE BANQUE SUISSE.

PLANTU

Dans ce domaine, des efforts ont déjà été faits. Au cours de leur scolarité, les auditeurs de justice de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) de Bordeaux accomplissent un stage de trois mois dans une entreprise, une collectivité locale, une administration ou une juridiction étrangère, ils suivent un séminaire de trois jours consacré à la comptabilité et peuvent s'initier au droit économique et social dans le cadre d'un module facultatif. Au cours de leur carrière, les magistrats en poste bénéficient, en outre, de plusieurs stages de formation continue. *« Ces instruments paraissent néanmoins insuffisants pour permettre au juge d'affronter les difficultés du contentieux économique et financier,* estime la mission. *Ils reposent en effet pour l'essentiel sur une approche théorique qui ne saurait remplacer une véritable ouverture sur le monde extérieur. »*

NE PAS CRÉER UNE FILIÈRE NOBLE

En matière de formation initiale, la mission propose donc d'imposer, au concours d'entrée de l'ENM, des épreuves obligatoires de droit économique et financier et des épreuves facultatives d'économie et de gestion. Une fois intégrés, les auditeurs de justice suivraient une formation dispensée par une école de commerce et accompliraient un auditorat de trois mois minimum dans un tribunal de commerce. Pour les magistrats en poste, la mission propose d'encourager la mobilité et d'imposer à tous ceux qui se destinent au contentieux économique et financier un séminaire de quinze jours et un stage de trois mois dans une formation spécialisée. Au total, elle estime qu'il serait nécessaire de spécialiser environ deux cents magistrats.

La mission refuse cependant que l'on s'achemine vers une magistrature hautement technicisée. *« Une spécialisation trop pointue ne serait pas compatible avec une conception du magistrat-arbitre qui, de par sa formation généraliste, doit être capable de s'abstraire de la technique,* note le rapport. *Elle s'accorderait mal avec le principe de polyvalence qui permet à chaque magistrat d'occuper, au cours de sa carrière mais également au sein de la juridiction, l'ensemble des fonctions juridictionnelles. »* La mission, qui estime qu'une spécialisation trop poussée se heurterait à des obstacles budgétaires, souligne en outre que la création d'une filière spécifique *« présenterait, selon l'expression de nombreux magistrats interrogés, un danger de fracture du corps judiciaire en faisant émerger une filière noble. »*

Dans ce combat pour la formation, la magistrature joue gros : si elle reste absente du terrain économique et financier, elle verra sans doute se multiplier les organismes indépendants chargés de réguler le monde économique et financier, comme la Commission des opérations de Bourse (COB). Dans son rapport, la mission estime d'ailleurs que l'histoire de ces dernières années n'est *« pas neutre »*. *« Le bilan de la décennie passée est accablant,* note-t-elle. *La plupart des contentieux économiques et financiers spécialisés ont échappé au juge au motif le plus souvent invoqué que ce dernier ne serait pas compétent pour les traiter. Cette antienne n'a que peu de fondement tant il est vrai qu'une formation adéquate aurait permis de rémédier à cette carence. »*

Anne Chemin

★ Ce rapport a été rédigé par Michel Dobkine, sous-directeur des affaires économiques et financières à la chancellerie, Marie-José Lotte, magistrat à la sous-direction des affaires économiques et financières, et Bruno Jactel, auditeur au Conseil d'Etat.

La sous-direction des affaires économiques et financières

● **Composition.** Dirigée par Michel Dobkine, la sous-direction des affaires économiques et financières et de lutte contre la criminalité organisée a été créée par deux arrêtés de juillet 1994. Chargée d'améliorer la lutte contre cette délinquance, elle comprend dix magistrats, un représentant de la direction générale des impôts, un représentant de la direction des douanes et des droits indirects, un membre de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, un membre du Conseil d'Etat et un administrateur civil.

● **Assister les juridictions.** Cette sous-direction, qui *« assiste, sur leur demande, les juridictions »*, a constitué une documentation qui est à la disposition des parquets. Ils peuvent ainsi l'interroger sur la structure du capital d'une société ou les relations entre les collectivités territoriales et les sociétés d'économie mixte locales. La sous-direction fournit également une aide technique à la décision et assure la liaison avec des organismes tels que les chambres régionales des comptes.

● **Définir la politique criminelle.** La sous-direction est chargée de définir les grandes orientations de politique criminelle en matière de délinquance économique et financière. Le 21 mars, elle a ainsi diffusé dans les juridictions une circulaire encourageant la lutte contre la contrefaçon de marques. Afin d'améliorer la lutte contre la délinquance économique et financière, elle propose les ajustements législatifs ou réglementaires qui s'imposent. Elle a donc demandé aux parquets de rédiger un rapport annuel recensant les principales difficultés auxquelles se heurtent actuellement les magistrats.

Douze propositions, de la comptabilité à la stratégie d'entreprise

LA MISSION de la sous-direction des affaires économiques et financières du ministère de la justice fait douze propositions pour améliorer la formation des magistrats.

Formation initiale

– **Un auditorat obligatoire auprès des tribunaux de commerce.** Afin que les magistrats *« appréhendent mieux les réalités de la vie économique et le fonctionnement de l'entreprise »*, les auditeurs de justice de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) de Bordeaux accompliraient un auditorat de trois mois minimum au sein des tribunaux de commerce.

– **Une formation économique obligatoire.** Les auditeurs devraient suivre, au cours de leur scolarité, une formation obligatoire *« d'une durée conséquente »* sur la stratégie de l'entreprise, l'analyse financière et comptable et la fiscalité. Elle serait organisée par des écoles de commerce, telles que l'ESSEC et HEC.

– **Des épreuves de droit économique et financier au concours d'entrée.** Les épreuves d'entrée à l'ENM intègrent déjà des éléments de droit fiscal, économique, financier et commercial, mais la mission propose une épreuve obligatoire de droit économique et financier et une épreuve facultative de comptabilité, d'analyse ou de gestion financière.

Formation continue

– **La mobilité.** La mission propose que deux cents postes soient offerts aux magistrats au titre de la mobilité. Ces magistrats *« désireux de mieux comprendre le monde économique et financier »* pourraient occuper des fonctions dans une préfecture, une chambre régionale des comptes, un établissement public de l'Etat, une entreprise publique ou une chambre de commerce et d'industrie.

– **Un stage avant toute affectation économique et financière.** Les magistrats amenés à exercer des fonctions économiques et financières bénéficieraient avant leur prise de fonctions d'un séminaire de quinze jours et d'un stage d'environ trois mois auprès d'une formation spécialisée.

– **Une évaluation des actions de formation.** Un « audit qualité » des actions de formation continue serait mis en place afin de déterminer un cahier des charges.

– **Des séminaires nationaux déconcentrés.** Afin de compenser l'hétérogénéité de la formation déconcentrée, la mission propose de réunir régulièrement des séminaires nationaux.

– **Des regroupements fonctionnels biannuels.** Afin que les magistrats spécialisés puissent confronter régulièrement leurs expériences, la mission suggère d'organiser des regroupements biannuels sous l'égide de la sous-direction des affaires économiques et financières.

Des sections spécialisées

– **Des sections économiques et financières.** La mission estime nécessaire de formaliser dans un décret l'existence des sections spécialisées en matière économique et financière qui travaillent déjà sur le terrain.

– **L'affectation des magistrats spécialisés.** Afin de valoriser la professionnalisation des magistrats, la mission propose que le président de la juridiction soit chargé de déléguer des juges dans ces sections. Il pourrait en aller de même avec les substituts.

– **Une politique d'affectation des magistrats spécialisés.** La mission souhaite que toute formation soit attestée par une fiche individuelle et complétée par la validation d'un plan de formation individuel. Les services judiciaires devraient affecter ces magistrats en priorité dans les sections spécialisées.

– **Des assistants de justice.** Les assistants de justice, tels que définis par la loi du 8 février 1995, pourraient effectuer des travaux de recherche et de documentation dans ces sections spécialisées.

Embrouillamini diplomatique pour un Toulousain détenu au Texas

UN RENDEZ-VOUS à Matignon, des centaines de lettres aux ministres, aux députés, aux ambassadeurs... La mère et le frère de Pierryck Castellazzi, un Toulousain emprisonné au Texas, se mobilisent depuis maintenant un an et demi pour obtenir son transfèrement en France. Cette affaire complexe, traitée à la fois par la chancellerie, le Quai d'Orsay, l'ambassade des Etats-Unis à Paris et le consulat français à Houston, semble aujourd'hui au point mort. Les autorités françaises, en dépit de leurs promesses répétées, ne parviennent pas à obtenir du Texas l'application d'une convention signée en 1983 avec les Etats-Unis, selon laquelle les deux pays sont *« désireux de permettre aux condamnés, avec leur consentement, de purger toute peine privative de liberté dans le pays dont ils sont ressortissants »*.

L'histoire de cet homme de trente-sept ans relève du roman noir (*le Monde* du 11 août 1994). Il purge une peine de quarante ans de détention pour un crime qu'il nie avoir commis, il y a six ans, presque jour pour jour, le 14 avril 1989 : le meurtre de son beau-père américain (le mari de sa mère à l'époque). Ken Churchill, la victime, était un employé de l'administration pénitentiaire texane. Selon Pierryck Castellazzi, il était homosexuel, et le véritable meurtrier serait un adolescent qu'il tentait de violenter.

Comme l'a confirmé l'enquête du *Monde*, un témoin capital a menti lors du procès et certains aspects du dossier demeurent inexpliqués. Pour réclamer son transfèrement, M. Castellazzi n'invoque pourtant pas le fond de l'affaire. Il demande à purger le restant de sa peine en France, loin de Michael Unit, l'établissement où il est actuellement incarcéré.

Son cas, suivi par deux avocats toulousains (Me Escudier et Me Givry), est devenu un enjeu diplomatique et politique.

Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, qui souhaite se rendre sur place, ne peut obtenir un rendez-vous avec le nouveau gouverneur républicain du Texas, Georges Bush Junior, fils de l'ancien président des Etats-Unis. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, fait office d'intermédiaire, mais il n'a pu, pour l'instant, débloquer la situation en faveur de M. Baudis. Dans un courier adressé le 4 mars au député de la Haute-Garonne (UDF) Serge Didier, M. Juppé s'est engagé à réitérer la demande de transfèrement.

Pourquoi le Texas fait-il la sourde oreille ? L'impact de l'affaire – les médias américains, dont le *Washington Post*, lui ont consacré des enquêtes – semble inciter à l'immobilisme dans un État où la sécurité est un thème sensible, surtout lorsque le détenu concerné est étranger. Le procureur, John Healey, qui se montre réservé, rappelle que M. Castellazzi vivait, en 1989, sous un nom d'emprunt, Charles Epley, et que son attitude au moment du meurtre de son beau-père avait été pour le moins équivoque, puisqu'il avait changé à plusieurs reprises de version des faits.

Un autre argument est également évoqué : la famille américaine du défunt, en l'occurrence ses nièces et neveux, s'oppose au transfèrement. A Toulouse, la mère de M. Castellazzi rétorque qu'en tant que veuve de ce même défunt, elle doit être considérée comme sa parente la plus proche et qu'elle peut, de ce fait, autoriser le transfèrement. Elle estime enfin que l'administration française ralentit ses démarches : le certificat de nationalité de son fils, demandé le 2 mars, ne lui est toujours pas parvenu. C'est à se demander si cet imbroglio juridico-diplomatique, né dans le sang, d'une énigme tortueuse, trouvera jamais d'issue.

Philippe Broussard

Aix-les-Bains tente de sauver la réputation de son établissement thermal

Eaux polluées, contaminations... le directeur est renvoyé devant le tribunal correctionnel

Le directeur des thermes d'Aix-les-Bains vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel, pour *« tromperie sur la qualité substantielle et la composition thermale de l'eau »*. Propriété de l'Etat, cet établissement désuet avait pris quelques libertés avec les normes sanitaires. Plusieurs dizaines de curistes sont tombés malades en 1989 et 1990. Aujourd'hui, l'établissement a engagé un vaste programme de rénovation.

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Une nouvelle fois, Aix-les-Bains tremble pour ses thermes. Le maire, Gratien Ferrari (UDF-PR), n'a pas hésité à parler de *« coup bas »* en commentant ce qu'il estime être *« une très mauvaise nouvelle »*. Mettant fin à une instruction ouverte en 1990, le juge Marc Baudot vient en effet de décider de renvoyer devant le tribunal correctionnel de Chambéry (Savoie) le directeur, Jean-François Bénevise, mis en examen le 14 novembre 1994, pour *« tromperie sur la qualité substantielle et la composition thermale de l'eau »*. Déjà mis à l'index dans le dernier rapport annuel de la Cour des comptes consacré aux dysfonctionnements des stations thermales françaises (*Le Monde* du 18 janvier), l'établissement savoyard, spécialisé dans les traitements des rhumatismes, et propriété de l'Etat depuis le rattachement de la Savoie à la France en 1860, se retrouve ainsi dans une nouvelle tourmente alors que débute la saison thermale.

L'affaire judiciaire remonte à l'été 1989. La sécheresse qui sévit alors contraint le directeur des thermes à utiliser l'eau d'un nouveau forage, dépourvu de tout agrément officiel. Estimant qu'il y a tromperie, le syndicat CGT du personnel des thermes porte plainte. Le procureur de la République de Chambéry d'alors, Eric de Montgolfier, ordonne une enquête et découvre que cette eau non agréée est d'une qualité supérieure à celle des deux sources habituellement utilisées. Ces dernières, apprend-il, ne répondent pas *« aux normes de qualité microbiologique définies par l'arrêté du 18 mai 1989, parce que l'eau contient des bactéries et notamment des streptocoques »*.

Sidéré, le procureur prend alors connaissance de différents rapports rédigés dans les années 88-89 à la demande de la direction générale de la santé, de la direction départementale de la concurrence et de la consommation ou d'un cabinet privé chargé d'un audit par le ministère de la santé. Tous s'avèrent accablants. Ils relèvent notamment que, faute de disposer de suffisamment d'eau thermale pour remplir les piscines, on fait régulièrement l'appoint avec de l'eau du robinet. Ou, plus grave, que les eaux de source sont régulièrement polluées de contaminations fécales ayant été détectées aux griffons, c'est-à-dire aux endroits où sont effectués les prélèvements. Ces rapports rappellent enfin que plusieurs analyses effectuées dans les locaux ont confirmé la présence de légionelles, bactéries se développant dans les milieux chauds et humides susceptibles de provoquer de graves troubles respiratoires, voire des pneumopathies, en particulier chez les personnes âgées, principale clientèle des thermes.

Malgré la levée de boucliers que son attitude provoque parmi les élus locaux, les médecins thermaux, voire les autorités préfectorales – le préfet est en effet le président de la commission administrative des thermes, – Eric de Montgolfier hausse le ton : *« Ma responsabilité est de faire appliquer la loi, y compris à l'Etat lorsqu'il viole ses propres lois »*, martèle-t-il.

Le procureur est d'autant plus motivé pour poursuive ses investigations que lui est signalé le cas d'un curiste resté plusieurs jours entre la vie et la mort à l'hôpital de Chambéry après avoir attrapé une légionellose (forme aiguë de pneumopathie parfois mortelle). Une quinzaine de plaintes de personnes tombées malades pendant leur cure l'incitent finalement à ouvrir une information *« pour tromperie sur la qualité d'un produit contenant des matières dangereuses susceptibles de porter atteinte à la santé »*.

Dans le même temps, le procureur presse l'Etat d'informer les curistes de la situation et d'entreprendre les travaux nécessaires pour rétablir une situation sanitaire correcte. Durant la saison 1990, année de la contamination la plus grave, 143 curistes ont été atteints de troubles, dont 30 de légionellose confirmée, révélera par la suite le rapport 1994 de la Cour des comptes.

> **Les thermes emploient 400 permanents, rythment l'activité d'une centaine de médecins et d'autant d'hôteliers...**

« L'attitude du procureur a constitué une sorte d'électrochoc », reconnaîtra par la suite le directeur, Jean-François Bénevise. Elle oblige en tout cas l'Etat, qui s'est trop longtemps désintéressé de l'établissement, pourtant placé sous la double tutelle des ministères de la santé et du budget, à réagir pour le sauver du naufrage qui menace. Vaste « paquebot » de 55 000 mètres carrés, héritage des années 30, où les surfaces de couloir sont supérieures à celles des soins, le bâtiment qui abrite les thermes, aujourd'hui totalement désuet et inadapté, a en effet besoin d'une rénovation d'ensemble.

Renvoyé devant le tribunal correctionnel en septembre prochain, Jean-François Bénevise peut cependant nourrir quelque amertume. Depuis son arrivée en 1987 à la tête de l'établissement, cet énarque de trente-huit ans s'est beaucoup investi pour améliorer l'image de marque des thermes. Sous son impulsion, plus de 40 millions de francs ont été notamment consacrés à de nouveaux forages, réalisés à des profondeurs exceptionnelles de plus de 2 000 mètres, permettant de fournir 4 millions de litres d'eau par jour, débarrassés de toute pollution. Des programmes de désinfection draconiens ont été lancés à l'intérieur des locaux.

En plus de ces mesures, une vaste opération de reconstruction-rénovation a été engagée : 450 millions de francs devraient être consacrés à la réalisation d'un nouvel établissement hôtelier et thermal sur un site situé à 300 mètres des thermes actuels, puis à la rénovation de ces derniers. Aix-les-Bains et ses 24 600 habitants ne peuvent imaginer vivre sans les thermes, qui emploient 400 permanents et 300 saisonniers, rythment l'activité d'une centaine de médecins, autant d'hôteliers, ainsi que de loueurs de meublés et de commerçants. Après avoir atteint en 1986 le « pic » de 52 800 curistes, les thermes ont accueilli 41 652 personnes en 1994 (– 3,34 % par rapport à 1993).

Les travaux des nouveaux thermes, conçus pour accueillir 24 000 curistes, doivent commencer cette année. Ce chantier sera exceptionnellement subventionné autour de 100 millions de francs par les collectivités territoriales (ville d'Aix-les-Bains, département de la Savoie, région Rhône-Alpes). Le prix à payer pour engager le sauvetage du plus grand établissement thermal de France...

Philippe Revil

Feux de forêts criminels en Ardèche et dans le Gard

UN INCENDIE a détruit, dimanche 16 avril, une quinzaine d'hectares de lande et de résineux dans le sud de l'Ardèche, sur le territoire de la commune de Malbosc, avant de se propager dans le Gard, où quelque 25 hectares de châtaigniers et de résineux ont été ravagés. Le feu a été maîtrisé dimanche dans la soirée, mais les pompiers ont maintenu une surveillance jusqu'à lundi matin.
Selon plusieurs témoignages recueillis sur les lieux, l'origine de l'incendie serait criminelle. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie. Une centaine d'hectares avaient déjà été détruits dans la nuit du 14 au 15 avril par un feu de forêt sur le territoire de la commune de Banne, dans le sud de l'Ardèche, qui subit une relative sécheresse depuis quelques semaines.

DÉPÊCHES

■ **SANG CONTAMINÉ : Edmond Hervé a été entendu par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République** (CJR), jeudi 13 et vendredi 14 avril, dans le cadre du dossier du sang contaminé. Il a été confronté à une série de documents émanant des dossiers d'instruction relatifs à Michel Garretta. Deux autres responsables socialistes, l'ancien premier ministre Laurent Fabius et l'ex-ministre des affaires sociales Georgina Dufoix, avaient eux aussi été entendus par cette commission en septembre 1994. Secrétaire d'Etat chargé de la santé de juillet 1984 à mars 1986, M. Hervé avait été mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »*.

■ **JUSTICE : Roland Povinelli, maire (divers gauche) d'Allauch** (Bouches-du-Rhône) a été remis en liberté, vendredi 14 avril, et placé sous contrôle judiciaire. Il avait été mis en examen et écroué, le 10 avril, pour avoir menacé un employé municipal afin que celui-ci retire sa plainte contre le directeur des services techniques de la ville, qui l'avait frappé.

PRÉCISION

■ **Une lettre de la société Williams.** *A la suite de la publication dans nos colonnes d'un article consacré à « l'affaire Colé », du nom de l'ancien président de la Française des jeux (FDJ), Gérard Colé (*Le Monde *du 26 janvier), le président de la société américaine Williams Gaming Inc., Richard H. Currie, nous a fait tenir le courrier suivant :*

Dans votre article, vous avez indiqué que *« quatre-vingt-dix-huit "roulettes électroniques" de marque Williams [...] avaient été transportées jusqu'en France... pour se trouver bloquées par les douanes à l'aéroport de Roissy »*.

Nous tenons à apporter les précisions suivantes :

1) notre société ne fabrique pas de roulettes électroniques ;

2) nous n'avons jamais acheminé, vendu ou exporté, de quelque façon que ce soit, aucune de nos machines vers la France ;

3) après vérification auprès de la sous-direction des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux, de la direction nationale des interventions douanières et des services juridiques de la Française des jeux, il nous est confirmé que les machines interceptées en France étaient de marque Video Lottery Consultants, modèle 8720F Video Lottery Terminal.

4) Nous n'avons et n'avons jamais eu le moindre rapport commercial, professionnel, capitalistique, amical ou autre avec la société Video Lottery Consultants. Nous n'avons jamais vendu une seule de nos machines à cette société, et n'avons jamais eu la moindre relation d'affaires avec cette société.

[Sur la foi des sources invoquées, nous donnons acte à la société Williams que les machines illégalement importées à l'instigation de M. Colé n'étaient pas fabriquées par elle. Nous n'avons d'ailleurs jamais souhaité impliquer Williams en quoi que ce soit : nous avions au contraire souligné les circonstances discutables de l'intervention de son concurrent, le groupe Video Lottery, avec lequel nous comprenons que les dirigeants de Williams veuillent préciser l'absence de toute relation. H. G.]

CARNET

DISPARITIONS

France Quéré

La foi protestante au service de l'éthique

AU COLLOQUE du cinquantième anniversaire de l'hebdomadaire *Réforme*, le 11 mars, France Quéré exprimait, encore une fois, son fol espoir devant les progrès de la science et de la modernité – *« le renversement de puissance entre l'homme et la nature »* –, mais aussi son angoisse devant les apprentis sorciers : *« L'homme devient l'agent et le patient de ces nouvelles maîtrises. Le dominateur coïncide avec le dominé. Le sujet, en un mot, se prend pour son propre objet. »* Théologienne protestante, membre du Comité national d'éthique depuis sa création en 1983, France Quéré est décédée à l'hôpital de Longjumeau (Essonne), vendredi 14 avril – vendredi saint pour les chrétiens – des suites d'une crise d'asthme, à l'âge de soixante ans.

Son dernier éditorial, signé aussi dans *Réforme* (8 avril), était un violent réquisitoire contre l'encyclique de Jean Paul II, *Evangelium vitae*, portant sur l'avortement et l'euthanasie : *« Pourquoi laisse-t-il sa sincérité s'abîmer dans le mépris ? Pourquoi condamne-t-il, au lieu de permettre les humbles moyens dont disposent les hommes pour atténuer leurs malheurs ? »* Esprit indépendant, femme de tête et de cœur, France Quéré était tout entière dans cette passion à peine maîtrisée, voilée derrière un sourire souvent crispé. Mais elle avait aussi l'œcuménisme chevillé à une foi protestante qu'elle partageait avec les paroissiens de l'église du Luxembourg, dans le 6e arrondissement parisien. Ainsi, quitte à s'attirer le reproche d'une trop grande proximité avec l'Eglise romaine, elle répondait souvent aux sollicitations des catholiques (conférences, articles), devenant même chroniqueuse régulière du quotidien *La Croix* ou du mensuel *Panorama*.

Née à Montpellier en 1936, originaire des Cévennes, mariée à un physicien catholique, spécialiste de patristique, c'est dans l'exégèse que France Quéré puisait sa foi dans les possibilités de l'homme et dans un féminisme raisonné. Elle a publié une traduction des Pères apostoliques du IIe siècle, des ouvrages sur *Les Femmes de l'Evangile* (1982) (qui lui vaudra de « plancher » l'année suivante devant... l'assemblée plénière des évêques à Lourdes), sur *Les Ennemis de Jésus* (1985), ainsi qu'*Une lecture de l'Evangile de Jean* (1987).

Puis elle est entrée de plain-pied dans les débats sur la bioéthique. Elle écrit chez Odile Jacob *L'Éthique et la Vie* en 1991 et défend le principe d'une législation sur la bioéthique, récemment adoptée par la France. Avec la procréation médicale assistée, pense-t-elle, les médecins sont sortis du cadre de la pathologie. Les avancées de la science doivent être cadrées par une législation souple qui respecte les consciences, mais suffisamment ferme pour empêcher les dérives.

Mère de trois enfants, France Quéré se fait aussi l'avocate de la famille, non pas repliée sur des valeurs traditionnelles, mais défendant ce qu'elle a de meilleur, face à la baisse de la natalité, à la friabilité des mariages, à l'incapacité des couples à contractualiser leur union. Elle publie, en 1990, un autre ouvrage de référence sur *La Famille* (Le Seuil). A son don naturel pour la parole et l'écriture France Quéré joignait des qualités de musicienne. Elle était connue comme une femme franche, mais modeste et chaleureuse, capable de conjuguer son exigeante foi cévenole, nourrie de la ferveur et du pessimisme augustinien, à un sens inné de la tolérance et de l'espérance chrétienne.

Henri Tincq

Antonio Lopes Ribeiro

Une figure marquante du cinéma portugais

LE RÉALISATEUR ET PRODUCTEUR portugais Antonio Lopes Ribeiro est mort vendredi 14 avril à Lisbonne. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

L'isolement du cinéma portugais a empêché les films d'Antonio Lopes Ribeiro de franchir les frontières. Mais ce réalisateur et producteur s'était imposé comme une des figures marquantes de la production nationale. Il avait à plusieurs reprises mis son talent au service du régime de Salazar, auquel il demeura toujours fidèle et à propos duquel il avait réalisé ses derniers courts métrages (notamment *Trinta Anos com Salazar*, 1957, *Portugal de Lutto Na Morte de Salazar*, 1970).

Né le 16 avril 1908 à Lisbonne, Antonio Lopes Ribeiro devient à vingt ans journaliste et critique de cinéma, sous le pseudonyme de « Retardador », et fonde bientôt les revues *Imagem*, *Kino* et *Animatografo*. Après avoir réalisé, à partir de 1928, plusieurs courts et moyens métrages, il signe en 1934 son premier long métrage, *Gado Bravo* (« Bétail sauvage »), supervisé par Max Nossek.

En 1937, il réalise *A Revoluçao de Maio* (« La Révolution de mai ») et, en 1940, *O Feitiço do Imperio* (« Les Sortilèges de l'empire »), deux films ouvertement à la gloire du régime de Salazar. En 1941, année où il réalise un de ses plus grands succès, *O Pai Tirano* (« Le Père tyran »), il crée une compagnie de production dont l'existence se révélera éphémère, mais qui contribuera à faire connaître à l'étranger le cinéma portugais : produit par Antonio Lopes Ribeiro et réalisé par Manoel De Oliveira, *Aniki Bobo* est présenté en 1942 au Festival de Venise.

Scénariste et dialoguiste de ses films, Ribeiro, qui a également produit en 1941 *O Patio das Cantigas* (« La Cour des chansons »), réalisé et interprété par son frère Francisco, acteur très populaire au Portugal, passe d'une adaptation littéraire (*Amor de Perdiçao* [« Amour de perdition »], 1943, un de ses films les plus réussis) à une comédie de mœurs (*A Vizinha do Lado* [« La Voisine d'à-côté »]; 1945) jusqu'en 1959, où il met en scène son dernier long métrage, *O Primo Basilio*. Il continuera à réaliser des courts et des moyens métrages jusqu'en 1974 et *Macau, Portugal na China*.

P. M.

NOMINATION

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

● **Le chorégraphe Maurice Béjart** a été élu, le 29 mars, à l'Académie des beaux-arts.

Maurice Béjart devient ainsi membre libre de l'Académie des beaux-arts, élu à la succession de Paul-Louis Weiller, après avoir reçu des honneurs officiels dans d'autres pays. Au Japon, il a reçu l'Ordre du Soleil-Levant, remis par l'empereur Hiro-Hito, et, en 1993, le Praemium Imperiale de la Japan Association ; en Belgique, il a été nommé grand officier de la Couronne par le roi Baudouin ; en Allemagne, il a reçu le prix 1994 décerné par l'Association allemande des professionnels de la danse.

Le chorégraphe a été accueilli par le compositeur Marcel Landowski, chancelier de l'Institut. Marcel Landowski, qui vient de fêter ses quatre-vingts ans, a prononcé à la fois l'éloge du fils et de son père, à savoir Béjart et le philosophe Gaston Berger : *« Comment ne pas admirer que vos chorégraphies soient en directe filiation avec cet homme qui fut votre héros. Philosophe, Gaston Berger, dans ses* Notes personnelles, *poursuivait une réflexion, en forme de questions souvent, sur la signification du temps et de l'espace, réflexion qui, lorsque l'on vous lit et, surtout, lorsqu'on assiste à l'un de vos spectacles, s'impose comme l'une de vos préoccupations majeures. »*

Le récipiendaire développa à son tour l'éloge de Paul-Louis Weiller, médaillé de la Résistance, ingénieur aéronautique, qui consacra une partie de sa vie à encourager et à soutenir la création et les artistes, et à collectionner les œuvres d'art. Le discours de Maurice Béjart comporte quelques passages savoureux sur Louis XIV, Roi-Soleil et grand danseur : *« Quel président de la République actuelle oserait apparaître sur scène en nymphe entre un danseur de l'opéra et un sous-secrétaire d'Etat ! »* La question est en effet posée. Le sculpteur César, autre Marseillais, a imaginé l'épée du nouvel académicien : une *« compression »* de Notre-Dame de la Garde.

D. F.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 16 avril 1995 sont publiés :

● **Légion d'honneur** : quatre décrets portant promotion de plusieurs personnalités dans l'ordre de la Légion d'honneur *(lire p. 20)*.

● **Travailleurs migrants** : un décret relatif au centre de Sécurité sociale des travailleurs migrants. Cet établissement public national à caractère administratif assure la liaison entre les organismes de Sécurité sociale français et les institutions compétentes de Sécurité sociale étrangères, pour l'application des règlements communautaires et des accords bilatéraux ou multilatéraux de Sécurité sociale.

● **Apprentissage** : un décret relatif aux enseignements dispensés durant l'apprentissage.

● **NBI** : un décret portant attribution d'une nouvelle bonification indiciaire à différents emplois du ministère de l'économie, des finances et du budget, de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes.

هكذا من الأصل



Petits ou grands, les chefs d'entreprise sont très critiques envers les candidats à l'élection présidentielle. Ils estiment que les hommes politiques manquent d'audace et sont en retard sur leur époque

La grogne des patrons

CÉDANT à son goût pour l'introversion, le patronat se tait sur les échéances politiques. Il y a eu trop de vedettariat dans les années 80 où l'on portait le chef d'entreprise au pinacle, trop de raffut autour d'un Tapie, trop d'affaires judiciaires mariant jusqu'en prison quelques patrons et hommes politiques. Alors *motus* et bouche cousue.

Pourtant, certains acceptent de s'épancher. Ceux-là tiennent en piètre estime les candidats à l'élection présidentielle et leurs programmes. Il faut entendre Didier Livio, président du Centre des jeunes dirigeants (CJD) et patron de Synergence, petite entreprise de communication et publicité à Dijon, déplorer le retard des hommes politiques : *« La population sent les évolutions du travail ; elle est prête à accepter des réformes importantes en matière d'impôts ou d'éducation. Mais les politiques brossent toujours dans le sens du poil et font preuve de moins de maturité que leurs électeurs ! Les vrais débats feraient apparaître des frontières qui ne recouvrent pas celles des partis. Ceux-ci ont donc un réflexe de survie... »*

Michel-Edouard Leclerc : « L'élection présidentielle nous ramène à la décennie précédente. Les hommes politiques entretiennent les affrontements du petit contre le gros, de la France contre l'Europe, du rural contre l'urbain. Ils confortent la légitimité d'un de Villiers, d'un Le Pen »

Raymond Cerruti, ancien président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, maire UDF de Riom-ès-Montagne (Cantal) et fondateur d'Utidécor, spécialisé dans le bricolage, se désole que la classe politique reste muette sur les déséquilibres qui minent la société française : entre actifs et inactifs, entre la reprise économique et la fiscalité, entre le temps de travail et le revenu, entre les droits et les devoirs, entre les secteurs public et privé, entre Paris et la province, entre l'aménagement du territoire et la rentabilité, etc.

Les hommes politiques apparaissent bien ringards à ceux qui sont aux prises avec une économie en évolution rapide. *« Ils ont quinze ans de retard,* clament Yves et Marie-Jo Clarino, PDG et directeur général de CCN, une petite entreprise de Haute-Savoie spécialisée dans le décolletage de précision. *Ils ne veulent pas reconnaître que l'industrie n'embauchera plus à des postes non qualifiés parce que la productivité nous oblige à supprimer les emplois de balayeurs. Ils manient la langue de bois lorsqu'ils parlent de baisser les impôts tout en étudiant la possibilité d'augmenter la CSG ! »*

« Les politiques ne comprennent rien au film !, s'exclame Etienne Wibaux, président des patrons et dirigeants chrétiens et PDG de Subrenat, entreprise textile dans le Nord. *Ils traitent les problèmes comme si nous étions bien à l'abri derrière nos frontières ! Hier, ils ne voulaient pas reconnaître la corruption ; aujourd'hui, ils refusent de voir que les formules anciennes ne marchent plus contre le chômage. Et ils veulent nous interdire de le dire ! »*

« Le personnel politique n'est pas à la hauteur des enjeux nationaux, tonne Henri Lachman, PDG du groupe alsacien Strafor-Facom et proche de Jacques Chirac. *Ce sont des sexagénaires qui passent leur temps à se faire des crocs-en-jambe. Ils sont issus de la fonction publique, où ils bénéficient de la garantie de l'emploi et où ils s'ennuient. A priori, je n'en embaucherais pas ! »*

La plus belle volée de bois vert est administrée par Michel-Edouard Leclerc, PDG des Centres Leclerc : *« L'élection présidentielle qui s'annonce nous ramène à la décennie précédente,* affirme-t-il. *Notre société vit l'arrivée d'une génération de jeunes qui intègre l'incertitude et qui recherche une identité dans les provinces, car le niveau national n'est pas le plus vivant. On leur sert un discours franchouillard ! Nous, nous investissons pour le XXIe siècle, pas dans « travail-famille-patrie », pas dans le repli sur soi. Les hommes politiques entretiennent les affrontements du petit contre le gros, de la France contre l'Europe, du rural contre l'urbain. Ils confortent la légitimité d'un de Villiers, d'un Le Pen, d'un comité de survie de la pêche, d'une coordination rurale, en jouant sur un poujadisme facile à cultiver et démobilisateur. Aux électeurs qui craignent pour l'avenir mais qui sont plus intelligents et plus lucides qu'ils ne le croient, les politiques disent : ne bougez pas ou ça va exploser. Ils gèrent l'immobilisme. »*

UNE majorité des patrons interrogés va au-delà de ces coups de sang. Ils placent la mutation de la société en tête de leurs préoccupations. C'est Didier Livio, déjà cité, qui estime qu'un débat devrait naître sur la fiscalité et la protection sociale car, à travers ces deux dossiers, *« il s'agit de dire quel Etat et quelle société nous voulons. Par exemple, il faut favoriser un système fiscal qui développe la responsabilité individuelle et la lisibilité de l'impôt payé et de son utilisation ».*

C'est Gérard Brémond, PDG du groupe Pierre et Vacances, numéro un de l'immobilier français de loisirs, qui réclame *« plus d'Etat et plus de règlements afin que l'intérêt général soit vraiment général et que la France ne connaisse pas la dérive américaine qui conduirait les juges à se substituer au législateur. La décentralisation n'a pu s'appliquer à partir de règles suffisamment claires et précises : pour le bien de l'aménagement du territoire, la concertation devrait se dérouler au plus près du terrain, mais la décision ultime d'arbitrage éventuel appartiendrait à l'Etat ».*

D'autres patrons consultés par l'Institut La Boétie (*Le Monde* du 24 janvier) jugent, selon René F. Ripoll, son directeur général, qu'on est *« allé au bout de l'individualisme et qu'il convient maintenant de recréer le village planétaire ».*

Jacques Friedmann, président de l'assureur UAP, reconnaît que *« l'Etat remplit mal ses fonctions traditionnelles, la justice, la sécurité, l'armée, l'enseignement, et pourtant il existe un déficit budgétaire qui empêche de satisfaire aux critères de convergence européens ».* Plus question d'augmenter les impôts. Alors faut-il diminuer les dépenses ? Mais lesquelles ? *« Le prochain président de la République,* déclare M. Friedmann, *devra engager des réformes de structures pour supprimer les archaïsmes et les doubles emplois : le code du travail est interminable ! C'est l'organisation administrative de la France qu'il faut revoir. »*

Cette remise en cause de l'Etat, Denis Kessler, vice-président du CNPF et président de la Fédération française des sociétés d'assurances, la qualifie de *« reengineering »*, car le secteur privé a été bouleversé alors que le secteur public n'a pas évolué. Pour lui, *« un Etat moderne est la clé de la compétitivité globale ».*

M. Lachman, lui, déclare tout de go que les collectivités publiques *« vivent au-dessus de nos moyens »* et qu'il *« faut réduire leur train de vie ».* Pas pour faire *« la chasse au gaspi »*, ce qui serait démagogique : *« Il faut régénérer la gestion de toutes ces collectivités en trouvant de nouvelles formes d'organisation. Nous ne pouvons plus nous permettre les SNCF, Air France et surtout Crédit lyonnais. Il faut dépenser et investir moins et mieux. »* Nombreux sont ceux qui réclament une simplification de l'appareil étatique, notamment la suppression du département ou de la région.

Ils sentent tous qu'ils ont quelque chose à gagner à l'Europe. Comme Alexis Gourvennec, agriculteur et PDG de l'armateur breton Brittany Ferries, qui réclame la monnaie unique pour mettre ses activités à l'abri des fluctuations des monnaies européennes, car, n'en déplaise à Philippe de Villiers, pas question de faire marche arrière et de se claquemurer dans l'Hexagone. Pour Michel-Edouard Leclerc, *« le discours sur les quotas est un discours de gens qui n'ont rien prévu, rien compris ».*

TOUT de suite derrière la réforme de l'Etat, vient le thème de l'éducation. Le système éducatif français est parfait, disent-ils ironiquement, mais inadapté. Il survalorise le savoir au détriment du savoir-faire. Il conforte les parents dans une recherche frénétique du diplôme, sorte de ligne Maginot contre le chômage, et dans un mépris pour les métiers techniciens. Comme s'il n'y avait pas autant d'avenir dans la boulangerie et la plomberie que dans le marketing.

Comme l'avoue Didier Livio, personne ne sait très bien comment réformer l'éducation nationale : *« On sait seulement que les hommes et les femmes qui résisteront demain seront capables d'autonomie, de responsabilité et de créativité, car chacun fera plusieurs métiers dans sa journée, dans son année, dans sa vie. Aucun lieu éducatif ne forme actuellement à cette mutation. Quel merveilleux chantier pour le futur président ! »*

Jacques Friedmann : « Le prochain président de la République devra engager des réformes de structures pour supprimer les archaïsmes et les doubles emplois : le code du travail est interminable ! C'est l'organisation administrative de la France qu'il faut revoir »

Après les carences de l'Etat et de la formation, vient le cancer du chômage. Il suscite chez les plus passionnés d'entre les patrons indignation, voire *mea culpa*. *« L'exclusion des jeunes est dramatique,* s'écrie Jacques Friedmann. *Elle est en partie de notre faute, de la faute de notre système de formation qui est trop rigide. Que des 45-55 ans dans la force de l'âge aient tant de mal à retrouver un emploi, c'est humainement insupportable. »* En écho, *« le chômage des jeunes est inacceptable »*, s'emporte aussi Etienne Wibaux, qui en appelle à la mobilisation de toute la société pour le contenir.

Les uns préconisent une réduction du temps de travail et la valorisation du temps partiel. D'autres, comme Jacques Dermagne, vice-président du CNPF et président de Dermagne-Tapis et Moquettes de France, insistent sur l'assouplissement des règles du travail qui empêchent l'offre et la demande d'emplois de s'équilibrer.

Tous pensent que la réduction des coûts salariaux sera le déclic qui libérera l'embauche. Tous pensent que c'est au niveau de l'entreprise que des solutions peuvent être trouvées et pas au niveau de l'Etat : sur les recommandations des syndicats, la direction de Strafor-Facom n'a-t-elle pas convaincu son personnel d'opter plus souvent pour le temps partiel en garantissant que ceux qui le feraient seraient les derniers touchés en cas de plan de licenciements ? Petits et gros souscrivent totalement à l'aphorisme d'Yves Clarino : *« On peut faire du social quand on a de quoi faire du social ! »*

Pour le reste des craintes et des complaintes patronales, c'est selon le caractère et les soucis de l'intéressé. Jacques Friedmann redoute par-dessus tout que s'installe une France à deux vitesses où les individus et les entreprises les plus faibles, les plus petits et les plus jeunes se trouvent exclus de la croissance.

Du côté des PME plus introverties, on préfère réserver ses flèches à la paperasserie et aux chicanes administratives qui obligent à perdre un temps fou en vérifications et en fourniture d'attestations. De quoi décourager les entreprises qui auraient besoin d'aides ou qui auraient des velléités d'embauche. Ah, le beau succès que l'on se taille lorsque à la tribune on compare les 58 mots de la prière du *« Notre Père »*, les 300 de la Déclaration des droits de l'homme et les 26 900 de la réglementation européenne sur l'importation du miel ! La transmission des entreprises constitue un autre sujet inépuisable, tant les petits patrons ne pensent qu'à ça lorsque arrive le moment de passer la main.

Il est évident qu'avec la dénonciation des foisonnements administratifs et celle de la *« rapacité »* de l'Etat en matière de droits de succession, le patronat s'éloigne des hautes réflexions sur le devenir de l'Etat et de la société, mais l'élection présidentielle est une occasion rêvée pour faire le point sur tout ce qui cloche...

Reste que ladite élection est tout de même destinée à désigner un chef de l'Etat. Mais les patrons sont rares à dire publiquement à quel candidat va leur préférence. Sachant qu'ils sont peu portés à gauche, voteront-ils pour Jacques Chirac ou pour Edouard Balladur ?

« J'aime mieux dire mon choix, déclare sans ambages Jean-Marc Vernes, PDG de la Banque Vernes. *Il est dans mon caractère d'avoir été toute ma vie un homme engagé... La guerre... La résistance... Le deuxième bataillon de choc de la première armée française : ce n'est pas mon genre de rester neutre bien que j'aie la double nationalité française et suisse. Il est certain que la droite a de nombreux candidats de valeur. Au RPR, il y a Jacques Chirac et Edouard Balladur. A l'UDF, les jeunes ne sont pas encore mûrs et les vieux le sont trop. Le duel Chirac-Balladur est regrettable, car si l'un veut être devant il doit dire du mal de l'autre. Pourvu qu'ils ne se démolissent pas trop ! J'ai eu un cas de conscience, mais j'ai considéré que Balladur était le meilleur parce qu'il était celui qui pouvait le mieux rassembler ; si Chirac avait été seul à se présenter, Barre et Giscard y seraient allés aussi. Mais si Chirac arrive devant Balladur, je ferai campagne pour lui. Il faudrait que la droite soit ridicule pour perdre cette élection ! »*

Le franc-parler est aussi l'apanage d'Henri Lachman, qui, lui, a pris position pour Jacques Chirac. Il préside son comité de soutien alsacien parce qu'il a de l'amitié pour lui. *« Je préfère le candidat qui donne un nouveau souffle à celui qui s'est entouré de petits marquis tueurs ! »*

Alain Faujas



Avec Lionel Jospin, sauver la Sécurité sociale

par Elisabeth Guigou

APRÈS deux ans de gouvernement de droite, la Sécurité sociale est en danger. M. Balladur avait promis, haut et fort, de rééquilibrer les comptes : or, depuis son arrivée au pouvoir, le besoin de financement du régime général a été multiplié par quatre !

Qu'on en juge. Le déficit cumulé sur les cinq années de gouvernement de gauche avait pu être limité à 53 milliards. Pour les trois dernières années 1993 à 1995, ce chiffre atteindra très probablement 240 milliards, dont 110 milliards habilement camouflés dans la dette de l'Etat.

Bien entendu, il en résulte une dégradation sans précédent de la trésorerie, qui contraint les gestionnaires à pratiquer en secret de constants décalages dans les dates de versement des prestations sociales, notamment des retraites.

Ce résultat est d'autant plus catastrophique que les assurés ont, pendant la même période, subi des ponctions sans précédent : diminution de l'ensemble des remboursements de l'assurance-maladie, hausse de la contribution sociale généralisée : de surcroît, pour la première fois, les prestations sociales, y compris celles destinées aux plus défavorisés, n'ont pas été revalorisées en 1993.

Ces sacrifices n'ont donc servi à rien, et ce pour une raison simple : en préférant alléger les charges des entreprises, sans contrepartie pour l'emploi (135 milliards d'avantages depuis 1993), plutôt que de soutenir la consommation par le biais des salaires, M. Balladur a non seulement freiné la reprise mais aussi hypothéqué les recettes de la Sécurité sociale, qui dépendent pour l'essentiel, on le sait, de l'évolution de la masse salariale.

De ce fiasco économique et social, M. Chirac est totalement complice.

Jamais il n'a protesté contre la politique économique du gouvernement, l'approuvant au contraire à chaque occasion : jamais il n'a émis la moindre réserve sur les efforts considérables consentis, en vain, par les Français.

Et pour cause ! Car la politique menée par M. Balladur est la copie conforme de celle conduite par M. Chirac, premier ministre, entre 1986 et 1988 : les assurés sociaux, notamment les personnes âgées, conservent ainsi le cuisant souvenir de la suppression du remboursement de médicaments qu'il avait alors décidée, avec M. Séguin, y compris dans le cas des malades atteints de pathologies lourdes.

D'ailleurs, cette ligne politique de M. Chirac premier ministre a été aussi celle du maire de Paris, qui, depuis dix-huit ans, n'a eu de cesse de privilégier les plus riches et de rejeter hors de la capitale les plus défavorisés.

On le voit, les conceptions sociales des deux candidats de droite reposent sur les mêmes principes et produisent les mêmes effets, ce que confirme parfaitement l'examen de leurs programmes respectifs.

M. Chirac, comme M. Balladur, ne propose rien pour combler le déficit qu'il a si rapidement creusé : pas de financement complémentaire, mais au contraire des allègements de charges d'ailleurs non financés : pas de soutien à la reprise venue de l'extérieur par une action résolue en faveur des salaires.

De même, la loi Teulade de janvier 1993, dont l'objectif principal était l'accès égal pour tous à des soins de qualité et qui instaurait un partenariat entre tous les acteurs pour une maîtrise médicalisée des dépenses, n'a pas été suivie d'effets, faute notamment de publier le décret d'application sur le codage des actes.

Bref, la droite, qui se vante souvent d'être bonne gestionnaire, nous présente une bien curieuse équation : moins de recettes, des dépenses non maîtrisées, aucune proposition pour réduire le déficit.

Comment oser affirmer que les déficits publics seront réduits alors qu'ils ont atteint 5,7 % du PIB en 1994 : par le seul miracle attendu du retour de la croissance, dont on ne dit rien sur les moyens de la conforter ?

M. Chirac en rajoute dans la même veine : jusqu'à quand aura-t-il le front d'affirmer qu'il est à la fois possible de baisser les impôts – des plus fortunés bien sûr –, de diminuer les prélèvements sociaux pour les entreprises, de ne pas maîtriser les dépenses et d'éviter des hausses de cotisations ?

Seul le projet socialiste est digne de l'héritage de la Libération aujourd'hui mis à mal

Au fond, pour distincte qu'en soit, parfois, la formulation, les approches de M. Balladur et de M. Chirac procèdent de la même logique.

Dans le domaine de la santé, aucune perspective et aucun souci de dégager des moyens supplémentaires, mais, comme toujours, le réflexe d'accuser l'hôpital public, bouc émissaire traditionnel, d'être la cause de tous les déficits.

Pour la famille, M. Chirac choisit le salaire maternel, qui relève d'une conception de la femme héritée d'un autre âge. M. Balladur partage cette conception. Mais M. Chirac va plus loin. Il propose tout bonnement de financer cette mesure par *« redéploiement »*, c'est-à-dire en faisant des économies sur les prestations réservées aux familles les moins aisées.

S'agissant des retraites, la droite poursuit avec obstination un vieux projet : substituer au socle de l'assurance-vieillesse un système de fonds de pension, en prenant prétexte des difficultés de la Sécurité sociale pour ouvrir le marché aux intérêts privés, très exactement comme dans le secteur de la santé. La proposition de loi sur les fonds de pension adoptée le 19 avril 1994 à l'initiative de M. Barrot et de M. Millon par la commission des finances de l'Assemblée nationale va dans ce sens. D'autres députés de la majorité, comme M. de Villiers, mais aussi M. Griotteray et M. Cardo, n'ont pas hésité à pousser au bout cette logique en déposant une proposition de loi abrogeant le monopole de la Sécurité sociale afin d'ouvrir le *« marché de l'assurance-maladie aux compagnies d'assurance »* !

On le voit, le clivage est clair. Le camp conservateur considère sans vergogne que la protection sociale est une charge, un frein à l'économie, alors qu'elle constitue le meilleur et parfois le dernier rempart contre l'exclusion : la mettre en danger, c'est tourner le dos à la solidarité, c'est se priver de toute chance de réduire les inégalités dans ce pays. En laissant s'enfler les déficits, la politique Balladur-Chirac met gravement en danger la Sécurité sociale et prépare la voie à la privatisation : lorsque les déficits seront impossibles à résorber, on se tournera vers l'assurance privée !

Lionel Jospin, quant à lui, refuse la Sécurité sociale à deux vitesses à laquelle mène tout droit la politique actuelle et propose au contraire des mesures concrètes.

Le candidat socialiste est le seul à avoir placé le droit à la santé pour tous, c'est-à-dire le principe de l'égalité d'accès à des soins de qualité, au coeur de ses propositions.

Cette dimension est fondamentale : aucun bien individuel ou collectif n'est en effet supérieur, et doter un pays comme le nôtre d'ambitions élevées en matière de santé publique correspond à l'attente de tous les Français, mais aussi à l'intérêt de l'ensemble des acteurs du système de santé.

Ce choix étant clairement posé, il reste à lui assigner des moyens et à adapter notre organisation en conséquence, par exemple en plaçant le médecin généraliste au coeur du système de soins et en développant résolument la prévention sous toutes ses formes. Bien entendu, un tel effort justifie une évaluation beaucoup plus fine des résultats, de sorte qu'une véritable maîtrise médicalisée des dépenses permette à la fois de gagner en qualité et d'affecter les ressources correspondantes, dans un souci d'éviter les gaspillages.

Lionel Jospin s'engage aussi à renouveler le contrat entre les générations. Cela suppose de préserver les mécanismes de la répartition, aujourd'hui remis en cause par la droite, et de faire en sorte que les retraites soient garanties, donc que les retraités puissent participer au partage des fruits de la croissance, notamment en augmentant les petites pensions et les pensions de réversion.

Contrairement à toutes ses promesses, la droite n'a pas fait adopter le projet de loi organisant la prise en charge de la grande dépendance. Lionel Jospin s'engage, lui, à mettre en place une nouvelle prestation et à développer les structures et services de proximité, afin de combler le retard inadmissible pris par notre pays sur ce terrain.

De même, le candidat socialiste se prononce sans ambiguïté pour une relance de la politique conduite en faveur des familles les plus modestes, dès le premier enfant, et du logement social, avec 370 000 logements nouveaux ou réhabilités par an.

Enfin, il place son engagement sous le signe d'une solidarité active en direction des personnes en butte à des difficultés particulières, qu'il s'agisse de l'insertion des plus démunis, de l'aide aux chômeurs de longue durée ou de l'intégration des handicapés dans notre société.

Dans le même esprit de cohérence, il assure le financement de ces propositions tout en dégageant des ressources supplémentaires pour faire face à la crise traversée par la Sécurité sociale depuis deux ans, préoccupations légitimes que ne partagent visiblement ni M. Chirac ni M. Balladur.

Sur ce plan, les orientations définies par Lionel Jospin permettent de concilier trois objectifs : l'efficacité financière, le soutien à l'emploi, la recherche d'une plus grande justice sociale et fiscale dans nos prélèvements collectifs.

Tel est le sens du redéploiement de la cotisation maladie des employeurs au profit des salaires les moins élevés, de l'élargissement de la CSG aux revenus du capital, à l'exception de l'épargne populaire, et de la remise en cause des avantages fiscaux injustifiés qui font qu'aujourd'hui les revenus du capital sont taxés en moyenne à 7,4 %, alors que le prélèvement sur les revenus du travail atteint 37 %.

Nous fêterons prochainement le cinquantième anniversaire de la Sécurité sociale. De cet héritage de la Libération, aujourd'hui mis à mal par les prétendus héritiers du gaullisme, un seul des projets présentés aux Français est aujourd'hui digne et nous garantit que, loin de cheminer sur la voie de la résignation et de la fracture sociale, la France doit et peut, au contraire, faire le choix de la sécurité, du partage et de la cohésion. Finalement, le choix d'une société plus juste.

Elisabeth Guigou *est membre du conseil politique de Lionel Jospin.*

Anatomie de la pensée unique

par Henri Guaino

QUEL qu'il soit, le nouveau président de la République sera, dès le lendemain de son élection, confronté à un problème qui n'est pas institutionnel mais intellectuel. Quel qu'il soit, le nouveau président jouera son septennat, dès les premières semaines de son mandat, sur sa capacité à ne pas se laisser confisquer son élection par cette pensée unique qui est le corollaire de la montée en puissance de la technocratie tout au long des deux dernières décennies.

Cette idéologie des pouvoirs établis qui ne croit pas qu'on peut transmettre la culture et le savoir au plus grand nombre, qu'on peut accroître l'égalité des chances, qu'on peut vaincre le chômage, cette idéologie prive la politique de sens pour ne plus en faire qu'une technique de gestion et de négociation.

Car la pensée unique tient pour acquis que la volonté politique n'a plus de prise sur le réel. Elle tient pour acquis qu'il y a désormais trop d'interdépendance, trop de complexité pour qu'il soit raisonnable d'imaginer qu'on peut changer le cours des choses.

La pensée unique ne croit qu'aux ajustements à la marge, aux tables rondes et à l'Etat modeste.

Mais le paradoxe, c'est qu'en même temps qu'elle disqualifie la volonté politique et l'Etat républicain, elle néglige l'humain, elle sous-estime la dimension psychologique, sociologique et culturelle de l'action collective qui se cache derrière les comptes et les montages juridiques.

Au coeur de la pensée unique, il y a la comptabilité comme fin en soi. La comptabilité qui ne fait pas la différence entre les fins et les moyens, ni entre les causes et les effets. La comptabilité avec son nominalisme et ses raisonnements en coûts moyens qui ne laissent aucune place ni à la valeur actualisée, ni au coût d'opportunité, ni au coût marginal qui sont pourtant les fondements du calcul économique rationnel. C'est ainsi qu'on déduit de l'augmentation du taux d'autofinancement que les entreprises n'ont plus besoin de capitaux et qu'elles sont insensibles aux taux d'intérêt, sans voir que cette augmentation n'est causée que par l'effondrement de l'investissement productif et que le taux d'intérêt est un coût d'opportunité.

C'est ainsi qu'on mesure l'amélioration de la situation économique d'une région à travers la réduction de son taux de chômage sans voir que cette réduction n'est imputable qu'à l'exode des demandeurs d'emploi et à la multiplication des mises en préretraite.

C'est ainsi qu'on ferme les écoles et les hôpitaux ou qu'on supprime les services de transport qui enregistrent de faibles taux de remplissage, sans voir qu'on ne fait ainsi qu'accélérer le dépeuplement des campagnes et la surconcentration urbaine en même temps qu'on accroît l'inégalité devant le service public.

Et que dire des décisions qu'on prend lorsqu'on assigne comme objectif à la politique de la ville d'aligner le taux de chômage des quartiers en difficulté sur la moyenne de l'agglomération ?

Excessive fascination pour les ratios, dont on oublie trop souvent qu'ils ont à la fois un numérateur et un dénominateur...

Excessive fascination pour les chiffres qui permettent des raisonnements arithmétiques simples, mais qui masquent des approximations et des erreurs de mesure considérables, qui ne tiennent pas compte des effets induits, et qui ignorent le paradoxe de composition.

Excessive fascination pour le court terme, pour tout ce qui se traduit par des résultats comptables rapides, au point que les stratégies de long terme s'en trouvent compromises et les activités capitalistiques, comme l'industrie, fortement pénalisées.

Excessive fascination pour la taille, pour les économies d'échelle, pour les regroupements, pour les concentrations, pour les rationalisations, qui ne tiennent compte ni des coûts de contrôle, ni des coûts indirects, ni des coûts externes.

Excessive fascination pour les additions comptables, qui encourage les fusions et les acquisitions plutôt que la croissance interne, qui privilégie les grandes entreprises au détriment des plus petites souvent plus performantes et plus créatrices d'emplois, qui incite à regrouper les moyens médicaux dans de très grands centres hospitaliers, dont les coûts sont comparativement beaucoup plus élevés que ceux des établissements de taille moyenne.

Excessive fascination pour l'arithmétique comptable, qui pousse à construire d'immenses eurocités à l'urbanisme éclaté et aux coûts collectifs exorbitants, et à confondre la taille des Etats avec leur puissance et avec leur compétitivité.

Mais le pire s'agissant de cette politique des comptes, ce sont ses conséquences macroéconomiques. Parce qu'elle est rétrospective et statique, l'approche étroitement comptable se focalise sur la compression des coûts, jamais sur le développement, elle confond le refus du laxisme avec la restriction de la demande et la rigueur avec l'austérité, jusqu'à sacrifier l'investissement, sans voir qu'il n'y a pas d'expansion, qu'il n'y a pas de gains de productivité, qu'il n'y a pas de progrès économique et social possible sans investissement.

Dans une économie ouverte, dominée par la contrainte externe, la politique des comptes ne connaît qu'un seul moyen d'être compétitif : freiner la consommation, réduire les coûts salariaux, diminuer la dépense publique.

Face à un déséquilibre des comptes extérieurs, elle ne connaît qu'un seul remède : la compression de la demande interne.

Face à l'inflation, elle ne connaît qu'une seule réponse : la compression des salaires...

Bref, *« la politique des comptes de la nation*, comme l'appelait Jacques Rueff, et que le FMI baptise pudiquement *« politique d'ajustement »* dans les pays du tiers monde, ne sait sortir de la difficulté que par l'austérité. Elle fait l'impasse sur la création de la valeur. Elle ne parie jamais ni sur le dynamisme, ni sur l'innovation, ni sur l'expansion parce que, pour elle, l'économie n'est qu'un jeu à somme nulle et un circuit qui tourne indéfiniment sur lui-même.

Le prochain président devra remettre en cause cette idéologie des pouvoirs établis qui n'imagine plus qu'on puisse changer le cours des choses

Le problème avec la pensée unique c'est qu'elle est myope, qu'elle confond le principe de l'annualité budgétaire avec l'horizon du calcul économique, qu'elle ne voit pas que l'offre et la demande sont les deux faces d'une même réalité, qu'il n'y a pas d'effet d'éviction mécanique de la dépense publique et que certaines économies budgétaires finissent par coûter à la collectivité beaucoup plus cher qu'elles ne lui rapportent.

Alors qu'il faut s'intéresser à la productivité de la dépense publique plutôt qu'à son volume, et mettre en rapport la dépense d'aujourd'hui avec ce qu'elle peut rapporter demain, plutôt que de se focaliser sur le déficit. Alors qu'il faut s'intéresser à la répartition de l'impôt entre le capital et le travail plutôt qu'au taux des prélèvements obligatoires. *« La pensée unique »* préfère jongler avec les agrégats comptables et la débudgétisation, jouer sur la séparation des budgets et le cloisonnement des comptes. Elle préfère faire du mistigri budgétaire avec les collectivités locales, les grandes entreprises nationales et les caisses de Sécurité sociale, alors que tout cela n'a aucune signification économique et que c'est toujours, au bout du compte, le contribuable qui paye.

La pensée unique n'est pas seulement myope. Elle néglige tout ce qui n'est pas quantifiable, mesurable, comptabilisable. Elle néglige la qualité de la vie, la qualité de l'environnement, la qualité des produits, la qualité des services.

Elle néglige les effets d'agglomération, les effets de voisinage géographique et culturel, les solidarités, les réciprocités, les externalités qu'ils engendrent.

Elle oublie que le fondement de la valeur économique est subjectif.

Elle ne comprend pas que les sphères marchandes et non marchandes sont indissociablement liées au point qu'il est totalement vain de chercher à développer l'une au détriment de l'autre.

Elle ne fait pas la différence entre l'utilité sociale et la rentabilité. Au point qu'elle est incapable de comprendre pourquoi un service public n'est pas une entreprise comme les autres. Bref, elle ne tient aucun compte de tout ce qui est au coeur de ce que les économistes appellent la *« croissance endogène »*.

Ce qui se profile derrière la politique des comptes, c'est le malthusianisme. La politique des comptes tient les ressources pour strictement limitées et ne voit de solution au problème du chômage que dans le partage du travail, sans avoir conscience que l'emploi potentiel est aussi illimité que les besoins à satisfaire.

Se méfier du progrès technique, épargner plus, dépenser moins, consommer moins, procréer moins, travailler moins, voilà ce que prescrit une approche comptable qui réduit l'économie à l'arithmétique et pour laquelle Alfred Sauvy n'a jamais existé.

Mais derrière la politique des comptes, il y a aussi cette vieille pensée mercantiliste, dont le philosophe Michel Foucault disait fort justement qu'elle *« confond le signifiant et le signifié, le signe de la richesse avec la richesse elle-même »*, et qui fait de l'excédent extérieur, de l'accumulation de réserves et du cours de change un objectif en soi de la politique économique.

C'est ce mercantilisme ambiant qui inspire les discours sur les *« fondamentaux économiques »* qui donne plus d'importance au solde de la balance commerciale qu'au nombre des chômeurs ou à la croissance. Comme si on pouvait juger l'équilibre des échanges indépendamment de l'activité économique, comme s'il était judicieux d'étouffer l'activité pour dégager un excédent du commerce extérieur et pour attirer à tout prix des capitaux flottants.

Le stade ultime de ce mercantilisme moderne adossé à la politique des comptes, c'est la *« désinflation compétitive »* qui veut comprimer la demande intérieure par le biais de la surévaluation monétaire.

Remettre en cause la *« pensée unique »*, briser son monopole, ouvrir les vrais débats, ce ne sera pas pour le nouveau président de la République la condition suffisante pour réussir. Mais ce sera une condition nécessaire et qui ne sera pas facile à remplir, tant les adeptes de cette *« pensée unique »*, malgré leur nombre restreint, forment un parti puissant, installé dans tous les cercles d'influence et tous les rouages du pouvoir, et protégé par la logique conformiste des concours.

Le nouveau président en aura-t-il le courage, en aura-t-il la volonté, en aura-t-il les moyens ? De la réponse à cette question découlera tout le reste.

Henri Guaino *est maître de conférences à l'IEP de Paris et membre du comité directeur de Demain la France (association fondée par Charles Pasqua et Philippe Séguin).*



هكذا من الأصل

Le Monde

Vulnérable Sénégal

LA disparition de quatre touristes français en Casamance a beau, pour le moment, demeurer inexpliquée, elle vient rappeler à quel point le Sénégal reste vulnérable face à la revendication indépendantiste. Pourtant Dakar a réussi à obtenir deux accords de cessez-le-feu en échange de concessions politiques minimales et à éviter la réprobation internationale malgré les nombreuses atteintes aux droits de l'homme perpétrées par l'armée dans sa lutte contre le Mouvement des forces démocratiques de Casamance. Et même si les Casamançais trouvent encore asile en Guinée-Bissau, ils ne peuvent se prévaloir d'aucun soutien international déclaré.

Mais leur capacité de nuisance reste intacte. C'est bien sûr le douteux privilège de ceux qui choisissent le recours aux armes face à un État qui – quels que soient ses manquements – reste entravé par le droit dans ses possibilités de riposte. C'est aussi le constat d'échec d'une politique d'inspiration jacobine, mise en œuvre au Sénégal depuis l'indépendance et qui visait justement à prévenir l'émergence de particularismes locaux. En nommant en Casamance des cadres administratifs originaires d'autres régions, Dakar voulait renforcer le sentiment d'unité nationale mais n'a réussi qu'à accréditer chez les populations autochtones l'impression d'une occupation étrangère, encore accrue par les malversations de certains fonctionnaires enclins au népotisme et à l'esprit de clan.

Le Sénégal est loin d'être le seul pays africain à être confronté à ce problème. Dans la décennie qui a suivi les indépendances, les gouvernements ont presque tous répondu aux tendances centrifuges par la force. La répression de la sécession katangaise par le Zaïre, en 1964, la guerre entre le gouvernement nigérian et le Biafra ou la mise au pas du pays bété par Félix Houphouët-Boigny en 1971 participaient de cette logique qui s'appuyait sur le dogme de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

Or, ces dernières années ont vu l'émergence d'une autre conception de l'État. La chute du régime militaro-marxiste en Éthiopie et l'indépendance de l'Érythrée, autrefois province éthiopienne, ont levé un tabou. Les nouvelles autorités d'Addis Abeba ont poussé la rupture avec l'ancienne logique centralisatrice en reconnaissant le droit des provinces à la sécession. Ce fédéralisme nouveau a suscité un vif intérêt. On en retrouve l'influence aussi bien dans les revendications de l'opposition ougandaise face au régime de M. Museveni que dans les débats de la conférence constitutionnelle au Nigeria, qui doit donner un nouveau contenu au fédéralisme d'un pays qui se cherche toujours.

Les attraits de cette solution sont évidents, ses dangers aussi. Aussi vieille que l'Afrique, l'interpénétration entre communautés s'est accélérée et massifiée au cours des dernières décennies. Un projet politique qui reposerait sur l'autonomie des entités régionales devra éviter toutes les tentations ethniques ou raciales pour épargner à l'Afrique des drames qui ne seraient pas moins sanglants que ceux provoqués par la volonté d'hégémonie des États nés de la décolonisation.

Le responsable de la communication

par Philippe Bertrand



Droites extrêmes

LE renouveau de l'extrême droite n'est certes pas un phénomène propre à la France, mais c'est dans ce pays qu'il se montre le plus résistant aux traitements politiques qui lui sont appliqués depuis le début des années 80. L'extrémisme fascisant ou néo-nazi relève, ailleurs, de la poussée de fièvre.

C'est le cas en Grande-Bretagne, où le National Front régresse aussi vite qu'il perce à l'occasion de tel ou tel scrutin local. C'est le cas aussi en Allemagne, où – réserve faite de l'activité de petits groupes de nazillons dangereux, mais confinés dans les limites de la délinquance ou de la criminalité de droit commun –, les « Républicains » de Franz Schönhuber ne sont jamais entrés au Bundestag.

Présente aussi en Belgique ou en Espagne, l'Internationale brune s'y apparente davantage à un folklore déplaisant qu'à une force capable de peser sur le débat politique. En Italie, les néofascistes se sont résolus, pour jouer un rôle, à changer d'enseigne et à répudier officiellement leurs anciennes convictions. La transformation du MSI en Allianza nazionale montre à tout le moins une évolution : les nostalgiques de Mussolini ont compris que leur culte du passé ne pouvait leur ouvrir la route du pouvoir et qu'il valait mieux pour eux adopter le langage de la nouvelle République plutôt que de continuer à défendre un retour vers les années 20.

Rien de tel en France. Douze ans après ses premiers succès aux élections municipales, le Front national est toujours là, et inchangé. Son président, Jean-Marie Le Pen, candidat pour la troisième fois à la présidence de la République, est crédité par les derniers sondages d'un score comparable à celui qu'il avait atteint en 1988, c'est-à-dire plus de 14 % des voix. Cela malgré le meurtre d'un jeune Français d'origine comorienne, à Marseille, par des colleurs d'affiches de ce parti.

Non seulement l'extrême droite est une composante durable du paysage politique français, mais elle y fait des émules. Bien qu'il se distingue du Front national sur des questions essentielles – il dénonce toute forme de racisme et de xénophobie et récuse toute filiation avec le pétainisme –, Philippe de Villiers apparaît bien comme un « coucou » du lepénisme, candidat au rôle de porte-parole du peuple d'extrême droite dans une majorité de droite confortée par sa victoire à l'élection présidentielle. Si, comme M. Le Pen nous y invite, on ajoute les intentions de vote en faveur de l'ancien député de Vendée à celles qui se portent sur le président du Front national, on constate qu'un Français sur cinq se reconnaît dans les idées que ces deux candidats ont en commun.

Le « gauchissement » du discours de Jacques Chirac n'est sans doute pas étranger à ce regain de l'extrême droite, mais on ne saurait sous-estimer l'efficacité du parti lepéniste dans son occupation du terrain. Avec Jean-Marie Le Pen aujourd'hui, mais peut-être aussi sans lui, demain, l'extrême droite n'a pas fini de parasiter la politique française.

Crise des Eglises et regain de la foi

Suite de la première page

Ce procès répété contre l'Eglise n'est-il pas, d'une certaine manière, la rançon d'un procès également intenté par l'Eglise à la société ? Dès le début de son pontificat, en 1978, Jean Paul II avait interprété l'élection du « premier pape slave » de l'histoire comme un signe du ciel pour les peuples de l'Est sous le joug du communisme, mais aussi pour l'Occident, détaché de Dieu et sécularisé. Son combat contre le marxisme et pour la liberté religieuse s'est déplacé, après la chute du mur de Berlin, sur le terrain de l'économie capitaliste et de la société libérale, pour dénoncer la course au profit, le matérialisme, la permissivité, le relativisme, la déconnexion entre liberté et vérité.

Comment proposer des valeurs absolues à un monde où plus rien n'est absolu ? Au fil des années, cette mission de porte-parole (dont le pape se croit investi) d'une sorte de « contre-culture » occidentale ou d'un projet d'éthique planétaire se heurte à des résistances de plus en plus vives. Nés l'an dernier de la conférence du Caire sur la population et le développement, les reproches de « sainte alliance » du Vatican avec les intégristes musulmans ont repris au lendemain de la publication, le 30 mars, de l'encyclique *Evangelium vitae*, qui défend explicitement le principe de la supériorité de la loi morale et divine sur la loi civile.

Ces résistances minent l'intérieur même des Eglises. Les divisions épiscopales qui viennent de se manifester en France et en Autriche, celles qui s'éternisent en Suisse et en Belgique – autour des évêques hyperconservateurs de Zurich-Coire Mgr Haas ou de Namur Mgr Leonard – sont le fruit de la nomination d'hommes choisis pour leur orthodoxie, plus que pour leurs qualités de pasteur ou d'administrateur. Les épiscopats ont été remaniés, dans un sens largement conservateur, dans les zones de turbulences que sont l'Amérique latine (notamment au Brésil et au Pérou), les Etats-Unis et les pays d'Europe sécularisés comme les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, à un moindre degré la France, sensibles aux sirènes des théologiens contestataires ou gagnés par les revendications à l'autonomie et à la démocratie.

Cette montée en puissance de la centralisation romaine et d'une conception autoritaire de la papauté rappelle le catholicisme « intransigeant » du XIXe siècle, en position défensive face au choc du rationalisme alors triomphant et de démocraties agressives contre l'Eglise (la France de la IIIe République et le *Kulturkampf* de Bismarck). Mais, à cette époque de la *« déraison de la Raison »*, comme l'appelle le Père Paul Valadier, a succédé, un siècle après, une période d'ébranlement des certitudes idéologiques, politiques, scientifiques. Les médecins et les savants doutent. Les économies libérales sont en crise. Les politiques sont face à des interrogations nouvelles, notamment éthiques, et la morale laïque est elle-même à court d'imagination. Alors, le fossé se creuse entre une société qui cherche et tâtonne, échoue ici, réussit là, et une Eglise qui continue de s'en prendre, comme si elle était restée la même, à une Raison « prométhéenne ».

L'affluence des fidèles pour les célébrations de Pâques, la multiplication par trois en dix ans, en France, du nombre des catéchumènes baptisés la veille de cette fête chrétienne, le renouveau des pèlerinages soulignent le décalage entre un intérêt renaissant pour la foi religieuse et l'expression traditionnelle, parfois autoritaire, des Eglises. La foi est de moins en moins un héritage culturel. Elle se découvre (ou se rédécouvre) à l'occasion d'événements ou d'une recherche personnelle et les religions doivent redéfinir leurs modes de transmission et d'enseignement, dans un environnement marqué par le pluralisme des opinions, des modes de vie, des références morales et culturelles.

Rédigé sous la direction de Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême, un rapport sur *« la foi dans la société moderne »*, actuellement en discussion dans l'Eglise catholique en France, souligne que la modernité n'a pas épuisé, bien au contraire, les questions de foi. Mais il ajoute que cette foi ne doit plus être pensée, ni proposée *« comme un système concurrentiel opposé au rationalisme conquérant »*. Il souhaite que *« l'Eglise soit reconnue pour ce qu'elle est : le lieu de la foi accueillie, pratiquée, proposée à l'ensemble de notre société, sans que cette proposition n'apparaisse comme l'expression d'une volonté hégémonique »*. Le cardinal Martini, archevêque de Milan, ne dit pas autre chose quand il appelle les Eglises chrétiennes à redescendre de *« la montagne »* de la Transfiguration et à retourner au *« marché »* de Nazareth.

Henri Tincq

AU FIL DES PAGES/Économie

Recherche d'un juste milieu

Il paraît que les call, puts, fra, strips, zebras, straddles, strangles, butterflies, et autres produits dérivés, inventés dans les années 80, sont déjà dépassés et qu'une deuxième génération encore plus ambitieuse d'ovni financiers envahit déjà les marchés. La dématérialisation de ces *« produits images »*, déconnectés des biens, qu'ils sont censés représenter, la domination qu'ils exercent de par le vaste monde, c'est à ces deux hydres que s'attaque depuis des années Henri Bourguinat, professeur à l'université de Bordeaux.

Pour tirer le meilleur parti de son dernier ouvrage sur la question, peut-être faudrait-il commencer par une visite à... Montesquieu, lui aussi bordelais. Une visite de voisinage, en somme. De fait, l'*« économie virtuelle »* que cherche à décrire notre économiste est déjà repérée dans le fameux passage de *L'Esprit des lois* où le châtelain de La Brède décrit les conséquences de la lettre de change : *« Le négociant le plus riche n'ayant que des biens invisibles, qui pouvaient être envoyés partout, et ne laissaient de trace nulle part »* (livre XXI, chapitre 20). A l'époque, la lettre de change paraissait tout aussi mystérieuse au commun des mortels que les dernières inventions de l'ingénierie financière à nos contemporains.

Montesquieu avait tout de suite vu que l'invisibilité acquise par la richesse était une parade contre l'« avarice (fiscale) des princes »

Avec sa perspicacité habituelle, Montesquieu avait tout de suite vu que l'invisibilité acquise par la richesse était une parade contre l'*« avarice* (fiscale) *des princes »*, et qu'elle présentait cet avantage supplémentaire de les décourager par avance de redevenir des tyrans. Malgré tout l'effroi que lui inspire la tyrannie des marchés, Bourguinat reconnaît à son tour qu'elle peut avoir du bon. Les gouvernements sont désormais en *« liberté surveillée »*. Ils ne peuvent plus envisager de recourir à certains expédients monétaires. Leurs *« actions intempestives »* se heurtent à des *« garde-fous bien utiles »*.

Toutefois, notre auteur doute que les marchés soient aussi rationnels et éclairés que le prétendent les néo-libéraux. Aussi recherche-t-il un *« juste milieu »* entre une condamnation pure et simple de la loi de l'offre et de la demande et son acceptation passive, refusant tout à la fois le *« protectionnisme pur et dur »* et le *« libre-échange sauvage »*.

Ainsi propose-t-il que l'Etat regagne des marges de manœuvre. D'abord en conservant l'utilisation de la seule variable d'ajustement qui lui reste, à savoir le taux de change. Ce qui est évidemment incompatible avec la monnaie unique programmée à Maastricht !

Il faut aussi donner à savoir *« haut et clair »* que les établissements qui ont subi des pertes après des prises de risque excessives n'auront droit à aucune mansuétude particulière de la part des autorités de contrôle. Un système financier sain ne saurait fonctionner sur la base d'une privatisation des gains, s'il prétend simultanément faire de la socialisation des pertes son mode de régulation, remarque-t-il avec pertinence. Le Crédit Lyonnais n'est pas nommé, mais on aura compris.

Il faudrait enfin assurer la cohérence entre l'internationalisation croissante de la finance, de l'information, du commerce, et la cohésion nationale des Etats du Vieux Monde. En quelques lignes, Bourguinat fait un sort au partage du travail, un *« leurre pur et simple »*, prône la *« flexibilité généralisée »*, pas seulement pour les salariés du secteur privé, mais aussi pour une fonction publique *« surprotégée »* et de nombreuses professions libérales qui vivent encore aujourd'hui sur la base des protections datant de Vichy. Ces tyranneaux de notre vie quotidienne, n'est-ce pas grâce à la tyrannie des marchés que nous pouvons espérer nous en débarrasser. Montesquieu toujours !

P. S. : A noter, pour l'éditeur, un nombre anormalement élevé de coquilles

Philippe Simonnot

★ Henri Bourguinat, *La Tyrannie des marchés, Essai sur l'économie virtuelle*, Economica, 169 p, 98 F.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

RECTIFICATIFS

Sofres

Le pourcentage des études politiques effectuées par la Sofres représente 5 % de son chiffre d'affaires, et non 13 %, comme l'indiquait par erreur le graphique publié dans nos éditions du 7 avril.

SA Le Monde

Dans la présentation des actionnaires de la SA Le Monde, publiée dans nos éditions du 13 avril, plusieurs erreurs ont affecté la description des activités du Crédit local de France. Il fallait lire que le CLF *« possède des participations dans des filiales en Espagne, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, et dans Flobail et Floréal »*.

TNP

Dans l'article intitulé « Les clés du club nucléaire », paru dans *Le Monde* du 12 avril, il était question du TNP, traité de non-prolifération (nucléaire) et du TNP, Théâtre national populaire, qui n'est pas dirigé, comme l'article l'affirmait, par le metteur en scène Jérôme Savary à Chaillot.

Créé en 1920 par Firmin Gémier au palais du Trocadéro, dirigé par Jean Vilar de 1951 à 1963 au palais de Chaillot, le TNP est installé depuis 1972 dans les murs du Théâtre de la Cité de Villeurbanne et il est aujourd'hui codirigé par Roger Planchon et Georges Lavaudant.

L'inspection des services de Paris

Contrairement à ce que laissait entendre le sous-titre de notre enquête sur l'inspection des services de la Ville de Paris (*Le Monde* du 14 avril), ce n'est pas cet organisme, placé sous l'autorité directe de Jacques Chirac, qui a traité 1 200 dossiers en 1993, mais son homologue l'inspection générale des services (IGS), qui dépend du préfet de police.

Prescription

Dans nos informations sur la volonté exprimée par Edouard Balladur de réformer la législation sur les abus de biens sociaux (*Le Monde* du 1er avril), nous avons indiqué par erreur que le régime pénal actuellement applicable en la matière *« revient à ce qu'il n'y ait pas de prescription pour les délits d'abus de biens sociaux »*. En réalité, la prescription du délit d'abus de biens sociaux, qui commence au moment où ces abus sont découverts, est de trois ans.

MONNAIES La poursuite de la montée du yen pénalise les exportations des industriels japonais. D'où leur stratégie de transfert de production à l'étranger et notamment en Asie du Sud-Est qui devient le premier pôle d'attraction des investissements nippons, jusque-là surtout attirés par les débouchés des marchés américain et européen. ● CETTE NOUVELLE VAGUE de délocalisations inquiète les voisins du Japon, comme la Thaïlande, la Malaisie... qui avaient commencé à développer des industries nationales hyperprotégées, mais souvent dépendantes de la technologie japonaise. ● TOKYO, de son côté, souhaiterait faire de sa devise une monnaie de référence internationale. ● LE YEN était à nouveau en forte hausse lundi 17 avril au matin à Tokyo, après l'échec de la rencontre, la veille, en Indonésie, entre le ministre japonais des finances et son homologue américain.

Pour lutter contre le « super-yen », les Japonais délocalisent

L'Asie devient la cible privilégiée des investissements des firmes nippones, qui s'emploient à rechercher des partenaires locaux pour conserver leur compétitivité

TOKYO
de notre correspondant

« *Sangyo kudoka* » (« le vide industriel »), en d'autres termes la désindustrialisation par le transfert de la production à l'étranger, est un thème redondant dans les médias économiques nippons. La vertigineuse valorisation du yen va accélérer le mouvement de délocalisation des industries nippones à l'étranger. Ce ne sont plus seulement les grandes entreprises qui quittent l'archipel, mais aussi les sous-traitants et certaines PME de l'électronique et de l'automobile.

Le phénomène de transfert de la production est appelé à s'accentuer comme en témoigne une enquête de l'agence d'aménagement du territoire : en 1994, le nombre d'entreprises industrielles nouvellement créées sur l'Archipel est pour la première fois en diminution de 4,2 % en raison des délocalisations. Mais le risque du « vide industriel » paraît relever d'un alarmisme prématuré. Pour l'instant, la part de la production japonaise réalisée à l'étranger ne représente que 7 % du total (contre 20 % dans le cas des Etats-Unis).

Les exportateurs nippons n'ont guère de choix. Le super-yen entame leur compétitivité en renchérissant leurs coûts : les prix de la main-d'œuvre, de l'électricité, des transports, du terrain, des télécommunications y sont parmi les plus élevés du monde. Le phénomène est spectaculaire dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique grand public, piliers de la poussée exportatrice nippone : pour Toyota ou Sony, chaque yen perdu par rapport au dollar se traduit par des baisses de plusieurs milliards de yens en revenus.

Comme le montre une récente enquête de l'Export-Import Bank sur les perspectives d'investissements à l'étranger, la volonté d'améliorer leur compétitivité mise à mal par la hausse du yen l'emporte largement sur le souci d'augmenter les parts de marché dans les pays de l'OCDE. Une option qui les conduit à privilégier une région : l'Asie. Selon cette enquête, alors qu'en 1994 les Etats-Unis arrivaient encore en seconde position derrière la Chine comme pays prometteur pour des implantations, un an plus tard ils sont relégués au quatrième rang après la Chine, toujours en tête (en quatre ans, le Japon a quintuplé ses flux d'investissements dans ce pays qui représentent un quart du total des opérations réalisées dans la région), le Vietnam et la Thaïlande.

Le tropisme asiatique qui se dégage de cette enquête ne doit pas faire perdre de vue que les Etats-Unis restent encore en tête des pays receveurs des investissements japonais (40 % du total). En revanche, en direction de l'Europe, ceux-ci diminuent. Selon une estimation de la Deutsche Bank, en 1994, les investissements nippons cumulés en Asie de l'Est se chiffrent à 64 milliards de dollars contre 26 milliards dans le cas des Etats-Unis.

La poussée nippone dans la région se traduit par un accroissement rapide du commerce interrégional (notamment en raison des échanges de pièces détachées et d'équipement) : en 1994, selon les statistiques du Fonds monétaire international, l'Asie de l'Est a absorbé 36 % du total des exportations nippones contre 17 % dans le cas des Etats-Unis.

Le secteur électronique est le premier en termes d'implantations, notamment en Asie (21,8 % du total et 17 % en valeur). En 1994, il y avait 596 unités de production électroniques nippones dans la région, soit 62 % du total mondial. Sony entend porter de 42 % à 50 % la part de sa production à l'étranger d'ici à 1996. De même que Matsushita et Pioneer. Pour Aiwa, la progression est encore plus spectaculaire (78 %). Pour les télévisions et les radio-cassettes, 70 % à 80 % de la production seront réalisés outre-mer. Dans le cas de Mitsubishi Electric, les pièces produites au Japon ne représentent plus que 20 % à 25 % de la valeur de ses produits vendus aux Etats-Unis et 30 % dans le cas des puces électroniques d'Hitachi.

DÉBAT

La tendance est analogue dans l'automobile. Mazda, dont les exportations représentent 60 % du chiffre d'affaires, se trouve dans une situation de plus en plus délicate au fur et à mesure que le yen s'apprécie. L'entreprise joue son va-tout en Thaïlande où elle pourrait mettre sur pied avec son partenaire Ford une usine de voitures de tourisme de petite cylindrée d'une taille équivalente à sa principale unité de production d'Hiroshima.

Le dollar monnaie de réserve

En pourcentage

Dollar	Mark	Yen	Livre sterling	Ecu	Franc	Autres
60	17	10	3	2	2	

Source : BRI (1993)

Même si son poids diminue, le billet vert reste largement majoritaire dans les réserves de changes des banques centrales.

Selon une étude du Centre japonais de recherche économique, en 2 010, les constructeurs japonais auront transféré dans la région toute leur production de petites cylindrées.

Bien qu'à moyen terme le risque de désindustrialisation du Japon semble écarté, il n'en suscite pas moins un débat. Certaines entreprises estiment qu'elles peuvent maintenir sur l'archipel les activités de recherche et de développement et continuer à fabriquer sur place des produits à haute valeur ajoutée. C'est le cas de la majorité des entreprises interrogées par l'Export-Import Bank qui, en outre, minimisent l'effet de la délocalisation sur l'emploi. En revanche, pour Sony, la pérennité de l'entreprise nécessite un système de production décentralisé afin de répondre à des demandes locales différenciées.

Si une telle politique fait boule de neige, ne va-t-elle pas remettre en cause l'un des piliers du « contrat social » nippon : une garantie de l'emploi qui palliait partiellement une pure logique capitaliste de primauté du profit ? NEC, pour sa part, envisage de développer la prochaine génération de semi-conducteurs DRAM simultanément dans l'archipel et aux Etats-Unis et Toshiba devra vraisemblablement faire de même.

La stratégie de délocalisation japonaise se caractérise par le souci des enreprises, contraintes à transférer aussi leur savoir-faire, de ne pas favoriser l'émergence de nouveaux concurrents. Aussi s'associent-elles avec les industriels locaux pour s'intégrer aux économies nationales. La puissance industrielle et financière et l'avance technologique des entreprises japonaises leur assurent, de toute façon, un ascendant sur leurs partenaires. C'est le cas de Mitsubishi dans le domaine de l'acier et du pétrole en Chine et de l'automobile en Malaisie (alliance avec Proton). C'est également la stratégie de Honda en Chine et en Thaïlande ou de Nissan par une standardisation des pièces détachées. Toyota tisse activement son réseau avec des équipementiers locaux pour lancer en 1997 l'« *Asian car* », qui pourrait lui permettre de faire passer sa production dans la région à un million d'unités. « *Le marché automobile de l'Asie de l'Est pourrait devenir japonais* », estime l'expert de l'économie asiatique James Abegglen.

Sous la contrainte du super-yen, le Japon est en train d'opérer, cinquante ans après l'effondrement de l'utopie de la Grande Asie, un retour accéléré dans la région – cette fois, non seulement accepté, mais souhaité par ses partenaires – en jouant la carte de l'intégration.

Philippe Pons

Les transferts nippons inquiètent les pays asiatiques

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le bras de fer monétaire entre Washington et Tokyo crée en Asie du Sud-Est un réel malaise dans une région où le souci commun de cette fin de siècle est de rééquilibrer constamment les relations entre les grands de ce monde – l'Amérique, le Japon et l'Europe – tout en surveillant d'un oeil le réveil du dragon chinois. Avant même de signer un accord de libre-échange, en Indonésie le 15 novembre 1994, dans le cadre de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation), forum dominé par les Etats-Unis et le Japon, les Etats membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) avaient proposé la tenue d'un sommet euro-asiatique, désormais prévu à Bangkok en mars ou avril 1996.

L'ASEAN, qui regroupe déjà les économies émergentes de la zone (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et accueillera cette année le Vietnam, ne veut pas dépendre davantage d'une « forteresse » que d'une autre. Mais le renforcement brutal du yen par rapport au dollar est annonciateur d'une nouvelle vague d'investissements japonais dans la région.

Les raisons de ces délocalisations sont évidentes : réduire les coûts de production et, dans le cas des sociétés mixtes à capitaux japonais, ne plus dépendre de matières premières ou de composants importés du Japon. La Thaïlande pourrait être le premier pays affecté par un mouvement dont les effets ne se feront vraiment sentir qu'en 1996 ou 1997, mais qui sera d'autant plus fort si le dollar tarde à se réévaluer par rapport au yen.

C'est à la mi-1993 que les Japonais ont commencé à réinvestir en Thaïlande. En 1994, avec 7 milliards de dollars, les investissements nippons agréés ont été égaux à ceux, cumulés, des deux années précédentes. Aujourd'hui, les capitaux japonais représentent la moitié des nouveaux investissements étrangers, et les entreprises nippones emploient déjà 7 % de la force de travail dans le secteur industriel. Parmi les nouveaux investissements annoncés en Thaïlande figurent déjà ceux de Toyota (600 millions de dollars), Honda (200 millions) et Nippon Steel (600 millions).

Les industries locales risquent de souffrir car, à l'image de la firme automobile Proton – qui produit les premières voitures nationales dont la Malaisie est si fière et qui commencent à s'exporter –, elles demeurent très tributaires d'importations de composants fabriqués au Japon. En revanche, les économies de la région, en général drainées par leurs exportations, bénéficieront d'une meilleure compétitivité grâce à la baisse apparemment durable du dollar.

Mais, sur le plan des investissements étrangers, également l'un des moteurs de la croissance de ces pays, une nouvelle vague japonaise risque d'être d'autant plus mal ressentie que Tokyo dispose d'une marge de manœuvre solide dans ce domaine : la production nippone hors frontières ne représente que de 6 % à 7 % du total, contre 20 % en ce qui concerne celle des pays occidentaux. Si, au bout du compte, une « zone yen » devait se profiler à l'horizon, les préoccupations des pays asiatiques n'en seraient que plus sérieuses.

Les manifestations, ces dernières années, d'une volonté américaine de forcer le Japon à ouvrir son marché, afin de réduire l'énorme surplus commercial bilatéral en faveur de Tokyo, ont toujours provoqué des craintes en Asie de l'Est. Pendant deux décennies, des économies protégées ont pu se développer dans le sillage d'une Amérique forte. Les Etats-Unis donnent donc aujourd'hui l'impression qu'au nom, ou sous le couvert, d'une globalisation du commerce mondial, ils entendent forcer l'accès à ces marchés qu'ils ont contribué, dans le temps, à développer. Cette diplomatie commerciale musclée fait peur car chacun se demande quand viendra son propre tour.

Jean-Claude Pomonti

Trois vagues successives

La délocalisation de la production nippone a connu trois vagues : au début des années 70 avec la crise pétrolière ; puis à la suite des accords du Plaza (1985) – qui déclenchèrent la valorisation du yen – et de l'apparition de concurrents régionaux (comme dans la construction navale) ; enfin, depuis 1993, à la suite de la récession engendrée par la « bulle spéculative » de la fin des années 80, les investissements à l'étranger ont repris pour la première fois depuis quatre ans. Le mouvement, aiguillonné par la montée du yen, s'est accentué en 1994 dans le cadre de la restructuration des entreprises : il est très marqué dans le secteur manufacturier (30 % des investissements et une croissance de +10 % en un an). Au cours des premières délocalisations, les Japonais ont cherché d'abord une sous-traitance pour des industries déclinantes (textiles) puis à contourner les obstacles douaniers par des implantations sur les marchés d'exportation, notamment dans les années 80 aux Etats-Unis et en Europe.

Le gouvernement de Tokyo souhaite faire de sa devise une monnaie internationale

LE JAPON VIENT-IL d'engager la bataille pour que le yen supplante le dollar comme monnaie de référence internationale ? C'est ce qu'a laissé entendre, vendredi 14 avril, Takafumi Kaneko, vice-directeur de l'Agence de planification économique. « *Nous allons œuvrer à l'internationalisation du yen*, a-t-il expliqué. *Cela devient difficile pour les Etats-Unis de faire preuve de la même responsabilité qu'ils l'ont fait dans le passé. Le pouvoir économique des Etats-Unis est en déclin et celui du Japon est en hausse.* » Mais les Etats-Unis n'entendent pas se laisser faire. « *Il est très important que le dollar conserve son statut de monnaie de réserve internationale* », avait affirmé quelques jours plus tôt le secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin, répondant ainsi à tous ceux qui estiment que la chute du billet vert menace sa position dominante. Le dollar est récemment tombé à ses plus bas niveaux historiques face à la devise japonaise à 80,15 yens et face à la monnaie allemande à 1,3450 mark.

Une monnaie internationale doit-elle nécessairement être une monnaie forte ? Les spécialistes estiment que non. Certes, la théorie voudrait qu'une monnaie internationale, en tant que réserve de valeur, ne voie pas son cours se déprécier par rapport aux autres devises. Mais, observent Agnès Bénassy et Pierre Deusy-Fournier, chercheurs au Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), cet argument est contestable. Une devise ne peut devenir internationale, expliquent-ils, que « *si l'offre d'actifs dans cette monnaie est suffisante* », ce qui est notamment le cas lorsqu'un pays présente un déficit de sa balance des paiements courants.

LE DOLLAR DOMINE TOUJOURS

L'idée selon laquelle une monnaie internationale doit être forte semble d'ailleurs totalement contredite par les faits. Depuis vingt ans, le billet vert a cédé les deux tiers de sa valeur vis-à-vis du deutschemark et les trois quarts face à la devise japonaise, sans pour autant que son statut soit véritablement remis en question.

Le billet vert reste d'abord, et de loin, la monnaie reine sur le marché des changes. Les transactions sur le couple dollar/mark représentent à elles seules le quart des volumes échangés. Le couple dollar/yen arrive juste derrière (20,2 %). La première paire ne comprenant pas le dollar – le mark/livre sterling – n'arrive qu'en sixième position (3,6 %). Le billet vert demeure également la principale monnaie de facturation commerciale (47,6 % en 1992 contre 18,1 % pour le mark et 4,8 % seulement pour le yen). La diminution relative du poids des Etats-Unis dans l'économie mondiale depuis dix ans, au profit notamment des pays asiatiques, ne s'est pas traduite par une baisse parallèle de son utilisation dans les échanges de marchandises. Enfin, les créances externes des banques restent majoritairement libellées en dollar (53 % contre 16 % pour le mark et 5 % pour le yen).

S'il reste dominant, le dollar cède toutefois progressivement du terrain. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations observent en particulier que le rôle du billet vert en tant que monnaie de financement international s'est sensiblement érodé. Alors qu'en 1986, 55 % des obligations internationales étaient libellées en dollar, cette part est tombée en 1993 à 38 %. De la même façon, le poids du dollar dans les réserves de changes des banques centrales a considérablement diminué. Si le billet vert est encore largement majoritaire (60 % contre 17 % pour le mark et 10 % pour le yen), il représentait 80 % il y a quinze ans. Ce mouvement s'est accéléré au cours des derniers mois avec les ventes massives de dollars opérées par les banques centrales asiatiques (hors Japon), qui cherchent à rééquilibrer leurs avoirs en devises au profit du yen. La part de la monnaie japonaise a ainsi progressé depuis un an de 36 % à 38 % dans les réserves de la Banque d'Indonésie.

Ce rééquilibrage a contribué à l'appréciation du yen. « *L'internationalisation d'une devise a tendance à se traduire dans un premier temps par son appréciation. Compte tenu des montants en jeu, le risque de réévaluation excessive n'est pas négligeable* », observe Jean Pisani-Ferry, directeur du Cepii. Autre effet pervers, l'internationalisation d'une devise fait que la politique monétaire du pays se trouve perturbée par des éléments externes. La banque centrale doit tenir compte du comportement des détenteurs étrangers de capitaux . C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la Bundesbank, soucieuse de définir sa politique en fonction de considérations internes, s'est toujours opposée à une véritable internationalisation du mark. Le sous-développement relatif de la place financière de Francfort, comparé à celles de Tokyo ou de New York, limite d'ailleurs les possibilités d'internationalisation du mark. « *La taille, la profondeur, la liquidité du marché sont des conditions indispensables à l'internationalisation d'une devise* », rappelle Anton Brender, économiste à la Compagnie parisienne de réescompte.

Là encore, avec leurs marchés financiers très actifs et à la pointe de l'innovation technique (New York mais aussi Chicago et Philadelphie), les Etats-Unis possèdent sur les autres pays un avantage décisif. N'est pas monnaie internationale qui veut. Si les spécialistes estiment probable un rééquilibrage des trois grandes devises (dollar, yen, mark) au cours des prochaines années, qui refléterait mieux le poids économique des trois grandes régions du monde, ils jugent également que ce mouvement sera lent. Le jour où le baril de pétrole sera libellé en yen n'est sans doute pas pour demain.

Pierre-Antoine Delhommais

Nouvelle flambée monétaire

Le yen était en forte hausse lundi matin 17 avril sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert est tombé jusqu'à 81,65 yens face à la devise japonaise (contre 83,75 vendredi en clôture), non loin de son plus bas niveau historique de 80,15 yens atteint une semaine auparavant. Comme les experts le redoutaient, le plan de relance économique présenté vendredi 14 avril par le gouvernement japonais et la baisse du taux d'escompte annoncé le même jour par la Banque du Japon n'ont pas convaincu les opérateurs des marchés financiers.

Ces derniers ont également été déçus par l'absence de résultats de la rencontre qui s'est tenue dimanche à Sanur (Indonésie) entre le ministre japonais des finances, Masayoshi Takemura, et le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, en marge de la réunion des pays membres de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Les deux responsables se sont contentés de réaffirmer leur « *inquiétude à propos des récents mouvements sur les devises* » et d'expliquer qu'« *une stabilisation des taux de change va dans les intérêts du monde* », mais ils n'ont pas annoncé de mesure concrète.

هكذا من الأصل

Aux Archives nationales, une grève pour la mémoire

Faute de moyens financiers, la conservation du patrimoine est de plus en plus problématique

« VOUS vous rendez compte, nous ne sommes plus que vingt personnes pour 50 kilomètres. » « Quant à nous, on nous avait promis 800 kilomètres, et nous n'en avons eu que 200. » Contrairement aux apparences, ces propos n'émanent pas de professionnels des travaux publics, mais de deux conservateurs généraux des Archives nationales, deux dames qui, sans être elles-mêmes grévistes, ont suivi avec une sympathie non dissimulée le mouvement qui a paralysé du 5 au 13 avril le centre parisien de cette institution créée en 1790 pour conserver tous les documents produits par l'administration.

Comme les quatre cents autres agents des Archives nationales, dont environ la moitié à Paris, elles entendent obtenir les moyens de veiller sur le patrimoine historique dont elles ont la charge : environ 400 kilomètres de rayonnages qui renferment d'innombrables joyaux de l'histoire de France, comme les registres du Parlement de Paris ou le testament de Victor Hugo, mais aussi les minutes des notaires parisiens. *« La situation n'a jamais été bonne, mais elle est pire que jamais. C'est une véritable atteinte au service public. Les conditions de conservation des documents sont devenues déplorables »*, expliquaient, unanimes, les grévistes.

DES DOCUMENTS ILLISIBLES

Du conservateur diplômé de l'École des chartes au magasinier vacataire, chacun fait de la préservation des documents la priorité absolue. En parcourant les kilomètres de rayonnages installés dans des immeubles du Marais, superbes, mais dépourvus de tout système de chauffage ou de climatisation, le spectacle laisse pantois. Pour des raisons financières et d'encombrement, le papier craft, sensible à l'humidité, n'est que rarement remplacé par des cartons nettement plus protecteurs. Sous certains vasistas, que plus personne ne peut croire étanches, des documents vieux de plus d'un siècle croupissent sans avoir jamais été classés. Faute de place, les magasiniers affirment avoir jeté durant l'été dix tonnes de documents provenant du ministère des finances.

« Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les documents les plus anciens qui sont les plus menacés. Ce sont ceux sur papier-pelure rédigés avec de l'encre qui s'efface en quelques dizaines d'années. Si l'on ne fait rien, des documents de la période de Vichy seront illisibles d'ici à la fin du siècle », prévient un conservateur. La seule solution efficace, le microfilmage, est trop onéreuse pour être généralisée. Moins de 2 % des documents ont le privilège d'être microfilmés. *« Un mètre de microfilms représente vingt pages et coûte 60 francs. Nous ne disposons que d'un budget de 1 million, alors que le Quai d'Orsay consacre chaque année 3 millions à l'archivage de ses documents »*, se plaint un syndicaliste.

De ce manque de moyens découlent des conditions de travail difficiles pour les agents comme pour les deux cent dix visiteurs quotidiens, dont 20 % viennent de l'étranger. *« Les lecteurs peuvent commander leurs documents par Minitel, et ils ne comprennent pas qu'une fois sur place ils doivent parfois attendre deux heures pour en prendre possession. Par ailleurs, ils n'ont plus droit qu'à cinq documents par jour contre une dizaine auparavant. Faute de moyens, certains dépôts ferment durant plus d'un mois »*, explique un documentaliste.

L'emploi constituait la seule revendication des grévistes, malgré des salaires peu élevés, voire au niveau du SMIC horaire pour les vacataires. Selon eux, sur le seul site parisien – les Archives possèdent également des locaux à Aix-en Provence, Roubaix et Fontainebleau – vingt-cinq postes étaient vacants et quarante-neuf étaient à créer. Après huit jours de conflit, la tutelle a accepté de remplacer les vingt-cinq postes déclarés vacants et d'en créer trente nouveaux. Mais le prochain gouvernement tiendra-t-il les promesses de son prédécesseur ?

Frédéric Lemaître

Le groupe champenois Henriot va racheter Bouchard Père et Fils

La restructuration du négoce des vins bourguignons, très éprouvé par la crise de consommation de ces dernières années, se poursuit

LA MAISON BOUCHARD Père et Fils (négoce de vins de Bourgogne à Beaune) va être rachetée par le groupe champenois Henriot. La mise en vente de cette très ancienne (1731) et très célèbre maison n'a pas trop surpris. Son chiffre d'affaires, tombé de 170 millions de francs à moins de 140 millions de francs en 1993 en raison de la crise, s'est relevé à 150 millions en 1994, et la perte de 17 millions en 1993 (sur 16 mois) s'est transformée en un léger bénéfice l'an dernier. Mais son endettement demeure, et, surtout, des problèmes d'ordre interne (une quarantaine d'actionnaires familiaux) et le départ à la retraite du chef de maison Claude Bouchard conduisaient à envisager une transmission, confiée à la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

Joseph Henriot, PDG de La Veuve Clicquot jusqu'à la fin de 1993, qui agit au nom de la holding familiale, après avoir reconstitué le champagne Henriot, qui avait été apporté à La Veuve Clicquot en 1986, déclare avoir été *« séduit par le potentiel de la maison Bouchard, fondé sur son magnifique vignoble, son savoir-faire et son attachement au travail bien fait »*. Outre sa réputation bien assise, Bouchard possède 90 hectares de vignes, dont 70 dans les grands crus et premiers crus (Montrachet, Chevalier-Montrachet, Corton Charlemagne, Vigne de l'Enfant Jésus à Beaune, Chambertin, Volnay, plus un stock de six millions de bouteilles, une merveilleuse collection unique en son genre de vieux millésimes depuis 1846 et des installations flambant neuves). Pour le groupe Henriot, qui dispose d'un important trésor de guerre, c'est une diversification rationnelle dans un domaine, le vin, qu'il connaît bien, et pour les dirigeants de la maison de Beaune, Jean-François et Christophe Bouchard, qui resteront en place, c'est l'assurance de rester entre « hommes du vin ».

Cette opération, bien accueillie en Bourgogne – dont le montant n'est pas dévoilé mais devrait atteindre plusieurs centaines de millions de francs –, ressemble fort à la vente, pour des raisons familiales, en 1991, de la maison Antonin Rodet (environ 150 millions de francs de chiffre d'affaires), à Mercurey, au champagne Laurent Perrier.

Ainsi se poursuit la restructuration du négoce bourguignon, très éprouvé par la crise de consommation de ces dernières années qui a fait plonger les prix de 40 % – avant une remontée récente –, et gonfler les stocks, qui battirent tous leurs records en 1992 à 2,6 millions d'hectolitres et les endettements à des taux élevés. Tout récemment, la maison Drouhin, de Beaune, autre négociant connu (126 millions de chiffre d'affaires), fort endettée et victime des déboires de ses filiales de distributions américaines et britanniques, a dû céder 51 % de son capital à son distributeur japonais Snow Brand. La présence étrangère n'est pourtant pas redoutée en Bourgogne : Jadot, l'une des bonnes maisons de négoce de Beaune, a été racheté, voici dix ans, par une famille américaine, avec laquelle André Gagey, et maintenant son fils Pierre-Henry, qui dirige la maison, ont toujours entretenu les meilleures relations.

UN CONTEXTE DÉLICAT

Même dans le puissant groupe animé par André Boisseaux, célèbre pour ses enchères aux ventes annuelles des hospices de Beaune, et qui comprend les vins Patriarche, le mousseux Kriter et le Domaine du château de Meursault (plus de 500 millions de chiffre d'affaires), les conséquences de la crise se font sentir (un stock de 10 millions de bouteilles à porter), et des compressions d'effectif seraient envisagées.

A Dijon, en novembre dernier, sur la requête des banques créancières, 450 000 grandes bouteilles ont été vendues aux enchères après la liquidation amiable de la vieille maison François Chauvenet à Nuits-Saint-Georges, dont la marque a été rachetée par le « mange-tout » de la Bourgogne, Jean-Claude Boisset. Sa maison, créée en 1961 et cotée en Bourse, a connu un développement très rapide, notamment par croissance externe (500 millions de chiffre d'affaires actuellement, dont une partie en spiritueux), en rachetant une quinzaine de petites maisons et de marques : Ch. Vienot, Thomas Bassot, Ponelle, Bouchard Aîné et Fils, Jaffelin, Delaunay et, l'an dernier, Ropiteau Frères à Meursault, vendu par le groupe bordelais Bernard Taillan.

Toutes ces opérations se situent dans un contexte délicat et mettent en difficulté la filière vitivinicole française : baisse de la consommation en volume, régression des exportations, guerre des prix très dure, concurrence accrue des vignobles émergents (Australie, Amérique latine, pays de l'Est), défaillance des « metteurs en marché » avec, pour conséquence, les concentrations en chaîne face à des grandes surfaces toutes-puissantes. Ces dernières obligent les négociants à calculer leurs prix « à l'envers », c'est-à-dire à partir des prix demandés et imposés par le client, le fournisseur devant adapter ses structures de coûts en amont jusqu'à la production viticole.

Ainsi, en Languedoc-Roussillon, le puissant groupe Val d'Orbieu, numéro un de la coopération viticole française, créé en 1967 par sept viticulteurs des Corbières, réuni autour d'Yves Barsalou, actuel président de la Caisse nationale de crédit agricole, est devenu, en trente ans, le deuxième « metteur en marché » national, avec 2,3 millions d'hectolitres par an, derrière Castel avec ses 3,5 millions d'hectolitres. Il vient de racheter aux Salins du Midi, du groupe Suez, pour 313 millions de francs, leur filiale viticole Le Domaine Listel, avec ses 1 850 hectares de vignes, son vin gris et ses importantes capacités industrielles. L'opération lui permettra de porter à près de 2 milliards de francs son chiffre d'affaires annuel et de développer sa politique de qualité et de marque avec pour objectif de devenir le numéro un du vin français méditerranéen.

François Renard

■ **LEE IACCOCA : l'ancien PDG** du constructeur automobile américain Chrysler a affirmé au quotidien *Detroit News* du dimanche 16 avril que le milliardaire californien Kirk Kerkorian n'avait pas encore réuni les 22,8 milliards de dollars (110 milliards de francs) nécessaires au rachat de Chrysler. Lee Iaccoca est censé apporter 50 millions de dollars. Ces déclarations accréditent le scepticisme de ceux, nombreux sur les marchés, qui estiment que l'offre de M. Kerkorian n'est destinée qu'à faire pression sur la direction de Chrysler pour obtenir un traitement plus favorable des actionnaires.

■ **ENICHEM : la firme chimique filiale du groupe public italien** ENI a annoncé le 15 avril un bénéfice net de 399 milliards de lires (1,142 milliard de francs) en 1994, contre une perte de 819 milliards de lires en 1993. Le groupe prévoit pour 1995 un bénéfice encore plus élevé grâce aux efforts de restructuration et à une conjoncture favorable.

■ **MERCEDES ET DAIHATSU : les constructeurs automobiles allemand et japonais ont obtenu au Vietnam** l'autorisation de construire des usines d'assemblage, rejoignant neuf autres groupes étrangers qui s'y installent, a annoncé le 16 avril la *Vietnam Investment Review*. Mercedes produira des bus, des camions légers et certaines de ses berlines à Ho- Chi-Minh-Ville dans une filiale commune avec les groupes vietnamiens Saigon Auto Engineering et May 1 Automobile Factory. Daihatsu produira également dans la capitale par l'intermédiaire d'une filiale commune avec l'Union of Transportation Engineering Enterprises de Hanoï, qui détiendra le tiers du capital.

■ **ELF : le conseil d'administration de la compagnie pétrolière proposera** à l'assemblée générale du 31 mai une modification des statuts qui prévoit de doubler les droits de vote des actionnaires ayant mis leurs titres au nominatif depuis au moins trois ans. Le conseil propose aussi un plafonnement des droits de vote : 20 % des droits exprimés en assemblée générale pour les titres bénéficiant du double droit de vote et 10 % pour les titres ayant un droit de vote simple. *« Compte tenu du taux de participation généralement observé aux assemblées générales, ce doublement des droits de vote et leur plafonnement ne modifieront pas le poids relatif de l'Etat »*, indique Elf.

Nouvelles technologies et nouveaux diffuseurs démultiplient la demande de programmes télévisuels

CANNES
de notre envoyé spécial

Réseaux, télécommunications, numérique : le mariage de la télévision, de l'informatique et des télécommunications a commencé de se concrétiser sur l'un des hauts lieux du commerce audiovisuel, le Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) qui s'est tenu à Cannes du 7 au 12 avril. A côté des habituels stands de Warner, Universal, RAI, Kirch, ou France Télévision, le constructeur d'ordinateurs Compaq a ainsi fait irruption. Tout en continuant de se consacrer aux besoins des entreprises, Compaq a pris un virage grand public : il commercialise depuis peu une machine multimédia capable de recevoir toutes les chaînes de télévision y compris Canal Plus, et de remplir des fonctions aussi diverses que l'envoi et la réception de fax, de messages téléphoniques, la lecture des CD-ROM... Le grand public sera-t-il intéressé par un ordinateur capable de recevoir la télévision ? Ou par une télévision douée de possibilités qui vont au-delà de la simple réception d'images ? Aux spécialistes du marketing de donner leur réponse.

Nouvelle venue également au MIP-TV : la filiale multimédia de France Télécom. Créée en 1994, France Télécom Multimédia dirigée par Gérard Eymery a passé des accords avec des opérateurs spécialisés pour acquérir le savoir-faire qui lui manquait. France Télécom est ainsi actionnaire à 34 % de La Chaîne de téléachat montée par le producteur Philippe Plaisance. La société a pris aussi une participation de 40 % dans Ludo, une chaîne de jeux contrôlée par Matra-Hachette (60 %), une autre de 37 % dans le capital de La Chaîne météo aux côtés du groupe Dauphin et de la société canadienne Pelmorex. Elle est encore entrée dans le capital d'un ensemble de radios numériques, d'un guide électronique de programmes, et d'un bouquet de services « en ligne » pour réseau de micro-ordinateurs. Cette offre fonctionnera-t-elle bientôt sur le câble ? Ou sur le satellite ? Avant le bouquet de chaînes et services numériques que Canal Plus prévoit de lancer à l'automne 1995 ? Ou après ? On ne sait pas très bien encore. Mais France Télécom tient d'abord à faire la preuve qu'il est en phase avec l'effacement des frontières qui caractérise désormais télécommunications, informatique et audiovisuel.

Même l'Agence France-Presse a tenu une conférence de presse pour proposer aux producteurs et aux chaînes un nouveau service *« on line »* sur son réseau privé de satellite. TV Sources met en contact instantanément le producteur et les diffuseurs d'images. L'agence de presse audiovisuelle WTN est ainsi en passe de devenir le premier client de l'Agence France-Presse.

GUERRE DES PROGRAMMES

Autre constat renouvelé au MIP-TV : la déréglementation planétaire de l'audiovisuel fait surgir quotidiennement des centaines de nouvelles chaînes du néant. L'Argentine compte ainsi près de 2 000 chaînes, stations indépendantes et réseaux câblés dont beaucoup viennent se fournir au MIP-TV. Idem pour les nouveaux diffuseurs de Thaïlande, Inde, Singapour, Hongkong, Biélorussie, Macédoine, Ukraine, Colombie, et Paraguay. La deuxième chaîne russe a ainsi entrepris d'acclimater le catch américain.

La BBC a annoncé des ventes en hausse de 36 % en Europe de l'Est. Même M 6, qui est lui-même un gros acheteur de programmes américains, a monté une filiale de vente pour profiter de la prolifération des nouvelles chaînes : « Classe mannequin », sa comédie de situation vedette, a déja été vendue dans près de cinquante pays.

Pour répondre à ce phénomène, les Américains – Turner, Viacom, Telecommunications Inc, Timer Warner et autres NBC – ont entrepris d'internationaliser leurs catalogues à travers des chaînes spécialisées dans le cinéma, la fiction audiovisuelle ou le documentaire. Home Box Office, la chaîne cinéma de Time Warner (19 millions d'abonnés aux Etats-Unis), compte désormais près de 3 millions d'abonnés dans 35 pays ; NBC Super Channel (économie et divertissement) tente de se faire une place sur les réseaux câblés d'Europe ; TNT-Cartoon network (groupe Turner) s'attaque aux marchés allemand et français ; la Columbia et Warner, deux géants de la production, lanceront cet été en Amérique latine deux nouvelles chaînes par câble et satellite, Sony Entertainment Television et WBTV-The Warner Channel...

Ce double mouvement – émergence de nouvelles chaînes, mondialisation des chaînes américaines – permet de comprendre l'âpreté des batailles financières autour des catalogues de films, de jeux, de documentaires. La technologie, la multiplication des canaux de diffusion représentent autant de moyens nouveaux de valoriser un bien désormais rare et cher, le studio hollywoodien et ses programmes de cinéma et de télévision.

Y. M.

Sept quotidiens de province vont faire de l'audiovisuel au sein du GIE France Images Régions

LA PRESSE RÉGIONALE collectionne les images. Après avoir regroupé ses forces pour créer une banque de photographies de presse entre dix-sept quotidiens régionaux (*Le Monde* du 7 février), sept journaux ont créé un groupement d'intérêt économique (GIE), baptisé France Images Régions, pour développer leurs activités audiovisuelles. Il s'agit de *L'Alsace*, du *Midi libre*, de *La Nouvelle République*, d'*Ouest France*, du *Républicain lorrain*, de *Sud-Ouest* et de *La Voix du Nord*. Tous ont une diversification dans l'audiovisuel, par l'intermédiaire de filiales, agences de presse ou sociétés de production.

Le GIE est présidé par Jacques Saint-Cricq et Jean-Louis Prévost, respectivement président du directoire de *La Nouvelle République* et de *La Voix du Nord* et président et vice-président du Syndicat de la presse quotidienne régionale. Les deux administrateurs du GIE sont David Bohbot de *La Nouvelle République* et Jean-Michel Lobry, directeur général de NEP-TV, la société de production de *La Voix du Nord*, créée en 1988. Pour ce dernier, *« la presse a longtemps eu une attitude frileuse lorsqu'il s'agit d'aborder l'audiovisuel en pensant qu'il cannibaliserait les journaux, alors que c'est complémentaire. Mais les tabous sont tombés. »*

Le GIE veut *« conquérir une part de marché significative auprès des grands diffuseurs »* grâce à *« une banque commune d'images »*. Le groupement entend encore *« contribuer à l'intégration du multimédia dans l'activité des sept journaux »*. Le GIE est par exemple associé à la plate-forme élaborée par TF 1 dans le cadre de l'appel d'offres du ministère de l'industrie sur les autoroutes de l'information. Il veut aussi *« structurer une réflexion sur la télévision locale »*.

Dans ce domaine, *La Voix du Nord*, qui vient de procéder à une rénovation de sa maquette, est en pointe et travaille à un projet de télévision locale avec la Générale des eaux, le câblô-opérateur de la région. L'objectif est de déposer un dossier au CSA avant l'été pour une zone de diffusion allant de la communauté urbaine de Lille jusqu'à la frontière belge. Il s'agit de constituer un programme de deux heures qui serait diffusé en boucle. Le budget est de l'ordre de 20 millions de francs.

A. S.

AUJOURD'HUI

SPORTS

CLASSIQUE Liège-Bastogne-Liège, la classique belge comptant pour la Coupe du monde de cyclisme, a été gagnée, dimanche 16 avril, par le Suisse Mauro Gianetti. ● VAINQUEUR de la Flèche wallonne le 12 avril, le Français Laurent Jalabert termine quatrième, après avoir largement animé la fin de course. Il occupe désormais la deuxième place du classement de la Coupe du monde, derrière le Belge Johan Museeuw. ● LES COUREURS belges n'ont pourtant guère brillé au cours de la « Doyenne ». Le malaise est profond. Si l'on excepte Johan Museeuw, vainqueur du Tour des Flandres, la relève n'est toujours pas assurée, vingt ans après les exploits d'Eddy Merckx. ● LE RENOUVEAU du cyclisme de ce pays pèche par manque de moyens. Les meilleurs coureurs doivent s'exporter et les commanditaires recherchent, eux aussi, des alliances étrangères.

Le cyclisme belge perd la bataille des Ardennes

Bien que Johan Museeuw occupe la tête du classement de la Coupe du monde, les coureurs d'outre-Quiévrain, encore défaits dans Liège-Bastogne-Liège, n'imposent plus leur hégémonie sur les pelotons

LIÈGE
de notre envoyé spécial

Belgique, ton cyclisme fout le camp ! Le bilan est peu flatteur pour les coureurs locaux, alors que s'achèvent les grandes classiques du plat pays. Seul Johan Museeuw a remporté le Tour des Flandres, le dimanche 2 avril. Les autres courses ont été une suite d'affronts, une longue litanie de victoires barbares sur la terre sainte du vélo : Lars Michaelsen dans Gand-Wevelgen, Laurent Jalabert dans la Flèche wallonne, Mauro Gianetti dans Liège-Bastogne-Liège. Les profanateurs n'ont rien laissé, fors le déshonneur.

L'orgueil national n'aura même pas eu droit au baume des accessits. Liège-Bastogne-Liège, dimanche 16 avril, aura été une journée particulièrement sombre. Le premier Belge – Johan Museeuw, toujours lui – n'a terminé qu'à la treizième place. Le deuxième, Axel Merckx, est relégué à la trente-quatrième place. Axel est le fils du grand Eddy, vainqueur de la « Doyenne » à cinq reprises. Merckx ! L'évocation de ce nom ne fait qu'inspirer un peu plus la mélancolie au public, lui rappelant cruellement qu'il fut un temps où ce pays était hégémonique et sortait les champions en batterie.

En tête de la Coupe du monde, Johan Museeuw ne saurait cacher à lui seul la misère de ce début de saison. La relève tarde à se montrer. *« On attend ici un grand coureur depuis des années*, constate Willy Teirlinck, directeur sportif de Collstrop. *Du coup, on met trop de pression sur les jeunes. »* Wilfried Nelissen et Axel Merckx avaient bien fait naître quelques espoirs en début de saison, sans suite pour l'instant. Edwig Van Hooydonck et Frank Vandenbroucke n'ont, eux, même pas fait illusion. Encore ces noms-là sont-ils un peu en vue, car la plupart des cent dix professionnels locaux sont condamnés à un perpétuel anonymat.

NOUER DES ALLIANCES

« Aujourd'hui, beaucoup de coureurs belges ne sont mêmes pas foutus de grimper un pont. » L'auteur de ces propos peu amènes est pourtant un des plus ardents défenseurs du cyclisme dans le royaume. Noël Demeulenaere cherche à apporter à ce sport ce dont il manque le plus : l'argent. Le professionnalisme belge en son entier vit avec environ 35 millions de francs, c'est-à-dire moins que le budget d'une seule équipe italienne. Homme d'affaires influent, doté d'un carnet d'adresses fourni, ce passionné essaie d'attirer des partenaires et, comme ceux-ci sont souvent modestes, de nouer des alliances avec d'autres commanditaires, fussent-ils étrangers.

Car le marieur du peloton a compris que le cyclisme belge serait européen ou ne serait plus. *« Nous sommes un trop petit pays pour nous en sortir seuls »*, analyse également Rudi Vercruysse, directeur général de MG. Grâce à l'entregent de M. Demeulenaere, son groupe s'est associé à Mapei, une richissime firme lombarde. L'équipe, une des plus importantes du plateau (*Le Monde* du 11 avril), est certes italienne, mais comporte cinq natifs des bords de la mer du Nord.

DES KERMESSES POPULAIRES

« Les bons coureurs, on ne peut plus les payer ici. Alors mieux vaut les installer dans les équipes étrangères », explique M. Demeulenaere, qui envisage d'étendre largement ce troc, francs belges contre coureurs du même pays. Les difficultés financières de certaines équipes françaises lui inspirent d'ailleurs quelques projets de fiançailles. *« Même autrefois, les meilleurs coureurs belges couraient à l'étranger*, se souvient Willy Teirlinck, lui-même ancien équipier de Lucien Van Impe chez Gitane. *Les équipes mixtes, c'est la solution de l'avenir. Avec 1 000 francs, tu pourras toujours acheter plus qu'avec 100 francs... »*

Jean-Luc Vandenbroucke, directeur sportif de Lotto, la dernière grande formation cent pour cent nationale, ne croit plus au retour des temps héroïques. *« On ne connaîtra plus ce qu'on a connu dans le passé. Le cyclisme s'est mondialisé*, explique-t-il. *En 1968, quand j'ai couru le Tour de France, il y avait au départ quatre équipes belges de dix coureurs. A l'époque, le peloton se partageait entre quatre ou cinq pays. Il y a quinze ans, sur cent cinquante engagés au départ du Tour des Flandres ou de Liège-Bastogne-Liège, tu comptais cent vingt Belges. »* Cette année, ils n'étaient que vingt sur cent quatre-vingt-treize partants.

Le cyclisme belge n'est plus ce qu'il était et ne le sera peut-être jamais plus. Pourtant, malgré toutes ces années de vaches maigres et de palmarès tout aussi étriqués, la ferveur populaire pour ce sport ne s'est jamais démentie.

En Flandres ou en Wallonie, le succès est toujours immense auprès du public. La foule drainée au long de Liège-Bastogne-Liège, un dimanche de grisaille, en témoigne. La pérennité des kermesses et autres « rondes » également : elles assurent à la plupart des professionnels du cru un revenu minimal. Vendredi 14 avril, à Nokere, 750 habitants, l'une de ces innombrables courses anonymes, disputée en plein après-midi, a réuni 6 000 spectateurs payants. La Belgique sera toujours le pays du vélo.

Benoît Hopquin

Bugno et Jalabert laissent filer Gianetti

LIÈGE
de notre envoyé spécial

« C'est l'inconvénient du rôle de favori. Pour gagner, il faut vraiment être le plus fort. » Laurent Jalabert, dimanche 16 avril, a découvert les affres de son nouveau statut. Invité surprise des premiers beaux jours, le Français n'a cessé de confirmer, course après course, sa supériorité. Après sa victoire pleine d'aisance, mercredi 12 avril, dans la Flèche wallonne, sa dixième depuis le début de saison, il faisait figure d'homme à battre, voire d'homme imbattable, au départ de Liège-Bastogne-Liège. Des craintes qu'il justifia à 85 kilomètres de l'arrivée en plaçant une attaque qui assura une sélection définitive.

Laurent Jalabert ne craint plus personne dans le peloton. Sauf, peut-être, Gianni Bugno, qui le priva en 1992 du titre de champion du monde, à Benidorm, en Espagne, au terme d'un sprint que le Mazamétain ne sait toujours pas comment il l'a perdu. Or, l'Italien se retrouvait à ses côtés dans le final liégeois. A l'évidence, cette présence l'embarrassait plus que tout, le troublait comme s'il s'était agi là d'un revenant. En tout cas, alors qu'il semblait le plus frais, il a attaqué le sprint final avec un braquet trop petit, se faisant ainsi devancer sur le fil par Bugno ainsi que par le jeune Italien Michele Bartoli pour la deuxième place. Après la course, le Français assurait néanmoins ne pas avoir pensé au mauvais scénario de Benidorm.

N'empêche que le doute était là, dont profita Mauro Gianetti, le quatrième homme. *« Quand j'ai attaqué et pris un peu d'avance, j'ai compris que tous les deux ne pouvaient plus rien faire. Celui qui roulerait à ma poursuite était sûr de perdre »*, notait le vainqueur tout en reconnaissant : *« Jalabert et Bugno étaient plus forts que moi. »* L'année du tricentenaire de La Fontaine, la victoire dans Liège-Bastogne-Liège est donc revenue à un obscur mais habile Suisse de trente et un ans, qui décrochait là le sixième succès d'une carrière simplement honorable. Quant à Laurent Jalabert, il avait décidé de longue date de prendre un peu de repos. Il redémarrera sa saison au moment du Tour de France. Le temps de se faire un peu oublier.

B. H.

Le Stade toulousain à la peine contre Agen

Le champion de France de rugby affrontera Bourgoin-Jallieu en demi-finale

PAU
de notre envoyé spécial

Toulouse sera toujours Toulouse. Contre vents et marées agenaises, contre déferlantes bleues et blanches, l'équipe championne de France en 1994 garde ce mystérieux petit plus, qui, au bout de quatre-vingts minutes endiablées, lui permet d'accéder au paradis des demi-finales. Etrange après-midi sous le soleil de Pau : la victoire a longtemps semblé promise à des Agenais cœurs vaillants, toujours les premiers à plonger dans la fournaise des regroupements, à rechercher la clé qui ouvre la porte de l'exploit, de l'essai entre les poteaux. Et puis, voilà, en dix minutes de folie intense, de créativité pure, le Stade toulousain s'est fait briseur d'espoirs, écorcheur de rêves. L'équipe, jusque-là maladroite, engoncée dans le costume trop étroit de ses hésitations, a retrouvé le sens profond du jeu de rugby pour marquer trois essais et faire d'une pénible prestation une terrible démonstration d'efficacité.

A trente-cinq ans bien sonnés, Claude Portolan n'a plus grand-chose à attendre de l'avenir. Le pilier toulousain est là, campé au milieu des siens comme une mémoire vivante de 120 kilos qui pèse de tout son poids sur l'adversaire. En 1985, il occupait déjà cette place au premier rang des joueurs du Stade, champion de France d'une nouvelle ère. Rien ne devrait plus l'étonner. Et pourtant, il ne comprend pas, il ne sait plus.

LE PRIX DE LA FATIGUE

Les départs catastrophiques sont devenus la marque d'une équipe connue pour sa maîtrise des matches et des grands rendez-vous. *« C'est difficile à expliquer*, confesse Portolan dans la chaleur du vestiaire des vainqueurs. *On est prêt moralement, on est concentré et, pendant les vingt premières minutes, on ne fait rien, on les regarde jouer. »* En guise d'excuse, son coéquipier de la première ligne, le pilier international Christian Califano, ne trouve que ces quelques mots : *« J'ai été impressionné par le volume de jeu des Agenais au début ; c'était le match le plus dur de l'année. »*

Tel le roseau de la fable, le Stade toulousain se sait condamné à plier et à ne pas rompre, à défendre et à ne pas encaisser d'essais. Guy Novès, l'entraîneur, y voit précisément l'une des principales forces de son équipe. Toulouse s'adapte, n'est jamais l'esclave des circonstances. Tant pis si les joueurs ne sont pas en mesure de prendre la partie à leur compte, de fondre sur l'adversaire, comme le chasseur sur une proie consentante. Dans leur furia défensive, ils se forgent un moyen d'user l'autre, d'entamer ses forces puis de le laisser exsangue. Dans ce match à l'engagement physique intense, les Agenais ont fini la rencontre à quatorze, trois des leurs ayant été blessés. Pourtant, se plaît à souligner Guy Novès, il n'y a pas eu de brutalités ou de coups donnés irrégulièrement. Au bout du compte, l'adversaire paie le prix de la fatigue, laisse se creuser les brèches qui sont autant d'invites pour les joueurs toulousains.

Christophe Deylaud, le demi d'ouverture du Stade, propose une explication qui a le mérite de la simplicité. *« Nous sommes, au niveau de la condition physique, l'équipe qui est sans doute la mieux préparée. En fin de partie, c'est forcément un avantage. »* Dans sa déception, Philippe Sella, le trois-quart centre agenais, est peut-être celui qui dévoile le mieux cette apparente faiblesse, masque d'une irrésistible force. *« Dès que nous nous sommes retrouvés à quatorze, ils ont su appuyer là où ça nous faisait mal, dans le secteur où il nous manquait un joueur, pour enchaîner leur jeu avec un maximum d'efficacité et aligner deux essais consécutivement. »*

Samedi 15 avril, à Pau, Toulouse a démontré qu'il pouvait gagner sans avoir l'air d'y toucher, dans cette *« ambiance euphorique »* dont Christophe Deylaud dit qu'elle est peut-être le mal toulousain, actuellement. Pour le moment, cette maladie prête plutôt à sourire. Peu importe que l'on critique nos prestations, tant que la victoire nous reste fidèle, affirment sans forfanterie les joueurs et l'encadrement technique. En demi-finale, Toulouse doit affronter Bourgoin et, comme le dit le centre agenais Philippe Sella en toute franchise, *« l'équipe que nous avons rencontrée est capable d'être championne de France, mais elle n'est pas imbattable »*.

Pascal Ceaux

« Team-New-Zealand » subit sa première défaite dans la Coupe de l'America

JOHN BERTRAND avait tenté l'opération de la dernière chance pour aborder la finale des challengers : couper la coque du premier *One-Australia* en quatre pour lui donner les caractéristiques du second, coulé le 5 mars au large de San Diego. Après trois revers consécutifs, les Australiens ont réussi un exploit, samedi 15 avril, en infligeant à *Team-New-Zealand* sa première défaite sur l'eau après trente-cinq régates. Profitant d'un départ raté par Russel Coutts, le barreur néo-zélandais, et peut-être de l'absence à bord, pour la première fois, de Peter Blake, le manager-navigant du Défi all black, qui souffre d'un « winch-elbow », les équipiers de John Bertrand ont pu mesurer les progrès de leur bateau. Ils ont contenu les assauts de leurs adversaires (cent deux virements de bord pour *Team-New-Zealand* !) pendant plus de deux heures et demie, pour finir avec 15 secondes d'avance.

Doté d'une quille à ailettes de l'envergure de celle de *Team-New-Zealand*, *One Australia* a sensiblement progressé au près pour faire souvent jeu égal avec son adversaire. Lors des trois premières régates, la supériorité des Néo-Zélandais a surtout été tactique, grâce au météorologue américain Bob Rice, qui leur a permis de choisir à tout coup le meilleur côté du plan d'eau au départ et de mieux anticiper les bascules de vent. *« Nous cherchons à vite prendre la tête pour ensuite contrôler la course sans prendre de risques*, expliquait Brad Butterworth, le tacticien néo-zélandais. *A ce stade, il serait stupide de tirer systématiquement sur le bateau. »*

Mené trois victoires à une, John Bertrand a une marge de manœuvre réduite, mais n'est pas découragé pour autant. *« Tant que nous n'aurons pas perdu plus de quatre fois, rien ne sera définitif »*, dit-il. Le report des régates de dimanche, pour cause de mauvais temps, lui a offert un répit supplémentaire. Il était presque dans la même situation lorsqu'il a remporté la Coupe de l'America en 1983 contre Dennis Conner. Et il n'a pas oublié qu'en 1992 les Néo-Zélandais menaient déjà quatre victoires à une en finale de la Coupe Louis-Vuitton avant de se laisser déstabiliser par les Italiens d'*Il-Moro-di-Venezia* pour une polémique au sujet de leur bout-dehors.

Les trois défenseurs américains conservent leurs chances de disputer la Coupe de l'America. Après avoir débuté victorieusement en battant *Young-America*, les filles de *Mighty-Mary* ont été dominées dans les deux régates suivantes. La surprise est venue de Dennis Conner. Repêché pour cette finale à trois, le quadruple vainqueur de l'épreuve a signé trois victoires consécutives qui le portent en tête du classement provisoire, à égalité avec *Young-America*.

L'expérience et la détermination du vétéran de l'America, bien secondé à la barre par Paul Cayard, ont été mis en évidence dans la régate du samedi 15 avril, contre *Young-America*. L'équipage de *Stars-and-Stripes* a su user de toutes les ficelles et puiser dans ses dernières ressources pour franchir la ligne une seconde plus tôt que son rival. Une seconde qui pourrait avoir valeur d'éternité.

G. A.

Fin de série pour le FC Nantes en championnat de France

TROIS JOURS après leur qualification pour la finale de la Coupe de France, les footballeurs du Racing-Club de Strasbourg se sont à nouveau distingués, samedi 15 avril, en battant le FC Nantes (2-0), qui restait invaincu en championnat après trente-deux matches (dix-neuf victoires et treize matches nuls). A cinq journées de la fin du championnat, les Nantais conservent 11 points d'avance sur l'Olympique lyonnais (un match en moins) et 13 sur le Paris SG, le champion sortant.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Pro A
(treizième et dernier tour retour)

PSG-Racing - Pau-Orthez	76-73
Nancy-Dijon	73-106
Lyon-Antibes	92-90
Cholet-Strasbourg	86-76
Le Mans-Villeurbanne	67-85
Gravelines-Levallois	75-86
Montpellier-Limoges	72-90

Classement : 1. Antibes, 47 pts ; 2. Limoges, 45 ; 3. Pau-Orthez, 44 ; 4 Cholet et Dijon, 42 , 6. PSG-Racing, Villeurbanne et Levallois, 41 ; 9. Gravelines, 37 ; 10 Lyon, 35 ; 11. Strasbourg, 34 ; 12. Montpellier, 33 ; 13. Nancy et Le Mans, 32.

CYCLISME

LIÈGE-BASTOGNE-LIÈGE
1. M. Gianetti (Su.), les 261,5 km en 6 h 38 min 25 s (moyenne : 39,38 km/h) ; 2. G. Bugno (Ita.) ; 3. M. Bartoli (Ita.) ; 4. L. Jalabert (Fra.), à 15 s ; 5. F. Casagrande (Ita.), à 1 min 24 s ; 6. L. Armstrong (EU), à 3 min 4 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(trente-troisième journée)

Montpellier-Paris SG	0-3
Le Havre-Cannes	1-0
Martigues-Lille	1-0
Rennes-Caen	5-0
Nice-Auxerre	1-3
Strasbourg-Nantes	2-0
Bordeaux-Lyon	1-1
Sochaux-Monaco	0-5
Saint-Etienne-Metz	0-1
Lens-Bastia	3-0

Classement : 1. Nantes, 70 points ; 2. Lyon, 59 , 3. Paris-SG, 57 ; 4. Lens, 55 , 5. Cannes, 51 ; 6. Monaco, 49 ; 7. Bordeaux, 48 ; 8. Auxerre et Le Havre, 47 ; 10. Metz et Strasbourg, 46 ; 12. Martigues, 45 , 13 Rennes, 38 ; 14. Lille, 37 , 15 Bastia et Montpellier, 36 ; 17. Saint-Etienne et Nice, 35 , 19. Caen, 29 ; 20 Sochaux, 23.

Deuxième division
(trente-sixième journée)

Châteauroux-Marseille	0-0
Nîmes-Niort	3-2
Beauvais-Nancy	2-0
Valence-Alès	2-3
Toulouse-Amiens	2-1
Guingamp-Red Star	1-0
Laval-Dunkerque	3-3
Charleville-Perpignan	1-1
Angers-Le Mans	1-1
Mulhouse-Saint-Brieuc	1-0
Gueugnon-Sedan	3-1

Classement : 1. Guingamp, 71 points ; 2. Marseille, 69 ; 3. Gueugnon, 68 ; 4. Toulouse, 64 ; 5. Châteauroux, 63 ; 6. Red Star, 62 ; 7. Nancy, 55 ; 8. Dunkerque, 53 ; 9. Charleville, 50 ; 10. Amiens, 49 ; 11. Alès, 48 ; 12. Mulhouse, 44 ; 13. Valence, 43 ; 14. Perpignan, 41 ; 15. Le Mans et Laval, 39 ; 17. Niort, 37 ; 18. Sedan, 35 ; 19. Angers, 33 ; 20. Beauvais, 31 ; 21. Saint-Brieuc, 29 , 22. Nîmes, 26.

MOTOCYCLISME

24 HEURES DU MANS
1. Vieira-Nicotte-Morrison (Fra.-Fra.-GB ; Honda), 764 tours (3 380 km parcourus, moyenne 141,081 km/h) ; 2. Moineau-Lavielle-Gomez (Fra. ; Suzuki), à 2 tours ; 3. Morillas-Delétang-Bonoris (Fra. ; Yamaha), à 13 tours ; 4. Manley-Holden-Bonhuil (GB-NZ-Bel. ; Kawasaki), à 22 tours ; 5. Costes-Veille-Mizera (Fra. ; Honda), à 25 tours.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Quarts de finale

A Pau : Stade toulousain-Agen	19-6
A Clermont-Ferrand : Bourgoin - Bègles-Bordeaux	37-11
A Nîmes : Castres-Perpignan	15-15, a. p. (5-4 aux tirs au but).
A Narbonne : Toulon-Dax	23-8

Demi-finales (22-23 avril) : Stade toulousain-Bourgoin et Castres-Toulon.

TENNIS

OPEN DE TOKYO
Finale
J. Courier (E-U) b. A. Agassi (E-U), 6-3, 6-4
Tournoi de Barcelone
Finale
Thomas Muster (Aut.) b. M. Larsson (Sué.), 6-2, 6-1, 6-4.

VOILE

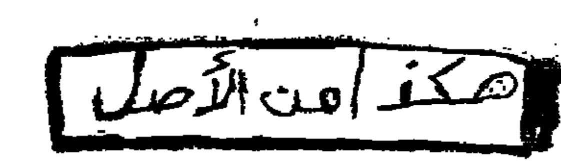
COUPE DE L'AMERICA
Finales des challengers et défenseurs
Coupe Louis-Vuitton : *One-Australia* b. *Team-New-Zealand* de 15 s.
Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 3 pts ; 2. *One-Australia*, 1.
Coupe Citizen : *Stars-&-Stripes* b. *Young-America* de 1 s.
Classement : 1. *Young-America* et *Stars-&-Stripes*, 3 ; 3. *America³*, 2

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale retour

Cannes-PUC	3-0

Classement final : 1. Cannes ; 2. Paris UC , 3 Sète ; 4. Poitiers ; 5. Avignon ; 6. Tourcoing ; 7. Montpellier ; 8. PSG-Asnières ; 9. Tours ; 10. Rennes , 11. Bordeaux (relégué) ; 12. Grenoble (relégué).



هكذا من الأصل

Jeux de double dans l'arène

A Séville, où s'ouvrait la saison des corridas, le Maestro Tejero joua très peu en ce dimanche de Résurrection

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

« Un se divise en deux », disait le regretté Mao Zedong, le milieu n'est pas tendre. Non seulement Jesulin de Ubrique torée le ridicule en se produisant avec un Cordobès sur le retour (*Le Monde* du 13 avril), mais les deux zèbres n'ont même pas rempli la placette de Ferengirola (4 500 sièges). Ils ont en revanche coupé très symboliquement toutes sortes d'appendices qui dépassaient des *toritos*, sauf les cornes : c'était déjà fait. La presse hésite entre le compte rendu mondain et le faire-part de condoléances. Le noyau dur du *mundillo* souffre.

Très nietzschéennement, au-delà du bien et du mal, fermement du côté du mal, la corrida est une organisation sémiotique parfaite et parfaitement non autonome. Le sens dégaine partout, à tout instant.

La corrida perd sa réputation dans cette espèce d'endogamie commerciale où les pères et les fils n'en finissent pas de se renvoyer l'épée



La saison commence trois fois. Lever de rideau à Castellon, mise en jambes sans conséquences à Valence, après quoi Séville attend le dimanche de Pâques : avec Curro Romero, son âme damnée, et Espertaco, le solide garçon d'Espartinas qui, à défaut de jamais le remplacer, lui donne une réplique assurée. Séville ignore les duettistes de Ferengirola, elle a assez à faire avec les siens.

Pour en finir avec cet épisode, il faut noter ceci : non contents de bafouer et de faire les narquois, non contents de mettre en miroir leurs inventions illustres (Cordobès s'est rendu célèbre par le « saut de la grenouille », Jesulin vient d'inventer la « passe de l'omelette »), non contents d'aligner méthodiquement l'inventaire de ce qui ne se fait pas dans une arène, les deux hommes se sont trouvés au moment du *paseo* doublés au piège de leur propre parodie. Tandis qu'ils défilent en se dandinant dans Ferengirola déserte, une auto sonorisée annonce à grand fracas l'autre « *mano a mano* du siècle » entre Sebastian Palomo Linares, le meilleur torero de la génération du Cordobès, compromis dans les sixties en de louches tandems avec la grenouille de Cordoue, et le jeune Manuel Diaz, lui aussi surnommé « El Cordobès », et qui se prétend le fils caché de l'autre : polémiques sans fin, procès, scandales, presse du cœur au charbon et profonde affliction du *mundillo*, sérieux, triste comme le serait la famille d'une fille polytechnicienne qu'on aurait retrouvée à Pigalle.

Comme si les haut-parleurs n'y suffisaient pas, de jeunes beautés accortes distribuaient aux spectateurs de Cordobès l'ancien et Jesulin des images de Cordobès junior et Linares le vieux, avec ce sobre slogan qui en dit long sur le degré de scissiparité de l'affaire : *« Hier la guérilla, aujourd'hui la révolution. »* Et ce n'est pas fini. Tout au long de la corrida, une montgolfière a surplombé majestueusement l'arène pour rappeler très aérostatiquement ce message de guérilla et de révolution visiblement inspiré par Guy Debord et le sous-commandant Marcos. Alors seulement le milieu a commencé de pleurer doucement en attendant Pâques à Séville.

Séville a plus de gravité. La comtesse de Barcelone (la mère du roi) est au balcon, toujours fidèle à Curro Romero depuis qu'ils ont fait la communion ensemble. La plus belle musique du monde revient sous les ordres du Maestro Tejero, excellent mécanicien au garage Renault de la ville en dehors des jours de corrida. Le Maestro Tejero ne joue pas à tort et à travers. Il vient voir s'il y a à jouer et choisit d'intervenir ou non. La bande jouera donc très peu en ce dimanche de Résurrection. Il lui reste quatorze occasions pour se faire entendre. La feria ne fait que commencer.

Les taureaux sont de Torrealta, bien présentés, faibles et sans problème. Pour la trente-septième fois d'affilée, l'immense Curro est chargé du premier. Le ciel est clément, le vent doux, les martinets toréent les nuages avec grâce.

Au premier, Curro donne l'illusion d'un espoir de possibilité de rêve de vouloir, peut-être, apercevoir son adversaire roux. On est debout. On force juste la note comme il faut. Le Maestro Tejero ne bronche pas, médite Delco et embrayage, s'ennuie un peu. Une *trinchera* de carte postale (à condition de disposer d'un de ces appareils nippons qui prennent les photos au 2/1000 de seconde) se grave illico dans l'inconscient. Le reste est correct, presque beau et superficiel. Applaudissements.

Répétition avec Espertaco, bien arrimé, toujours de profil, jamais croisé mais prometteur. Re-applaudissements. Les choses s'engagent bien et c'est déjà fini. La suite ne sera qu'un concours de piques déplorable, de fuites calamiteuses, avec transferts et contre-transferts, où Curro, plus analytique que jamais, humilie Séville, la comtesse et la patience du peuple.

Comme d'habitude, une pluie de coussins salue sa sortie. Comme d'habitude, il les évite par la seule force de sa volonté. Pour ne pas lui damer le pion, Espertaco rate très dignement son deuxième taureau. Curro est le seul torero du monde à ne pas truquer dans l'échec. Il va jusqu'au bout et consent au désastre. Le cœur du noyau dur, si l'on ose dire, n'en finit pas de pleurer.

La messe est finie. On feint toujours d'oublier l'autre miroir de la corrida : les charlotades (spectacles comico-taurins) et le jeu de doubles où elle se perd, sa réputation à l'infini sur fond d'angoisse, cette espèce d'endogamie commerciale où les pères et les fils n'en finissent pas de se renvoyer l'épée. Les places sont chères. Il ne reste plus qu'à attendre le 38e dimanche de Résurrection auquel Curro présidera en 1996.

Figurait également au cartel un jeune homme bien élevé, Pedrito du Portugal, nettement moins fessu que l'autre Lusitanien, Victor Mendes, vêtu ce dimanche d'un très joli pyjama de lumière couleur bleu ciel.

Francis Marmande

El Cordobès annule son troisième « mano a mano »

El Cordobès, qui a effectué mercredi 12 avril un retour remarqué dans les arènes après quatorze ans d'absence, a annulé pour raisons de santé le troisième *mano a mano* qui devait l'opposer lundi 17 avril à Jesulin de Ubrique. Selon les gérants des arènes de Murcie, Manuel Benitez El Cordobès, cinquante-neuf ans, leur a fait parvenir dimanche un certificat médical affirmant qu'il souffrait d'arthrite.

A l'issue de son deuxième *mano a mano* à Benidorm, jeudi 13 avril, El Cordobès avait indiqué qu'il s'était blessé à la cheville gauche en faisant le *« saut de la grenouille »* qui l'a rendu célèbre dans les années 60 et 70. Les deux toreros étaient sortis en triomphe après des prestations inégales face à des taureaux de Marcos Nunez manquant de force et chutant fréquemment. Même si les retrouvailles d'El Cordobès avec les arènes ont suscité un certain intérêt dans la presse, elles n'ont pas totalement convaincu le public, qui ne garnissait qu'aux trois quarts les gradins lors des deux *mano a mano*. – (AFP.)

Le point G de Monsieur

par Claude Sarraute

ÇA TOURNE à l'obsession, le sexe, dans ce pays, dites donc ! Prenez la presse féminine, ou elle nous met au régime, ou elle nous met au lit, ou les deux, sous prétexte que le travail au tapis ça fait maigrir. Cuisine-minceur, gymnastique-bonheur. Recettes et exercices, décrits dans le détail avec une précision toute clinique, exigent de notre part une attention, une vigilance, un effort de chaque instant. Ce qu'on demandait aux hommes hier, aujourd'hui ils l'exigent de nous.

Rappelez-vous, au cours des années 60, la libération de la femme-objet revendiquant le droit au plaisir allait obliger les chercheurs à en étudier le mécanisme, lunettes sur le nez, de la façon la plus scientifique. Nous, l'amour on avait beau le faire depuis des millénaires, on n'était toujours pas fichues de comprendre comment ça fonctionnait. C'est là qu'intervient, fruit de longs et patients travaux en labo sur des souris payées pour, la fracassante découverte de l'orgasme clitoridien, à distinguer de l'orgasme vaginal. Et l'obligation pour nos partenaires, ces cochons de machistes ignares, égoïstes et maladroits, de se recycler.

Au programme : une série de travaux dirigés par des maîtresses, elles-mêmes formées, à longueur d'ondes et d'articles, par d'éminents sexologues, portant essentiellement sur la leçon de conduite, le code de la route et le parcours recommandé. Avec, en préliminaire, ses interminables banlieues : ralentis, tu veux ! Ses zones érogènes : passe par la saignée du bras, après tu tournes à gauche et tu descends tout droit jusqu'au nombril. Et son point G : arrête, tu t'es encore paumé... Faut dire, c'est mal indiqué.

Contrôle continu, examens... Au bout de quelque temps, à force de redoubler ou d'être carrément recalés, beaucoup de nos élèves se sont découragés. Du coup, un beau matin, je parcourais le sommaire de *Cosmo*, de *Vital*, de *Vingt ans* ou de *Biba*, je ne sais plus, et qu'est-ce que je vois ? : *« Comment savoir*, je cite, *si Jules a pris son pied ? »* Ça, alors ! Je vais y regarder de plus près et je n'ai pas relevé le nez depuis. On m'avait inscrite d'office à la dure école des geishas occidentales inaugurée ce jour-là, histoire de remettre la main sur ces bataillons de déserteurs. A moi les cours du soir, les leçons de choses et les innombrables conseils dispensés par les magazines. J'en ai relevé quelques-uns, tout récents, à titre d'exemple : *« Comment devenir un bon coup »... « Son pénis et lui »... « Vingt combines pour le rendre fou »... « Le plaisir sans le désir, on y arrive »... « Vous et Jules sous la couette »... « Les trucs d'une pro ».*

Amateurs s'abstenir ! Résultat, le niveau des études en matière de physiologie masculine s'est considérablement élevé. Prenez la question posée plus haut : Qu'est-ce qui vous prouve que Jules ne simule pas ? La réponse tenait en trois mots autrefois : émission de sperme. Plus maintenant. Maintenant on dispose de méthodes d'investigation infiniment plus fiables, plus sophistiquées : respiration (haletante), transpiration (abondante) et gesticulation (tremblante) exigeant des connaissances en hydrométrie et en sismologie très poussées. Remarquez, avec l'essor de la sexualité virtuelle, pratiquée en solitaire et à distance, merci le CD-ROM ou la disquette érotique à glisser dans son PC : l'amour électronique échappera bientôt aux aléas de techniques déjà dépassées.

MOTOCYCLISME

Quand Suzuki joue le rétro

HANDICAPÉS par le renchérissement du yen, les fabricants japonais ne dominent plus autant le marché. S'agissant de la moto, l'époque est à la nostalgie, ce qui ne favorise guère l'innovation. Aussi, puisqu'il faut satisfaire une clientèle qui cherche à puiser dans la mémoire collective, on a vu apparaître depuis quelques années des machines dites *« basiques »*, d'allure résolument rétro.

Avec la Bandit, Suzuki – qui a beaucoup souffert de l'érosion des ventes françaises en 1994 – tente d'asseoir une reconquête qui passe par une offre élargie incluant ces « motos clin d'œil ». Dans le cas de cette machine de 600 cc, l'œillade est plus qu'appuyée. Disponible en rouge italien ou en vert anglais, elle évoque ouvertement les Ducati et les Triumph d'antan. Le phare chromé situé assez bas et les quatre cylindres élégamment striés lui donnent une silhouette ramassée du meilleur effet. La prise en main ne déçoit nullement cette bonne impression. Avec un centre de gravité proche du sol et une partie cycle harmonieuse, constituée d'un double berceau tubulaire en acier qui participe de son *look* un brin gouailleur, la Bandit se régale dans les courbes. Revers de la médaille, la suspension est forcément un peu raide.

Cette machine, qui ne fait pas ses 190 kg, conviendra parfaitement aux petits gabarits (on n'en dira sans doute pas autant des grandes tailles) mais les éventuels passagers se plaindront d'autant plus amèrement de l'absence d'une poignée de maintien que la Bandit ne fait pas mystère de son tempérament sportif. Certes, le moteur (quatre cylindres en ligne, seize soupapes) refroidi par air et huile n'a pas été poussé dans ses derniers retranchements mais ses 74 chevaux sont amplements suffisants.

Très pointu, ce moteur dont le bruit n'est pas inutilement agressif souffre pourtant d'un *« trou »* entre 2 000 et 3 000 tours. Son meilleur rendement se situe dans les régimes élevés (la zone rouge du compte-tours débute à 12 000 tours...), quitte à cravacher en jouant des six rapports de la boîte de vitesses. Cela n'empêche pas cet engin avenant et très maniable de tirer son épingle du jeu, y compris dans le trafic urbain. Comme sur un nombre hélas croissant de motos, on déplorera en revanche la dimension excessive du rayon de braquage. Un défaut franchement irritant sur une moyenne cylindrée.

Enfin, bien que Suzuki ait soigné le freinage, assuré par un double disque musclé à l'avant (le diamètre atteint 290 mm) comme à l'arrière (240 mm), il faut insister sur le fait que cette moto, facile à conduire mais toujours prête à bondir, n'est peut-être pas l'engin idéal pour les pilotes novices. Même si son prix est inférieur à 35 000 francs.

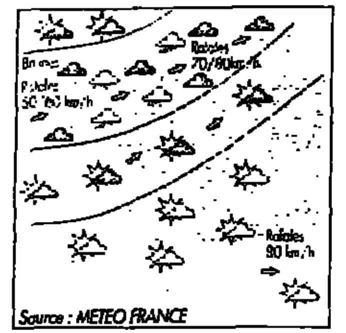
Jean-Michel Normand

★ Suzuki Bandit 600, prix clef en main : 34 540 francs.

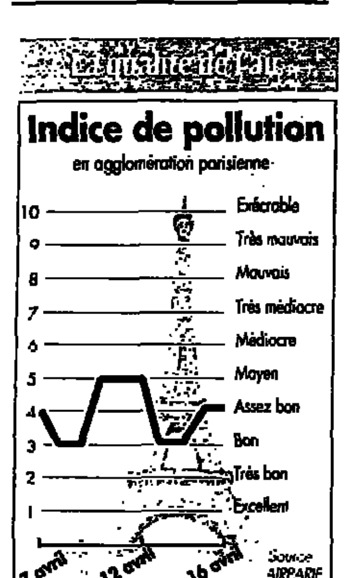
Pluie et grisaille

LA DÉPRESSION qui était centrée au large de l'Islande a contourné l'anticyclone par le nord pour gagner les îles Britanniques. Une perturbation lui est associée, qui nous apporte beaucoup d'humidité en basses couches.

Mardi, le passage du front froid sur la moitié nord s'accompagnera d'un renforcement des vents et de précipitations plus continues. La moitié sud du pays profitera de cette dernière journée ensoleillée.



Prévisions pour le 18 avril vers 12h00



Tendance pour le 17 avril : **Assez bon**

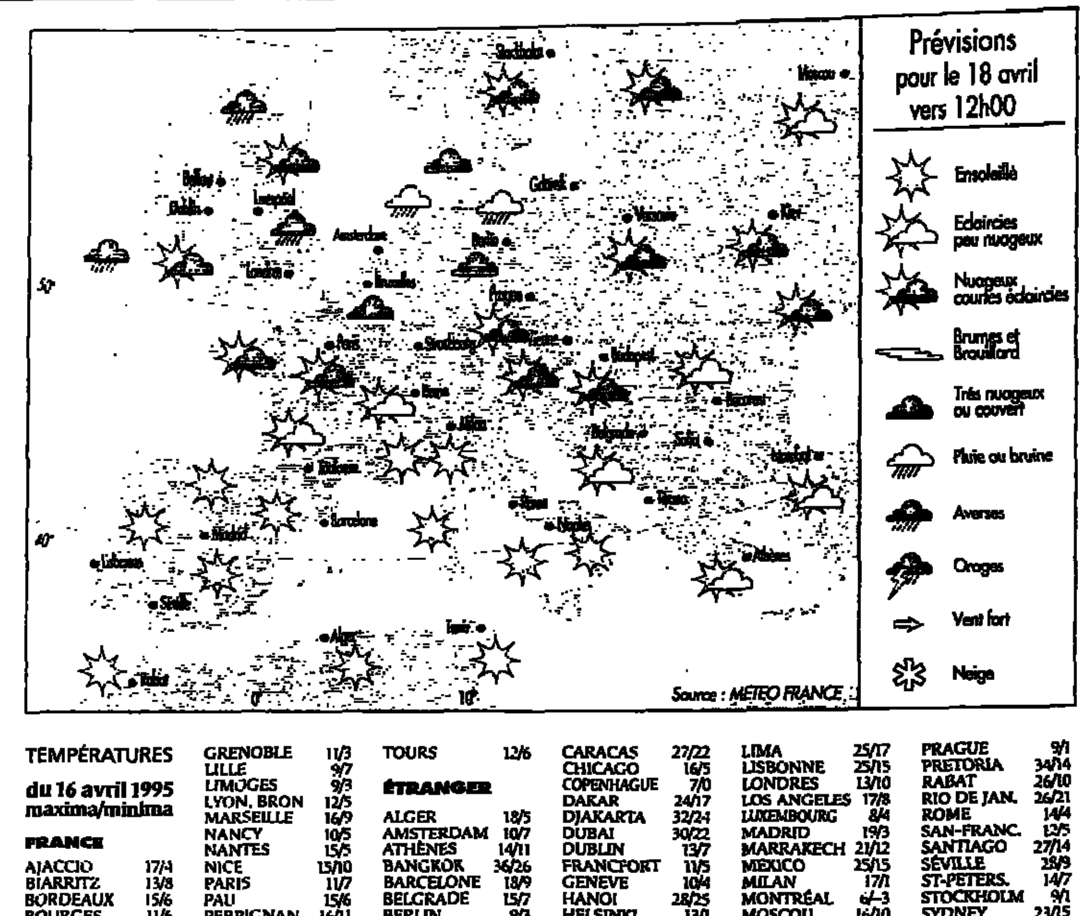
avec une évolution diurne favorable, avant de connaître, elle aussi, la grisaille et la pluie mercredi.

Mardi matin, le ciel sera couvert et pluvieux sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, ainsi que sur la région Champagne-Ardennes et le nord-ouest de la Lorraine. Le vent de sud-ouest sera également de la partie, soufflant jusqu'à 60 km/h dans l'intérieur, 80 km/h près des côtes. Le ciel se chargera à l'avant du front sur le Poitou-Charentes, le Centre, le Limousin, la Bourgogne et la Lorraine. Sur les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne, Franche-Comté, Alsace, ainsi que sur la Savoie et le Dauphiné, les éclaircies et les passages nuageux alterneront. Quelques brumes matinales s'observeront sur le Sud-Ouest. La Corse, le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur, jusqu'au Dauphiné et au Vivarais, apprécieront un soleil généreux.

L'après-midi, les pluies gagneront le Poitou-Charentes, le Centre, la Bourgogne et la Lorraine. Les précipitations s'espaceront sur le sud de la Bretagne, les Pays-de-Loire, le Perche, l'Ile-de-France, l'Aisne, l'Oise, les Flandres et la Champagne-Ardenne. Des éclaircies se préciseront sur les Côtes-d'Armor, le Cotentin, la Haute-Normandie, la Somme et l'Artois. Le vent de nord-ouest balaiera les côtes de la Manche, atteignant 60 km/h en rafales. L'amélioration sera générale au sud d'une ligne Aquitaine-Alsace.

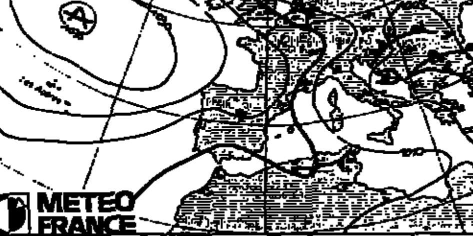
Les températures matinales s'étageront de 4 à 9 degrés du nord-ouest au sud-est. L'après-midi, les températures serontinférieures aux normales saisonnières sur la moitié nord, voisines de 14 degrés. La douceur sera appréciée sur la moitié sud, avec des températures comprises entre 15 et 20 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

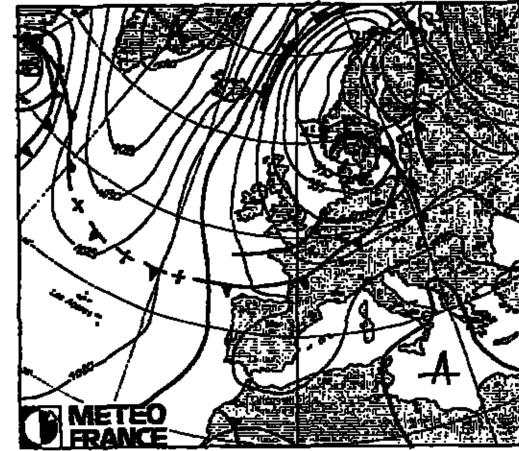


TEMPÉRATURES du 16 avril 1995 maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	17/4
BIARRITZ	13/8
BORDEAUX	15/6
BOURGES	11/6
BREST	12/9
CAEN	11/8
CHERBOURG	11/8
CLERMONT-F.	10/6
DIJON	10/5
FORT-DE-FR.	31/19
GRENOBLE	11/3
LILLE	9/7
LIMOGES	9/3
LYON, BRON	12/5
MARSEILLE	16/9
NANCY	10/5
NANTES	15/5
NICE	15/10
PARIS	11/7
PAU	15/6
PERPIGNAN	16/11
POINTE-A-PIT.	30/23
RENNES	13/7
ST-D.-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	10/4
STRASBOURG	11/6
TOULOUSE	14/7
TOURS	12/6
ÉTRANGER	
ALGER	18/5
AMSTERDAM	10/7
ATHÈNES	14/11
BANGKOK	36/26
BARCELONE	18/9
BELGRADE	15/7
BERLIN	9/3
BOMBAY	32/20
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	9/7
BUCAREST	19/7
BUDAPEST	16/7
BUENOS-AIRES	17/14
CARACAS	27/22
CHICAGO	16/5
COPENHAGUE	7/0
DAKAR	24/17
DJAKARTA	32/24
DUBAI	30/22
DUBLIN	13/7
FRANCFORT	11/5
GENEVE	10/4
HANOI	28/25
HELSINKI	13/1
HONGKONG	30/24
ISTANBUL	16/10
JÉRUSALEM	25/14
KIEV	10/7
KINSHASA	35/22
LE CAIRE	33/20
LIMA	25/17
LISBONNE	25/15
LONDRES	13/10
LOS ANGELES	17/8
LUXEMBOURG	8/4
MADRID	19/3
MARRAKECH	21/12
MEXICO	25/15
MILAN	17/1
MONTRÉAL	6/-3
MOSCOU	16/10
MUNICH	4/3
NAIROBI	15/11
NEW DELHI	37/25
NEW YORK	15/7
PALMA DE MAJ.	19/10
PÉKIN	24/9
PRAGUE	9/1
PRETORIA	34/14
RABAT	26/10
RIO DE JAN.	26/21
ROME	14/4
SAN-FRANC.	12/5
SANTIAGO	27/14
SÉVILLE	28/9
ST-PETERS.	14/7
STOCKHOLM	9/1
SYDNEY	23/15
TENERIFE	24/18
TOKYO	16/13
TUNIS	19/10
VARSOVIE	11/4
VENISE	14/6
VIENNE	13/5



Situation le 17 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le message d'Harry Truman

LE PRÉSIDENT Truman a adressé hier au Congrès américain un message où, suivant la coutume, il expose son programme. Le successeur de Roosevelt s'exprime d'une façon simple, claire et modeste, et se présente comme l'héritier du grand homme d'Etat disparu. Ce n'est pas seulement la doctrine, mais son caractère, qu'il voudrait incorporer à sa politique. *« Il regardait toujours devant lui, il allait de l'avant. C'est ce qu'il voudrait nous voir faire, c'est ce que fera l'Amérique. »*

Elle devra maintenir les exigences de Roosevelt et de ses alliés : capitulation sans condition, pas de victoire incomplète, pas de marchandage pour les termes de la paix. Les criminels de guerre seront punis, *« dussions-nous les poursuivre jusqu'au bout de la terre »*. Le haut commandement poursuivra la guerre jusqu'à la victoire finale, et ce haut commandement ne sera pas changé. M. Truman nomme personnellement les grands chefs américains : il a confiance dans leur stratégie.

Mais la guerre, du moins en Europe, touche à sa fin, et les Nations unies partagent la confiance du président Truman. C'est surtout sur les problèmes de la paix qu'elles sont désireuses de connaître l'attitude des Etats-Unis. M. Truman n'ignore pas qu'il est difficile de mettre sur pied une bonne organisation de la paix. Mais il faut la créer. *« Sans elle le monde resterait un camp en armes, condamné à de mortels conflits, sans l'espoir d'une paix véritable. »*

Sur ce fondement, il s'agira de bâtir. L'espoir ne suffit plus, il faut encore la foi. Il faut une action continue, une collaboration incessante des nations pacifiques. Elles devront rester conscientes de leurs obligations : la première de toutes est de ne pas recourir à la force dans les relations internationales, si ce n'est pour la défense de la loi.

(18 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6542

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II						■			
III							■		
IV				■					
V	■		■						
VI			■						■
VII								■	
VIII			■		■		■		
IX		■							
X				■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Quand elle balayait la cour, ce ne pouvait être que du regard. Murmure à l'oreille d'un sourd. – II. Corps constitués. Tous ses fonds sont en Suisse. – III. Vilain tour. Pronom. – IV. Fin de participe. Eau potable. – V. Ce n'est pas une chose à dire. – VI. Jalon chronologique. Pépins de poires . – VII. Vers rongeurs. – VIII. D'un auxiliaire. Quartier de Calais. – IX. Ne peut donc que se faire remarquer. – X. L'unique souci d'un Romain très personnel. Ne quitte pas ses sabots pour dormir. – XI. Rectifies.

VERTICALEMENT

1. Témoin à décharge. Asseoir pour mieux faire tenir debout – 2. Présents au début de l'année. Morceau de fromage. – 3. Ne resteras pas immobile. Juge. – 4. Qui ont pris le baptême de l'air. Constructeur occasionnel. – 5. Elle fait preuve d'énergie après un sérieux coup de pompe. Se chantait jadis dans les cours. – 6. Rafraîchiras une atmosphère. – 7. Symbole. Anciens transports. Introduisis. – 8. Agissais en protestant d'une manière peu catholique. Animal – 9. Le chant du cygne d'un grand poitrinaire. Écorches, étrilles ou tonds.

SOLUTION DU N° 6541

HORIZONTALEMENT

I. Craintive. – II. Hamburger. – III. Pilonné. – IV. Ores. Pat. – V. Nil. – VI. Orogenèse. – VII. Lapin. Sil. – VIII. Sfax. Si. – IX. Gaillette. – X. INSEE. Ore. – XI. Es. Opes.

VERTICALEMENT

1. Chronologie. – 2. Ra. Rira. Ans. – 3. Ampélopsis. – 4. Ibis. Gifles. – 5. Nul. Vénale. – 6. Trop. Xe. – 7. Ignares. Top. – 8. Vent. Sistres. – 9. Ere. Déliées.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 19 avril

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Whistler (45 F + prix d'entrée), 11 h 45, devant l'entrée 2, rue de Bellechasse (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le *Studiolo d'Isabelle d'Este*, de Mantegna, 12 h 30 ; *Le Bain turc*, d'Ingres, 19 h 30 ; la Renaissance à Florence, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Les Schneider et Le Creusot (1836-1960) (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par artiste : Courbet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **CHAPELLES ET JARDINS** de la montagne Sainte-Geneviève (45 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES DEUX HÔTELS DE VILLARS** au coeur du faubourg Saint-Germain (55 F), 14 h 30, sortie du métro Solférino, côté place Jacques Bainville (Christine Merle).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les petits appartements meublés et leurs boiseries rares (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Palais-Royal, sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** : visite pour les jeunes (27 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant la caisse de la Sainte-Chapelle (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** pas à pas (45 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Découvrir Paris).

■ **LES INVALIDES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** (55 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DE L'ORANGERIE** : la collection Walter-Guillaume (37 F + prix d'entrée), 15 heures (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORSE.** La mise en service du *Corsica-Express*, navire rapide devant relier Nice à Bastia et Calvi pour le compte de Corsica Ferries, prévue en juillet, a été reportée à l'année prochaine, le chantier italien Rodriguez n'ayant pu livrer à temps le bateau. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Le groupe américain McDonald's envisage d'ouvrir six cents restaurants en Chine au cours des dix prochaines années. – *(AP.)*

■ **MAROC.** Selon la Banque mondiale, le risque de mourir sur les routes est de sept à douze fois plus élevé au Maroc qu'en Europe. En 1994, 3 605 personnes ont été tuées et 65 058 autres blessées sur les routes marocaines. Par rapport à l'année précédente, le nombre des morts a augmenté de 7,3 % et celui des accidents, qui est passé de 41 628 à 43 681, de 4,4 %. – *(AFP.)*

■ **VARSOVIE.** Le conseil municipal de Varsovie a fixé le prix maximal qu'un chauffeur de taxi peut réclamer pour une course, frappant ainsi les groupes organisés de taxis, qui, aux abords de l'aéroport, des gares et de certains grands hôtels, demandaient des sommes exorbitantes aux étrangers et aux provinciaux. – *(AFP.)*

■ **TOULOUSE.** La commission des transports du Réseau C6 qui regroupe les villes de Toulouse, Montpellier, Barcelone, Saragosse, Valence et Palma de Majorque a décidé de favoriser l'ouverture de lignes aériennes régionales entre ces six villes. – *(AFP.)*

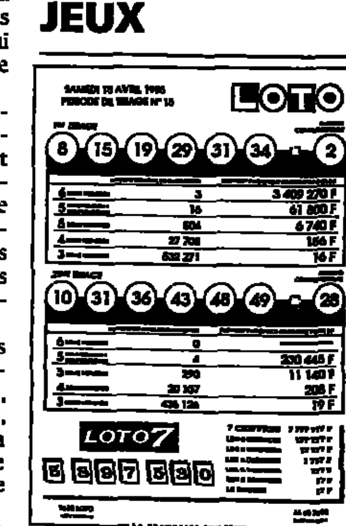
■ **NEW YORK.** Dans la région de New York, les compagnies aériennes pourraient être contraintes de réduire le nombre de leurs vols pendant les périodes de pointe cet été, en raison du sous-effectif des contrôleurs aériens. – *(AP.)*

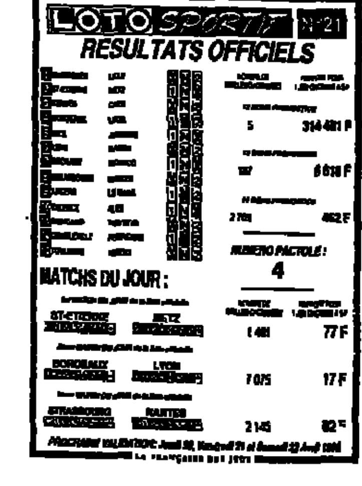
■ **STOCKHOLM.** La compagnie de transports suédoise Linjebuss a acheté la société belge de transports par bus De Polder Grup. – *(AFP.)*

■ **THAILANDE.** La nouvelle réglementation en vigueur en Thaïlande depuis février 1995 autorise les nationaux de cinquante-six pays, dont tous ceux de la CEE, à séjourner jusqu'à trente jours sans visa dans le pays.

■ **SUISSE.** Les Suisses restent les plus gros mangeurs de chocolat du monde, en dépit d'une légère baisse de la consommation. En 1994 ils en ont avalé en moyenne 10,9 kilos par habitant, contre 11,5 kilos l'année précédente. – *(AFP.)*

JEUX





ABONNEMENTS

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LAURIERS Le Pritzker Prize pour 1995 a été décerné, dimanche 16 avril a Los Angeles, à l'architecte japonais Tadao Ando. Créé en 1979 et doté de 100 000 dollars, le Pritzker se veut le « Nobel » de l'architecture. Il sera remis au lauréat au Grand Trianon de Versailles, le lundi 22 mai. ● MAÎTRE DE LA POÉTIQUE de l'espace, Tadao Ando, cinquante-quatre ans, se consacra longtemps à la construction de bâtiments religieux, puis culturels. Capable de splendides délires architecturaux, c'est lui qui signa le pavillon japonais à l'Exposition universelle de Séville en 1992. ● LES PRIX internationaux d'architecture font assaut de prestige et de récompenses. Le Pritzker est aujourd'hui concurrencé par trois autres grands trophées. Mais les personnalités honorées sont souvent les mêmes, et les jurys oublient des architectes moins renommés qui ne sont pas moins novateurs.

Le prix Pritzker a été décerné à l'architecte japonais Tadao Ando

Le « Nobel » de l'architecture récompense cette année le talent indiscutable de l'auteur du pavillon japonais de l'Exposition universelle de Séville Mais les jurys internationaux oublient trop souvent des maîtres d'œuvre moins prestigieux bien que tout aussi créatifs

LONGTEMPS le Japon a été dominé par la figure de Kenzo Tange, figure de référence internationale d'une architecture qui, à travers lui, a brutalement intégré le modernisme dans un pays de tradition forcenée. Après Tange, des maîtres d'œuvre comme Fumihiko Maki, comme Arata Isozak ou encore Kazuo Shinohara, ont imposé une production toujours duelle, où la sensibilité se nourrissait de brutalité, mais dont la force réside dans la capacité soit à s'intégrer pleinement à la nature, soit à s'isoler, à faire abstraction d'un environnement urbain, il est vrai, assez insaisissable.

Tadao Ando n'a pas joué d'autres ressorts. Mais cet architecte, né à Osaka, en 1941, a poussé jusqu'à la perfection cette architecture qui, tant pis pour le lieu commun, se rapproche des arts martiaux par son apparente violence et sa spiritualité réelle, par la précision de chaque élément du projet, par la compacité idéologique de chaque œuvre.

Tadao Ando a pour point commun avec le Suisse Mario Botta, dont on parle beaucoup ces jours-ci à propos de la nouvelle cathédrale d'Evry (*Le Monde* du 11 avril), qu'il fut d'abord et très vite célèbre pour ses maisons, pour des structures de petite échelle. Puis sa capacité à maîtriser la poétique de l'espace l'a conduit à la fin des années 80, à devenir l'homme de plusieurs chefs-d'œuvre de spiritualité, comme la chapelle sur le mont Rokko, l'église sur l'eau d'Hokkaïdo, ou l'église de la Lumière d'Osaka. Les années 90 l'auront conduit, d'une part, à changer d'échelle, d'autre part, à passer de la contrainte des édifices religieux à la fausse liberté des bâtiments culturels.

Une éternelle allure de jeune homme... Il assure n'avoir étudié qu'en autodidacte, hors des chemins battus des écoles

D'où des musées qui, comme l'essentiel de son œuvre, seront peu sortis du seul univers japonais. Notables exceptions : le Centre de séminaires, le groupe de design Vitra en Allemagne, le Centre de recherche de Benetton à Trévise (Italie) et, pour sa plus grande gloire publique, le pavillon du Japon pour l'Exposition universelle de Séville, en 1992. On se souvient de cet immense vaisseau de bois qui dominait à la fois par sa puissance et par sa hauteur l'ensemble passionnant, mais hétéroclite, de l'exposition.

Au printemps 1993, les Français auront pu mieux apprendre à connaître le travail fascinant de cet architecte qui garde une éternelle allure de jeune homme, continue de s'exprimer essentiellement par onomatopées (expressivité compensée par la francophonie parfaite de sa femme) et assure enfin n'avoir étudié l'architecture qu'en autodidacte, hors des chemins battus des écoles. Mais qui n'en a pas moins voyagé partout dans le monde avant de fonder son agence.

Pour les passionnés de Tadao Ando, l'exposition du Centre Pompidou fut un véritable choc. Le concours pour le centre municipal d'art et de culture de Nara ou le projet Nakanoshima II pour Osaka révèlaient un homme capable aussi d'un splendide délire architectural.

Splendide et inquiétant mégalomane autant que métaphorique, brassant les sous-sols, les eaux et l'espace, introduisant des formes nouvelles pour lui, mais moins nouvelles pour les familiers des poulaillers, puisqu'elles étaient dominées par la figure de l'œuf. L'exposition faisait passer Ando du réel maîtrisé à une dimension fantasmatique qui, certes, pouvait rappeler quelques références européennes comme Boullée, mais qui restent comme un défi, presqu'un passage initiatique tant le changement d'échelle est frappant.

Tadao Ando avait déjà obtenu d'innombrables récompenses, de la médaillle de l'Académie française d'architecture en 1989, au prix Carlsberg en 1992, prix danois qui a l'ambition de concurrencer le Pritzker comme « Nobel » de l'architecture.

Frédéric Edelmann

Un système qui favorise souvent des personnalités déjà reconnues

L'ARCHITECTURE internationale avait son « Nobel », autoproclamé, le Pritzker Prize. Et les choses étaient simples. Mais voici que les prix se sont multipliés, récompensant à tour de rôle, comme en circuit fermé, les quelques personnalités qui constituent le système du vedettariat mondial.

Doté de 100 000 dollars, le Pritzker a été créé en 1979 par la fondation Hyatt. Après avoir été jugé trop anglo-saxon et impérialiste, il s'est ensuite efforcé d'élargir son champ, et a couronné dix non-Américains sur dix-huit lauréats (dont le Français Christian de Portzamparc en 1994). Leur liste (de Philip Johnson à Luis Barragan, de Ieoh Ming Pei à Aldo Rossi ou Alvaro Siza, Tadao Ando aujourd'hui) offre au bout du compte une image très brouillée, caractéristique de cet univers éclectique et sans guère de doctrine collective qu'est celui de la production contemporaine.

Deux autres prix du même montant sont attribués à diverses disciplines artistiques. En Israël, celui de la Fondation Wolf est depuis 1984 partagé tous les quatre ans entre un ou plusieurs architectes. Au Japon, le Praemium Imperiale est décerné chaque année depuis 1989, avec un certain suivisme puisque les deux tiers de ses lauréats étaient précédemment titulaires du Pritzker. Enfin, le Carlsberg, dernier-né et plus considérablement doté (200 000 écus, soit 270 000 dollars et près de 1 300 000 francs), devrait dorénavant être attribué tous les deux ans. Il s'est singularisé en couronnant en 1992 Tadao Ando, une figure qui pouvait alors être encore perçue comme presque marginale. Mais il faudra attendre la proclamation du deuxième lauréat, à la mi-mai, pour savoir s'il pourra tenir cette promesse de se situer quelque peu en marge de l'établissement.

Seuls ces quatre prix sont rémunérateurs (encore qu'il faille y ajouter ceux de l'Aga Khan qui, depuis 1977, distribue tous les trois ans une somme totale de 500 000 dollars afin de distinguer des bâtiments construits dans le monde musulman, leurs commanditaires et leurs auteurs). Les autres, comme les médailles d'or triennales de l'Union internationale des architectes ou de l'Américaine Aia, et celles, annuelles, de l'Anglais Riba ou de l'Académie française d'architecture, sont essentiellement honorifiques.

Recordman aux points, le vieil architecte officiel japonais Kenzo Tange a raflé cinq ou six prix (et des foules de moindres distinctions) pour un total de 200 000 dollars. Son cadet Ando n'en a reçu que deux, mais les plus prestigieux, Carlsberg et Pritzker, pour un total de 370 000 dollars. Il devance ainsi le Californien Frank Gehry, auquel il aura fallu trois prix successifs, dont le Pritzker, pour empocher 233 000 dollars. Mais celui-ci s'est vu décerner l'an dernier les 250 000 dollars légués par l'actrice Lillian Gish pour honorer quiconque aurait contribué à la beauté du monde, ce qui porte à 483 000 dollars (environ 2 738 000 francs) le montant des primes récoltées par cet esthète de l'informel, ce maître des assemblages poétiques de carton, de grillage de quincaillerie et de tôle galvanisée.

Le caractère extrêmement récurrent des personnalités qu'honorent ces divers prix, la difficulté qu'ils éprouvent à formuler un point de vue identifiable ou à récompenser un talent simplement prometteur laissent un certain goût d'amertume. C'est à peine si quelques rares outsiders, étrangers à la scène internationale, en théorie du moins, quelques professionnels établis en dehors de cet axe qui va de Los Angeles à Tokyo en passant par la côte est des Etats-Unis et quelques capitales de l'Europe occidentale ont été parfois distingués : le Finnois Pietila, tout de même, Correa l'Indien, Fathy l'Egyptien, ou le Danois Utzon qui témoignent de ce qu'existent hors des sentiers rebattus quelques figures et démarches dignes d'un égal intérêt.

Parmi les grands oubliés, Foster, Piano, Rogers, Shinohara, Botta, Murcutt, Fehn, Koolhaas, Nouvel et quelques autres, notamment tous les Espagnols. Mais il ne faut décourager personne.

François Chaslin

Les saltimbanques du Cirque du Soleil débarquent en Europe

Un nouveau spectacle et toujours autant d'imagination, chez ces Québécois qui bouleversent les traditions

AMSTERDAM
de notre correspondant

Le spectacle commence doucement, au beau milieu du public. Ici et là, des clowns, punks à longs nez, l'air rigolard, mènent leur vie au milieu des gradins. Ils déplacent les hommes, s'asseyent sur les genoux des femmes, coiffent les chauves (!)avant de s'enfuir dans un éclat de rire. Et puis, tout à coup, le show prend son envol : *« Mesdames et Messieurs, bienvenue au Cirque du Soleil ! »* Sur scène, les contorsionnistes repoussent les limites de la souplesse d'un corps humain qui semble fait de latex. La musique, mélange de rock-opéra et de new age, éclate, les accords de basse claquent. Des artistes en justaucorps bariolés de couleurs vives prennent d'assaut des perches dressées vers le firmament du chapiteau. Dans des éclats de lumière, les acrobates sautent d'une perche à l'autre, ou accrochés par les mollets à une tige de métal se laissent tomber tête la première, vers le sol, les mains le long du corps, jusqu'au sol.

DES NATIONALITÉS MULTIPLES

Pendant près de deux heures, les quarante-cinq artistes du Cirque du Soleil réinventent leur discipline, à l'image des jumelles Steben dont les acrobaties au trapèze – elles se rattrapent par les pieds et les chevilles, et non par les poignets ! – leur ont valu une médaille d'or au festival Mondial du Cirque de demain de Paris. Aujourd'hui à Amsterdam, première ville d'une tournée européenne de deux ans, qui les emmènera en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Autriche, en Suisse, en Belgique, et, en 1996, à Paris, où ces Québécois intrépides avaient enthousiasmé le Cirque d'Hiver en 1991.

L'histoire de cette association à but non lucratif est exceptionnelle. Elle commence à Montréal en 1984, avec des artistes de rue, Gilles Saint-Croix, acrobate sur des échasses, et Guy Laliberté, cracheur de feu. Le premier est devenu directeur de la création, le second, producteur et conseiller artistique. Enfin, l'association s'est dotée d'un metteur en scène, Franco Dragone. Créé avec une maigre subvention, le Cirque du Soleil est devenu en dix ans une énorme machine qui a bouleversé les notions du cirque : une nouvelle esthétique, pas d'animaux, mais une recréation complète des numéros traditionnels. Il emploie six cents personnes pour faire tourner trois spectacles : *Saltimbanco*, qui a commencé par conquérir le Japon, *Alegria*, sur les routes américaines, et *Mystère*, spectacle permanent installé dans la capitale mondiale du clinquant, Las Vegas. Rien que la tournée *Saltimbanco* représente 750 tonnes d'équipement pour un investissement de 36 millions de francs. Il faut dix jours pour monter le site, qui inclut le chapiteau, la cuisine, les bureaux, l'infirmerie, et une école pour les petits...

L'objectif est de produire un nouveau spectacle tous les deux ans. Le processus de création dure un an en moyenne, à partir d'un thème. *Saltimbanco*, par exemple, s'inspire de l'urbain : dans la première partie, les personnages portent des masques et des justaucorps. Après l'entr'acte, les acrobates s'individualisent, les vêtements sont adaptés à chacun.

Les textes des chansons des spectacles sont écrits dans un espéranto créé pour l'occasion, et parfois teintés de français, de chinois ou même de swahili : la grande ville n'est-elle pas un creuset de nationalités ? Le Cirque du Soleil est à l'image du monde qu'il représente et qu'il arpente. Les artistes y sont canadiens, polonais, chinois, russes, portugais, cubains, français... A Montréal, les complices de Laliberté ont monté une école : il arrive qu'un acrobate rencontré dans la rue au cours d'une tournée y soit immédiatement convié. Le Cirque du Soleil ou le conte de fées des temps modernes...

Alain Franco

Didier Lockwood retrouve le plaisir des clubs de jazz

Le violoniste se produit actuellement au Sunset à Paris

***DIDIER LOCKWOOD QUINTET*, au Sunset, jusqu'au 22 avril. 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 20 heures et 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.**

On peut trouver plusieurs excellentes raisons d'aller écouter le violoniste Didier Lockwood au Sunset, l'un des clubs du quartier des Halles à Paris. Pour son quintet actuel, le meilleur groupe qu'il ait eu depuis longtemps, pour son bonheur de jouer, pour refaire aussi un bout de chemin avec un homme gourmand de musiques depuis plus de vingt ans.

Ses nouveaux compagnons montrent leur envie d'apprendre. Benoît Sourisse dessine des phrases de ragtime, de blues, tourne autour des standards avec un bonheur formidable. André Charlier est à la batterie, André Vanderstraten à la basse. Chaque soir ils sont plein d'idées, rythmique complice dans la manière des grands. Enfin, Eric Seva. On ne lui entend pas les filiations habituelles des saxophonistes du moment. Ses solos ont de belles vibrations sur les mélodies choisies par Lockwood.

Ces mélodies justement... Le violoniste a toujours signé des airs séduisants, aisés à retenir. On lui a reproché. Lockwood a fait avec. Il aime les chansons qui deviennent des classiques. Il a écrit ainsi *Zebulon Dance* ou *La Ballade irlandaise*, de vrais beaux thèmes du jazz, standards des années à venir. On lui a repproché aussi son trop long passage dans la musique électrique. Venu de Calais à Paris avec une formation de violoniste classique, il a débarqué à dix-sept ans dans le groupe de Christian Vander, Magma (*Le Monde* du 11 avril). Le rock avait fêté cette énergie créatrice ; le jazz, lui, s'interrogeait.

Lockwood joue vite, fort, tendu, il émerveille un public jeune. Le voilà à la tête de ses propres orchestres. *« A une époque, je redoutais le silence*, explique-t-il. *Je forçais dans l'emploi d'effets, dans la virtuosité, pour convaincre ceux qui me trouvaient trop rock. Maintenant, je sais ce qui a été bien et ce qui ne l'a pas été dans mon travail de fusion. »* Il reste encore de l'électricité dans sa musique. Ce sont des touches fugitives de notes en échos, de déformations des timbres.

Le son est idéal, chaud, détaillé. Il restera un mois au Sunset. L'endroit lui convient. Il y a joué dès l'ouverture du club dans les années 80. Au bar, les verres ne passent pas la soirée à s'entrechoquer. Il existe un vrai respect du public et des musiciens. A un mètre des premiers rangs, Lockwood, à moitié assis sur un haut tabouret, offre un des plus beaux gestes de violoniste. Le poignet est souple dans tous les tempos, la pression de l'archet sur les cordes juste et équilibré. C'est un mouvement, un spectacle. A 20 heures, devant un public qui le suit généralement dans les salles de concert, comme à 22 h 30 avec les habitués des clubs, il raconte son histoire.

Des séjours à New York – dont un récent où il a enregistré avec Dave Holland, Peter Erskine... –, des tours du monde, la tradition des cordes françaises depuis le romantisme, son attachement au jazz, sa récente amitié musicale avec le pianiste Martial Solal. Il le fait avec toute sa connaissance et le plaisir retrouvé pour l'acte musical.

Sylvain Siclier

★ Nouveau CD : *New York rendez-vous*. Egalement : *Didier Lockwood Group* (1983), *Out of the Blue* (1985), *Live at the Olympia* (1986), *DLG* (1993) ; avec Jannik Top, Christian Vander et Benoît Wideman, *Fusion* (1981) ; avec Martial Solal, *Solal et Lockwood* (1993). Tous chez JMS, distribué par Sony Music. Avec Magma, *Hhaï Live* (1975), chez Seventh Records, distribué par Harmonia Mundi.

ART

■ **Un paysage de James Mc Neill Whistler**, *Variations en violet et vert* de 1871 a été acquis pour le Musée d'Orsay, a annoncé, vendredi 14 avril, le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon. Cette huile sur toile (61cm x 35,5 cm) est actuellement présentée à la grande exposition consacrée au peintre américain par le Musée d'Orsay (jusqu'au 30 avril). Le musée ne possédait pas jusqu'à présent de paysage de Whistler. Le montant de cette acquisition n'a pas été divulgué. On sait simplement qu'elle a bénéficié d'une subvention du Fonds du patrimoine et d'un don généreux d'un *« particulier qui a souhaité garder l'anonymat. »*

MUSIQUE

■ **Un « accord préalable »** a été signé, mercredi 12 avril, entre la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) et plusieurs associations représentant les cafés, hôtels et restaurants, destiné à épurer quelque deux cents contentieux à propos de la redevance due *« au titre de la diffusion de la musique dans ces établissements »*. Cet accord intervient après ceux signés, en 1994, avec les syndicats de discothèques, et les maires de petites communes utilisant de la musique dans le cadre de fêtes.

DANSE

■ **Un vent de mécontentement gagne les milieux de la danse traditionnelle** qui contestent la faveur dont jouit, selon eux, au niveau de l'Etat, et trop exclusivement, les tenants de la danse contemporaine. Un regroupement interprofessionnel des métiers de la danse, sous la houlette du Syndicat national des artistes musiciens (SNAM)-CGT, dénonce dans une lettre publique *« l'autosatisfaction des responsables de la danse au ministère de la culture »* qui *« est loin d'être partagée par les artistes interprètes, les chorégraphes, les enseignants et le public »*. Ce regroupement demande également *« le retour à une véritable culture chorégraphique pluraliste »*.

CINÉMA

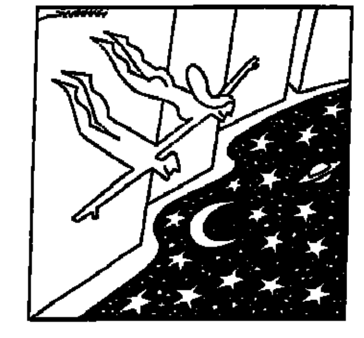
■ **« Rosine » de Christine Carrière** a reçu le huitième prix Glaces Gervais, attribué chaque année à un premier film français. D'un montant de 330 000 francs destiné à aider l'écriture d'un deuxième film, cette récompense s'accompagne d'une ressortie en salles, du 19 au 25 avril, au Reflet Médicis à Paris.

EDITION

■ **Le Grand prix RTL-*Lire*** a été attribué, mercredi 12 avril, à *La Moisson d'hiver*, de Serge Brussolo, publié aux éditions Denoël. Auteur de nombreux livres dont *La Maison de l'aigle*, Serge Brussolo situe son *« thriller paysan »* à la fin de la seconde guerre mondiale, en Normandie. Quatre autres ouvrages avaient été sélectionnés - *Trahison*, de Charles Dupêchez (Grasset), *Les Jardins de l'Observatoire*, de Gilles Perrault (Fayard), *Belle-mère*, de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud) et *L'Anneau du pêcheur*, de Jean Raspail (Albin Michel).

Mémoire d'un carnage

Les gravures d'Otto Dix décrivent brutalement les horreurs des tranchées



EN 1914, Otto Dix avait vingt-trois ans. Il passa sans transition de son atelier aux tranchées, où il connut toutes les formes de la douleur et de la cruauté. Par hasard il en revint vivant, mais si profondément obsédé qu'il n'eut de cesse d'exorciser ces souvenirs insoutenables.

Il choisit la gravure et commença à dessiner les planches d'une série tout naturellement intitulée *La Guerre*. Assauts d'hommes-machines protégés par des masques à gaz, abris effondrés sur des cadavres, champs d'entonnoirs, ruines éclairées par les fusées et les explosions : chaque image est un cauchemar vrai, soutenu par une technique neutre et précise.

Quand elles furent publiées, ces eaux-fortes firent scandale. Elles n'ont, aujourd'hui, rien perdu de leur violence dénonciatrice.

★ Galerie Faure, toit de la Grande Arche, la Défense ; tél. : 49-07-27-27. Jusqu'au 30 avril.

UNE SOIRÉE A PARIS

Iphigénie à la Bastille
Après l'*Alceste* qui avait fait « craquer » Maria Ewing l'an dernier, voici une autre mise en scène d'Achim Freyer pour un opéra de Gluck, production dont la première représentation eut lieu la première fois à Vienne en 1979. Un préavis de grève menace la soirée du 18 avril. On en saura l'issue en téléphonant le jour même à partir de 14 heures au 43-43-96-96.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11e. Mº Bastille. 19 h 30, du 18 avril au 12 mai. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570F.

5 Cardinal Points
Ils viennent surtout du sud, comme Nelson Veras, jeune guitariste brésilien et le saxophoniste italien Stefano di Battista, l'un comme l'autre protégé d'Aldo Romano, avec qui joue justement le pianiste Jean-Michel Pilc, troisième homme de cette équipée. Cette histoire de famille sera complétée par une rythmique chaloupée avec Richard Bona à la basse et Tony Rabeson à la batterie.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet ou Les Halles. 21 h 30, les 17 et 18. Tél. : 42-33-22-88. de 50 F à 70 F.

Rido Bayonne
Encore deux lundis pour découvrir le big band du Congolais Rido Bayonne. Aux sons de l'Afrique et du funk, une envie de fête dansante gagne rapidement le premier étage du Baiser salé, où l'on va s'entasser avec plaisir.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. (Mº Châtelet, Les Halles). 22 heures, le 17. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Nguyên Lê Trio
Né de parents vietnamiens, le guitariste Nguyên Lê retrouve autant ses racines musicales et culturelles que celles de la musique de ses années d'adolescence, rock et blues d'Hendrix à Zappa. Son nouveau trio, avec Dieter Ilg à la basse et Danny Gotlieb à la batterie, a des envies très électriques (CD *Million Waves*, Act Records/Media 7).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-82-44-40. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 140 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 17 AVRIL

Ensemble vocal Kedroff
Chants liturgiques orthodoxes russes. Alexandre Kedroff (direction).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e. Mº Pont-Marie. 17 heures, Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.

MARDI 18 AVRIL

Raphaël Oleg, Miguel da Silva, Marc Coppey
Fauré : *Sonate pour violoncelle et piano op. 117, Quatuor pour piano et trio à cordes op. 15.* Raphaël Oleg (violon), Miguel da Silva (alto), Marc Coppey (violoncelle), Eric Le Sage (piano).
Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 2, rue Vivienne, Paris-2e. Mº Bourse, Palais-Royal. 12 h 30, Tél. : 46-44-55-42. De 50 F à 70 F.

Iphigénie en Tauride
de Gluck. Ellen Shade (Iphigénie), Anthony Michaels-Moore (Oreste), Keith Lewis (Pylade), Philippe Rouillon (Thoas), Raphaëlle Farman (Diane). Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Graeme Jenkins (direction), Achim Freyer (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 18 (sous réserve), 21, 24 et 27 ; jusqu'au 12 mai. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Cosi fan tutte
de Mozart. Barbara Morihien, Edith Saelde (Fiordiligi), Isaure Equilbey, Caroline Fevre (Dorabella), Florence Jouars-Brousse, Catherine Rossignol (Despina), Loïc Mignon, Philippe Pouly (Ferrando), Luc Berthomieu, Vernon James (Guglielmo), Philippe Degaetz, Frédéric Guieu (Alfonso), Akémi Okumura (piano), Philippe Bodin (direction), Johannes Koegel-Dorfs, Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 18, 20, 22, 25, 27 et 29 avril et le 2 mai ; 15 heures, les 23 et 30, jusqu'au 13 juillet. Tel. : 48-06-72-34. Location Fnac. De 100 F à 130 F.

Ris donc, paillasse !
Leoncavallo. Massenet. Mozart. Gounod. Donizetti. Verdi. Tosti. Ravel : *Ris donc, paillasse*. Roger Mollien (interprète, auteur), Daniel Navia (piano).
Espace acteur, 14 B, rue Saint-Isaure, Paris-18e Mº Simplon. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 avril et le 2 mai ; 16 heures, les 23 et 30, jusqu'au 14 mai. Tel. : 42-62-35-00. De 70 F à 100 F.

MERCREDI 19 AVRIL

Berliner Streichquartet
Beethoven : *Quintette à cordes op. 29, Quatuor à cordes op. 133, « Grande fugue ».* Klaus Schwürsky (alto), Berliner Steichquartet.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Fidelio
de Beethoven. Catherine Malfitano (Léonore), Johan Botha (Florestan), Falk Struckmann (Pizarro), René Pape (Rocco), Carola Höhn (Marcelline), Endrik Wottrich (Jaquino), Kwangchul Youn (Don Fernando), Chœur du Deutsche Staatsoper de Berlin, Staatskapelle de Berlin, Daniel Barenboïm (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 19, 22, 24 et 27 ; 20 h 30, le 29. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris
Grieg : *Peer Gynt.* Michel Favory, Nathalie Nerval, Cécile Brune, Malik Faraoun (comédiens), Mireille Delunsch (soprano), Delphine Haidan (mezzo-soprano), Frank Ferrari (baryton), chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Neeme Järvi (direction), Lennart Dehn (mise en espace).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 19. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 225 F.

Orchestre de Paris
Mendelssohn : *Symphonie nº 1.* Mozart : *Concerto pour violon et orchestre K 219.* Haydn : *Symphonie nº 100, « Militaire ».* Pamela Frank (violon), Orchestre de Paris, Frans Brüggen (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.

JEUDI 20 AVRIL

Quatuor Parisii
Franck : *Quintette pour piano et cordes.* Fauré : *Quintette pour piano et quatuor à cordes op. 89.* Jean-Claude Pennetier (piano), Quatuor Parisii.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 20. Tél. : 40-49-47-17. 60 F.

Pierre-Laurent Aimard
Stravinsky : *Piano-rag-music.* Chostakovitch : *Aphorismes.* Ives : *Sonate pour piano nº 2, « Concord ».* Pierre-Laurent Aimard (piano).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 19 heures. Tél. : 42-30-15-16. 90 F.

Lucia di Lammermoor
de Donizetti. Mariella Devia (Lucia), Roberto Aronica (Edgardo), Victor Torres (Enrico), Dimitri Kavrakos (Raimondo), chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Roberto Abbado (direction), Andrei Serban (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 20. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Orchestre national de France
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre op. 15.* Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Emanuel Ax (piano), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 190 F.

VENDREDI 21 AVRIL

Elena Bashkirova
Liszt : *Années de pèlerinage, extraits.* Busoni : *Carmen-Fantaisie.* Albeniz : *Iberia, extraits.* Elena Bashkirova (piano).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Choeur du Deutsche Staatsoper Berlin
Beethoven : *Symphonie nº 9, « Avec un choeur final sur l'Ode à la joie de Schiller ».* Alessandra Marc (soprano), Uta Priew (mezzo-soprano), Peter Schreier (ténor), René Pape (basse), Choeur du Deutsche Staatsoper Berlin, Staatskapelle Berlin, Daniel Barenboïm (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 100 F à 350 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mendelssohn : *Elias.* Charlotte Margiono (soprano), Lioba Braun (mezzo-soprano), Thomas Randle (ténor), Bryn Terfel (basse), Maîtrise de Paris, Choeur de Radio-France, Orchestre philharmonique de Radio-France, Richard Hickox (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 heures. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 190 F.

SAMEDI 22 AVRIL

Quatuor Talich
Haydn : *Quatuor à cordes nº 67, « L'Alouette ».* Lubos Fiser : *Sonate pour alto et quatuor à cordes.* Debussy : *Quatuor à cordes op. 10.* Dvorak : *Quintette à cordes op. 97.* Bruno Pasquier (alto), Quatuor Talich.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 14 h 30. Tél. : 42-30-15-16. De 90 F à 120 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Haydn : *Concerto pour trompette et orchestre.* Schumann : *Konzertstuck pour piano et orchestre.* Jolivet : *Concertino pour trompette, orchestre à cordes et piano.* Thierry Caens (trompette), Marie-Josèphe Jude (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Shao Chia Lu (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 19 h 45. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

Ensemble InterContemporain
Kagel : *Fanfanfaren nº 1 à 6 et nº 7 à 12, Vom hörensagen, Die Mutation, Gegenstimmen, Les Idées fixes, Mitternachtsstück.* Mathilde Giraud d'Hartoy (récitante), Chœurs de Lyon, Ensemble InterContemporain, Mauricio Kagel (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 22. Tél. : 44-84-44-84. Location Fnac. De 100 F à 100 F.

Ensemble Danguy
Musiques et danses populaires jouées à la cour au temps de Marie-Antoinette. Françoise Bois-Poteur (vielle à roue, direction), Compagnie de danse Révérences, Ensemble Danguy, Michel Verschaeve (mise en scène), Yvonne Wart (chorégraphie).
Versailles (78). Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs. 17 h 30, le 22. Tél. : 39-02-30-00. Location Fnac. De 60 F à 130 F.

DIMANCHE 23 AVRIL

Quatuor de Tokyo
Beethoven : *Quatuors à corde nº 8 et 14.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 17 heures, le 23. Tél. : 40-28-28-40. 55 F à 170 F.

Vladimir Spivakov, Serguei Bezrodni
Bach : *Sonate pour violon et clavier BWV 1015.* Schubert : *Fantaisie pour violon et piano op. 159.* Vladimir Spivakov (violon), Serguei Bezrodni (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 23. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Solistes de l'Orchestre philharmonique de Berlin
Mozart : *Trio pour piano, alto et clarinette KV 498, « Jeu de quilles ».* Beethoven : *Trio pour piano, clarinette et violoncelle op. 11.* Hindemith : *Quatuor pour clarinette, violon, violoncelle et piano.* Elena Bashkirova (piano), Solistes de l'Orchestre philharmonique de Berlin.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 23. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Ensemble InterContemporain
Kagel : *La Rose des vents, extraits, Westen, Südwesten, Südosten, Norden, création.* Antoine Curé, Jean-Jacques Gaudon (trompette), Chœurs de Lyon, Ensemble InterContemporain, Mauricio Kagel (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 23. Tél. : 44-84-44-84. Location A. De 60 F à 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Philippe Genty
Philippe Genty : *Voyageur immobile.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 140 F.

Doug Varone and Dancers
Doug Varone : *Possession, On the Field of Destiny, Rise.*
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy. 20 h 30, les 20 et 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 44-73-77-00. De 50 F à 80 F.

Formation de danse moderne Contemp
Adina Cezar : *La Roue, Rendez-vous ratés, Solitude.* Liliana Lorgulescu : *Le Sel et la Terre.*
Centre culturel roumain, 1, rue de l'Exposition, Paris-7e. Mº Ecole-Militaire. 20 h 30, le 21. Tél. : 40-62-22-70. Entrée libre.

Centre chorégraphique national de Nantes
Claude Brumachon : *Lame de fond.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. 17 heures, le 22. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. De 80 F à 140 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ALERTE
Film américain de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman, René Russo, Morgan Freeman, Cuba Gooding Jr, Patrick Dempsey, Donald Sutherland (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 , reservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opera, 9e (47-42-56-31 . 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) , Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10)

LA CONQUÊTE DE CLICHY
Film français de Christophe Otzenberger, avec Didier Schuller, Gilles Catoire (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HAUT BAS FRAGILE
Film français de Jacques Rivette, avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina (2 h 49).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) , 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES
Film français d'Isabelle Quignaux, (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
Dessin animé français de Pascal Le Nôtre, Jacques-Rémy Girerd, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michaël Dudok de Wit (50).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

PRÊTRE
Film britannique d'Antonia Bird, avec Linus Roache, Tom Wilkinson (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

STREET FIGHTER
Film américain de Steven E. De Souza, avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Kylie Minogue, Ming-Na Wen, Damian Chapa, Byron Man (1 h 40).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opera, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; reservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; reservation : 40-30-20-10).

LES TROIS PALMIERS
Film portugais de Joao Botelho, avec Pedro Hestnes, Teresa Roby, Rita Lopes Alves, Alexandra Lencastre, Diogo Infante, Canto e Castro (1 h 08).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoit Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé allemand (1 h 24).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

BEFORE SUNRISE
de Richard Linklater,
avec Ethan Hawke, Julie Delpy.
Américain (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack,
avec Kru, Nantui, Nah, Ladah, Bimbo le singe.
Américain, noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CRI DU CŒUR
d'Idrissa Ouedraogo,
avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié.
Franco-burkinabé (1 h 26).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
de Roman Polanski,
avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega.
Franco-britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LÉGENDES D'AUTOMNE
d'Edward Zwick,
avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond, Henry Thomas, Karina Lombard.
Américain (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MON ENFANCE
de Memduh Un,
avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik, Meric Basaran, Elif Inci.
Turc (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
de Sandip Ray,
avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi, Bina, Minakshi Goswami.
Indien (1 h 22).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

REPRISES

LA FOLLE INGÉNUE
d'Ernst Lubitsch,
avec Jennifer Jones, Charles Boyer, Peter Lawford, Helen Walker, Reginald Gardiner, Reginald Owen.
Américain, 1945, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ
de Richard Quine,
avec Tony Curtis, Natalie Wood, Henry Fonda, Lauren Bacall, Mel Ferrer, Edward Everett Horton.
Américain, 1964 (1 h 45).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

LUNDI 17 AVRIL

TF 1

20.45 Série : Navarro.
L'Etoffe de Navarro, de Patrick Jamain.

22.25 Série : Columbo.
Edition tragique, de Robert Butler.

23.45 Sport : Football.

1.10 Journal et Météo.

1.20 Magazine : 7 sur 7 (rediff.).
Jérôme Jaffré, Pierre Giacometti, Jean-Marc Lech, Roland Cayrol, Laurence Parisot, Philippe Méchet.

2.10 Programmes de nuit.
TF1 nuit (et 3.10, 4.20) ; 2.20, Histoire des inventions ; 3.25, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.30, Passions ; 4.55, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

20.55 Téléfilm : Le Jockey de l'Arc de Triomphe.
De Pino Passalacqua.

22.45 Magazine : Ça se discute.

0.15 Les Films Lumière.

0.20 Journal, Météo,

0.50 Le Cercle de minuit.

2.40 Programmes de nuit.
J'ai un problème (rediff.) ; 3.35, 24 heures d'info ; 3.55 Urti ; 5.15, Dessin animé.

FRANCE 3

20.50 Cinéma : Ivanhoé. ■■
Film américain de Richard Thorpe (1951).

22.40 Météo et Journal.

23.05 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
Avec Lionel Jospin, Jean-Marie Le Pen, Edouard Balladur, Jacques Cheminade (5 min chacun).

23.40 Théâtre : Le Canard à l'orange.
Pièce de William Douglas Home. Avec Michel Roux.

1.25 Musique Graffiti.
La Javanaise, de Gainsbourg, par le Alain Brunet Quartet (25 min).

M 6

20.50 Cinéma : Baby Boom. ■
Film américain de Charles Shyer (1988).

22.50 Téléfilm : Connexion meurtrière.
D'Alain Zaloum.

0.35 Magazine : Culture *pub*.
Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.

1.05 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. Mario Bauza-Afro Cuban Jazz Orchestra.

2.00 Rediffusions.
Le Monde des hélicoptères (1) ; 2.55, New York City ; 3.50, Coup de griffes (Emmanuel Ungaro) ; 4.15, Fréquenstar ; 5.10, La Tête de l'emploi ; 5.35 Boulevard des clips.

CANAL +

20.35 Cinéma : The Snapper. ■■
Film britannique de Stephen Frears (1993).

22.05 Flash d'informations.

22.10 Le Journal du cinéma.

22.15 Cinéma : The Long Day Closes. ■■
Film britannique de Terence Davies (1991).

23.40 Cinéma : Simetierre 2. □
Film américain de Mary Lambert (1992, v.o.).

1.16 Pin-up.

1.20 Cinéma : Pushing the Limits. □
Film français de Thierry Donard (1993).

2.50 Surprises (10 min).

ARTE

20.40 Cinéma : Fitzcarraldo. ■■■
Film allemand de Werner Herzog (1982).

23.20 Cinéma : Se permuta. ■■
Film cubain de Juan Carlos Tabio (1983, v.o.).

0.50 Court métrage : Court-circuit.
Une oreille ou deux, de Caroline Chomienne.

1.20 Cinéma : Désir. ■■
Film américain de Frank Borzage (1936, N., v.o.). Avec Marlène Dietrich, Gary Cooper, John Halliday (89 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. Rediff. de France 3 du 14 avril. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Les Enfants de la télé. Rediff. de France 2 du 14 janvier. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginow [5/7]. Les Leçons de la vie. 20.35 Port-Saint-Louis-du-Rhône. De Laurent Kahane. 21.30 Escales : San Francisco. De Pierre Brouwers. 22.25 Zino Davidoff : ma vie... le cigare. De François Reichenbach. 23.15 Dans la lumière de Jean Zay. De Marieke Aucante. 23.40 Pêche au gros. De James G. Bridge [5/7]. La Guadeloupe et ses marins bleus. 0.35 Retour à Oujda. De Charlotte Szlovak (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Archives. 20.00 Paris déco (et 22.35). 21.00 Le Porteur de serviette. ■■ Film franco-italien de Daniele Luchetti (1991, v.o.). 23.05 Concert : Eric Clapton (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la « Mary-Morgane » ; 18.55, A vos marque-pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les Animaux superstars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.35 La Semaine sur Jimmy. 20.40 Souvenir. A bout portant : Dalida. 21.15 Série : New York Police Blues. 22.05 Chronique de la combine. 22.10 Y a-t-il une vie après le lycée ? ■ Film américain d'Allan Moyle (1990). 23.50 Concert : Lou Reed. Enregistré en 1984 à New York (60 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.40 Le Club. 20.45 Série : Mystères à Santa Rita (et 21.40). 22.30 Série : Code Quantum. Cauchemars. Avec Scott Bakula. 23.20 Série : Equalizer. 0.10 Série : Wolff, police criminelle. 1.00 Série : Le Gerfaut. Avec Dora Doll (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. Dr Dre (et 23.30). 20.10 MCM mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. 21.15 Cinémascope. Festival du film policier de Cognac. 21.30 MCM rock legends. Eric Clapton. 23.00 Autour du groove. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 20.30 Concert : Robert Plant & Jimmy Page Unledded. Enregistré à Londres, au pays de Galles, à Rabat et à Marrakech (Maroc), en août 1994. 22.00 Série : The Real World 1. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 First Look. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 20.30 Eurosportnews. 20.55 Football. En direct. Championnat d'Angleterre : Blackburn Rovers-Manchester City, à Blackburn. 23.00 Eurogoals. 0.30 Golf. Résumé. PGA européenne : Open de Catalogne, à Peralada (Espagne) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 ▶ La Chose d'un autre monde. ■ Film américain de Christian Nyby et Howard Hawks (1951, N.). 20.30 Simon du désert. ■■ Film mexicain de Luis Buñuel (1965, N., v.o.). 21.15 Corridors of Blood. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 22.45 Sur les ailes de la danse. ■■ Film américain de George Stevens (1936, N.). 0.25 La Table aux crevés. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1951, N.).

CINÉ CINÉMAS 18.15 Le Grand Carnaval. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983). 20.30 La Galette du roi. ■ Film français de Jean-Michel Ribes (1985). 22.00 Le Grand Défi. ■ Film américain de David Anspaugh (1986). 23.50 Le Divorcement. ■ Film français de Pierre Barouh (1979), (115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean Raspail (L'Anneau du pêcheur). 19.30 Perspectives scientifiques. La paranoïa. 1. Portrait d'un parano. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le pouvoir de la voix. 1. Farinelli ou la voix immaculée. 20.30 Le Grand Débat. Quel avenir pour les livres ? Avec Christian Bourgois. 21.30 Fiction. Les Petits Mondes, de Jean-Gabriel Nordmann. 22.40 Accès direct. Arnauld Brejon de Lavergnée, conservateur. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Olivier Merlin, journaliste. 20.00 Concert. Donné le 24 mars, en l'abbaye Sainte-Benigne de Dijon, par le Concert spirituel, dir. Hervé Niquet : Vêpres pour la Vierge Marie : Litanies à la Vierge, Magnificat, Salve Regina, de Charpentier. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Œuvres de Beethoven : An die ferne Geliebte op. 98 ; Adelaïde op. 46, L'Amante impaziente I, arietta buffa op. 82 nº 3 ; L'Amante impaziente II, arietta assai seriosa op. 82 nº 4. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Zbar. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumann, Mozart. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 17 février, à l'Institut du monde arabe. Liban. L'art du Maqâm au violon.

Les interventions à la radio

France-Info 105.5, 18 h 15 : Arlette Laguiller (« L'Invité »).
RTL, 18 h 30 : Lionel Jospin (« Grand Jury spécial présidentielle »).
Europe 1, 19 heures : Edouard Balladur (« Le Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : Robert Hue (« Le téléphone sonne »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 18 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.

14.30 Série : Dallas.

15.20 Série : La loi est la loi.

16.15 Jeu : Une famille en or.

16.45 Club Dorothée vacances.

17.30 Série : Les Garçons de la plage.

18.00 Série : Premiers baisers.

18.30 Série : Le Miracle de l'amour.

19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.25).

19.50 Le Bébête Show (et 2.15).

20.00 Journal.

20.15 Face à la Une. Edouard Balladur.

20.35 La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : L'Alpagueur. ■
Film français de Philippe Labro (1976).

22.30 Tiercé.

22.35 Les Films dans les salles.

22.40 Série : Perry Mason.
Le Mauvais Joueur, de Christian I. Nyby II.

0.20 Magazine : Je suis venu vous dire.
Invités : Jean-François Deniau, Cabu.

2.20 Journal et Météo.

2.30 Programmes de nuit.
Reportages (rediff.) ; 2.55, TF1 nuit (et 4.00, 4.35) ; 3.05, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.10, Côté cœur ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.59 Journal.
Jean-Marie Le Pen.

13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
Avec J. Chirac, R. Hue, P. de Villiers, A. Laguiller, D. Voynet (5 min chacun).

14.00 Bourse. Météo.

14.15 Série : Inspecteur Derrick.

15.15 Série : L'Enquêteur.

16.10 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.20).

17.10 Des chiffres et des lettres.

17.40 Série : Code Lisa.

18.10 Série : Sauvés par le gong.

18.45 Que le meilleur gagne

19.10 Flash d'informations.

19.15 Studio Gabriel (et 2.35).

19.58 Journal.
Lionel Jospin.

20.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
(et 9.25). Avec E. Balladur, L. Jospin, J. Cheminade, J.-M. Le Pen (2 min chacun).

20.45 Météo.

20.55 Cinéma : Le Petit Baigneur. ■
Film français de Robert Dhéry (1967).

22.35 Magazine : Ça se discute.

0.05 Les Films Lumière.

0.10 Journal, Météo, Journal des courses.

0.40 Le Cercle de minuit.

2.00 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
Avec D. Voynet, P. de Villiers (15 min chacun).

3.35 Programmes de nuit.
24 heures d'info ; 5.15, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.

14.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
(et 18.00). Avec Edouard Balladur, Lionel Jospin, Jacques Cheminade, Jean-Marie Le Pen (2 min chacun).

15.10 Documentaire : Tonnelles d'amour.

15.35 Série : Simon et Simon.

16.30 Les Minikeums.

17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.

18.20 Jeu : Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.
Melchior, d'Alain Demouzon.

18.55 Le 19-20 de l'information.
Invitée : Simone Veil. A 19.09, Journal régional.

20.05 Jeu : Fa si la chanter.

20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Le Grand Cirque du Bolchoï de Moscou.

22.25 Météo et Journal.

22.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
Avec Jacques Chirac, Robert Hue, Philippe de Villiers, Arlette Laguiller, Dominique Voynet (5 min chacun).

23.25 Mardi chez vous.

0.50 Un jour en France.

1.40 Musique Graffiti.
Concerto pour piano et orchestre KV 488, de Mozart, sol. Fredrich Gulda, l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado (30 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.

14.20 Série : Jim Bergerac.

15.10 Musique : Boulevard des clips
(1.15, 5.35).

17.00 Variétés : Hit Machine.

17.30 Série : Guillaume Tell.

18.00 Série : Nick Mancuso.

18.54 Six minutes première édition.

19.00 Série : Caraïbes offshore.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : E=M 6.
Présenté par Mac Lesggy.

20.45 Magazine : Grandeur nature.
Le Monde des oiseaux.

20.50 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
Madame ex. Le Mur du son.

22.40 Téléfilm : La Jeune Fille au pair.
De Peter Medak.

0.20 Série : Les Professionnels.
Nettoyage par le vide.

2.30 Rediffusions.
Culture pub ; 2.55, Sports et découverte (1) ; 3.50, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 4.45, Portrait des passions françaises (La fidélité) ; 5.10, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.40 Cinéma : The Long Day Closes. ■■
Film britannique de Terence Davies (1991).

15.00 Cinéma : Germinal. ■■■
Film français de Claude Berri (1992).

17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).

18.05 Canaille peluche.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.

18.40 Nulle part ailleurs.

19.20 Zérorama.

19.55 Les Guignols.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Les Tortues Ninja 3. □
Film américain de Stuart Gillard (1992).

22.05 Flash d'informations.

22.15 Cinéma : Proposition indécente. □
Film américain d'Adrian Lyne (1992, v.o.).

0.07 Pin-up.

0.10 Cinéma : Leprechaun. ■
Film américain de Mark Jones (1993). Avec Warwick Davis, Jennifer Anniston, Ken Olandt.

2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma américain.
3. Le Western.

2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Documentaire : Le Monde des animaux.
Dingo, chien sauvage.

14.00 Le Sens de l'Histoire.
L'Inde de Gandhi (rediff.).

15.00 Magazine : Emploi.

15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).

17.30 Les Enfants de John.

18.00 Histoire de la BD. Et après ?

18.30 Documentaire : Le Monde des animaux.
Filmer les animaux sauvages ; tactiques d'approche.

18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.

19.30 Documentaire : Gare au faux.
L'Ancien et le Nouveau, d'Alfred Vendl [2/2].

20.15 Documentaire : Design.
La Chaise de Rietveld, de Didier Baussy [2].

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit (et 1.30).
Invité : Jürgen Sudhoff.
Les Enfants de Mitterrand, de Marie-Claire Javoy et Cédric de Bragança.
Comment vivent, à quoi rêvent ceux qui sont nés avec l'arrivée de la gauche en 1981 ? Six portraits d'adolescents.

21.45 ▶ Soirée thématique : La Nuit du reggae.

21.46 Cinéma : The Harder They Come. ■■
Film jamaïcain de Perry Henzell (1972, v.o.).

23.35 Documentaire : Reggae Sunsplash II.
De Stefan Paul (1979).

1.20 Bibliographie et discographie (10 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 13 avril. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 14 avril. Invité : François Mitterrand. 0.00 Alice. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.20 Les Enfants de Millevaches. De Luc Leclerc du Sablon. 19.45 Ballenas. De Philippe Coyault. 20.35 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [62/65]. Chicago : la porte de l'Ouest. 21.25 Lucky Morris. De Jean-Loup Martin. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akugenow [5/7]. Les Leçons de la vie. 22.50 Port-Saint-Louis-du-Rhône. De Laurent Kahane. 23.45 Escales : San Francisco. De Pierre Brouwers (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.05). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.40). Invité : Alexandre Arcady. 19.45 Archives. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Bernard Haller. 0.20 Paris modes (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la « Mary-Morgane » ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 Quatre en un. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Transylvanie, janvier 1918. 23.20 Cambouis. 0.15 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.45 Top bab (45 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série. Code Quantum. Quand l'orage gronde. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Gerfaut (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM mag (et 22.30. 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM rock legends. Eric Clapton. 23.00 MCM backstage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Boxe. Championnat du monde WBC : Eliminatoires. Poids plumes. Wayne McCullough (Irl)-Geronimo Cardoz (Mex). 23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : Demi-finales, matchs retour (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 La Proie. ■■ Film américain de Robert Siodmak (1948, N., v.o.). 20.30 Corridors of Blood. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 21.55 Sur les ailes de la danse. ■■ Film américain de George Stevens (1936, N.). 23.40 Simon du désert. ■■ Film mexicain de Luis Buñuel (1965, N., v.o.). 0.25 La Folle Parade. ■ Film américain d'Henry King (1938, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.25 El Lute 2. ■ Film espagnol de Vicente Aranda (1988, v.o.). 20.30 Le Jeune Werther. ■■ Film français de Jacques Doillon (1992). 22.10 S.O.S. Fantômes 2. □ Film américain d'Ivan Reitman (1989, v.o.). 23.55 Lacenaire. ■■ Film français de Francis Girod (1990), (125 min).

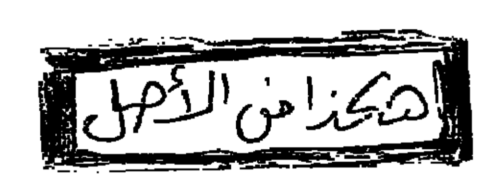
RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. André Brincourt (Messagers de la nuit). 19.30 Perspectives scientifiques. La paranoïa. 2. Un moi sans failles. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le pouvoir de la voix. 2. Chaliapine ou la voix miraculée. 20.30 Archipel science. Avec René Thom, mathématicien, philosophe des sciences. 21.28 Poésie sur parole. 21.32 50e anniversaire de la conférence de Bandung. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants d'Hippocrate (1). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné les 17 et 18 février, à la Cité de la musique : Central Park in the Dark, d'Ives ; Canticum sacrum ad honorem Sancti Marci nominis, de Stravinsky, par les BBC Singers et le BBC Symphony Orchestra, dir. David Robertson, Andrew Murgatroyd, ténor, Graham Titus, baryton ; Carré pour quatre chœurs et quatre orchestres, de Stockhausen, par les BBC Singers, le BBC Symphony Orchestra, dir. David Robertson, Richard Bernas, Pascal Rophé, Robert Ziegler. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Vier ernste Gesänge op. 121, de Brahms ; Le Crépuscule des dieux : air de Gunther, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. George Solti. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. La Conférence des oiseaux, de Levinas, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Michel Swierczewski. 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 La Guitare dans tous ses états.

Les interventions à la radio

BFM 96.4, 7 h 35 : Robert Hue (« 3 décisions pour un président »).
Sud-Radio, 88.6, 7 h 47 : Jean-Marie Le Pen.
RMC, 7 h 50 : François Baroin (« La Politique autrement »).
RMC, 8 h 15 : Jacques Baumel (« Crible »).
France-Inter, 8 h 20 : Charles Pasqua (« Questions par A + B »).
France-Info 105.5, 18 h 15 : Jean-Marie Le Pen (« L'Invité »).
RMC, 18 h 30 : Jacques Cheminade (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Patrick Devedjian ; le juge Thierry Jean-Pierre ; Dominique Voynet ; Jean-Claude Gayssot et Christine Bierre (pour Jacques Cheminade) (« Question d'actualité »).
Europe 1, 19 heures : Lionel Jospin (« Le Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : Arlette Laguiller, en direct de Reims (« Le téléphone sonne »).
Radio-Classique 101.1 FM, 19 h 30 : Jacques Chirac (« Radio-Classique-*Le Point* »).



Le Monde
MARDI 18 AVRIL 1995

Botanique

par Pierre Georges

C'EST BIEN CONNU : les chiens ne font pas des chats. Jean-Pierre Chevènement, d'une métaphore botanique, l'a confirmé. *« Un pommier ne peut pas donner des cerises. »*

Il faisait évidemment référence au pommier chiraquien, arbre à la mode ces temps-ci et présumé porter, en abondance, les fruits de la providence. On ne sait qui a eu le premier l'idée du pommier. Mais c'était une bonne idée. Comme une idée de coucou venu nicher dans le grand verger de la gauche.

C'était vanter, dans une transe néo-révolutionnaire, fructidor dès floréal. C'était chanter allégrement, et sans le moindre souci réaliste, *Cerisiers roses et pommiers blancs*, à la mode de Bity et du RPR. C'était vendre de l'été national à crédit. Les pommes promises seront lourdes et belles. Ou ne seront pas. Qu'importe! La France désormais est ce verger imaginaire que Chirac arpente à pas de présidence. Comme naguère François Mitterrand joua de la « force tranquille » sur fond de village aujourd'hui englouti.

Jean-Pierre Chevènement, lui, en son Territoire de Belfort, chantait volontiers, dans les années roses, *Le Temps des cerises*. Paroles et musique lui étaient familières. Il lui suffisait de lever la tête. La partition était accrochée au mur, encadrée, à la place d'honneur réservée à ce chant, un hymne, un rêve de la gauche révolutionnaire au XIXe siècle.

La gauche socialiste ne rêve plus. Et elle ne chante plus guère. Elle est devenue cette grande chorale muette. Ou, à tout le moins, aphone. Si donc on voulait donner toute sa signification à la métaphore chevènementiste, il faudrait l'amender, comme sol: *« Un pommier ne peut pas donner* Le Temps des cerises. » Et il faudrait ajouter aussitôt : *« Un cerisier non plus, hélas! »* Pomme de droite et cerise de gauche, voici bien un joli sujet d'étude pour une France saisie, à ce que l'on lit, de transes jardinières. C'est un signe qui ne trompe pas en cette campagne printanière. La gauche qui adore la symbolique, le langage des fruits et des fleurs, n'a plus rien à se mettre sous la dent. Pas une cerise à l'oreille. Pas une rose au poing. Pas un petit coquelicot au cœur. La gauche est botaniquement nue! Il se trouvera peut-être pour la consoler un brin de muguet entre les deux tours. Mais le muguet n'a plus de camp bien précis. Et, pour le reste, rien de rose, rien de rouge, rien de rien en son jardin lunaire, en son verger rabougri.

La gauche récolte ce qu'elle a semé : de la désillusion, des feuilles mortes et des regrets aussi. La gauche, pour en revenir au calendrier révolutionnaire, en est, elle, à espérer germinal en frimaire! Sans trop y croire, sans trop en faire!

Mais, après tout, ce qu'on appelle l'alternance en politique n'est peut-être pas autre chose que le cycle des saisons en botanique. Une saison longue et rose s'achève. Un homme s'en va. Il nous a longuement parlé de ce qu'il fit, ses grands travaux, et de ce qu'il fut. Il n'a rien dit, ou si peu, de ce qui sera. Un homme s'en va qui aimait tant le bruit étrange et lugubre du vent dans les peupliers de l'Histoire.

L'Union européenne et le Canada mettent fin au conflit sur la pêche

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Près de six semaines après l'arraisonnement du chalutier espagnol, *L'Estai*, dans les eaux internationales, le Canada et l'Union européenne (UE) sont parvenus, samedi 15 avril, à un accord définissant les conditions de pêche sur les grands bancs de Terre-Neuve, dans la zone réglementée de l'Organisation des pêches dans l'Atlantique nord (Opano). Deux Etats membres de l'Union sont actifs dans cette zone de pêche, le Portugal et surtout l'Espagne.

Le Canada a accepté de modifier une loi votée en 1994 par son Parlement, par laquelle il s'était arrogé unilatéralement le droit d'intervenir au-delà de la limite de 200 milles de ses eaux territoriales – c'est-à-dire de la limite internationalement autorisée – pour contrôler les bâtiments qu'il jugeait suspects d'enfreindre les règles de pêche. C'est en application de cette loi que les garde-côtes canadiens avaient arraisonné *L'Estai*. Cette extension de la juridiction canadienne, qui n'a été reconnue par aucun pays, constituait un précédent dangereux pour les pêcheurs de l'Union. L'Espagne et le Portugal sont dorénavant exclus du champ d'application de cette mesure. En conséquence, les poursuites engagées contre *L'Estai* seront abandonnées, la caution de 355 000 dollars (environ 1,775 million de francs) versée pour le laisser partir ainsi que le prix de la cargaison saisie seront restitués.

Deuxième point de l'accord, qui donne satisfaction au Canada comme à l'Union : les contrôles dans la zone seront renforcés, avec, notamment, l'embarquement à bord de chaque bateau d'un observateur indépendant. Les disciplines de pêche, en particulier celle concernant la taille des filets, seront plus strictes. Les reproches adressés par Brian Tobin, ministre canadien, aux armements espagnols ne font oublier à personne que les pêcheurs canadiens ont été les premiers à dévaster la mer au large de leurs côtes.

Les Espagnols et les Portugais devront sensiblement réduire leur effort de pêche par rapport à l'année passée. Le TAC (total de captures autorisées) est maintenu à 27 000 tonnes de flétans noirs pour 1995. Le quota canadien est fixé à 10 000 tonnes. L'UE est autorisée, quant à elle, à capturer d'ici à la fin de l'année encore 5 000 tonnes. Si l'on sait qu'il y avait contestation sur le volume déjà pêché par les Espagnols et les Portugais depuis le 1er janvier (entre 5 000 et 7 000 tonnes, affirmait-on du côté communautaire, autour de 9 000 tonnes, répliquaient les Canadiens), on arrive à un quota effectif probable d'environ 12 000 tonnes pour l'Union. Les autres pays de l'Opano (Cuba, Russie, Japon, Pologne...) se partageront 7 000 tonnes.

Ces six semaines de tensions et de négociations ont été marquées par plusieurs incidents provoqués par les Canadiens. *« Nous sommes parvenus à cet arrangement sans proférer de menaces, et en respectant la légalité, ce qui est un succès »*, a commenté Emma Bonnino, commissaire européen chargé de la pêche. Mme Bonnino, qui a négocié au nom de l'Union, soulignait de cette manière que celle-ci avait fait preuve dans ce conflit de davantage de retenue que son interlocuteur canadien. *« Les relations de l'UE avec le Canada ne pouvaient rester entachées d'une purulence permanente »*, a noté Pierre de Boissieu, président français du comité des représentants permanents des Quinze à Bruxelles. Sa tâche était d'amener les Etats membres à donner, sans trop tarder, leur aval aux résultats obtenus par les négociateurs. Car l'arrangement auquel ceux-ci sont parvenus est évidemment un compromis qui ne donne pas pleine satisfaction aux intéressés. Les Portugais ont expliqué qu'ils y étaient hostiles, mais qu'ils ne s'opposeraient pas à sa signature. *« C'était le seul accord possible et le Canada y a laissé beaucoup de plumes »*, a commenté Javier Elorza, le représentant permanent espagnol.

A Madrid, le ministre de la pêche s'est réjoui de constater que l'arrangement constituait un retour au respect du droit international. Là réside l'essentiel. *« La solidarité communautaire a été totale »*, a estimé Pierre de Boissieu. Même si les opinions publiques britannique et irlandaise ont manifesté leur sympathie pour les thèses canadiennes, l'attitude des autorités, à Londres et à Dublin, a été plus équilibrée. Sur ce terrain sensible, l'essentiel a, de fait, été préservé.

Philippe Lemaitre

■ **Les pêcheurs espagnols ont rejeté** l'accord entre le Canada et l'Union européenne (UE) sur les nouveaux quotas de pêche dans les grands bancs de Terre Neuve, dénonçant le manque de solidarité européenne. A Vigo, le président de l'Association des armateurs a menacé de faire pêcher le quota initialement prévu pour 1995. Le ministre espagnol de l'agriculture et de la pêche, qui a défendu l'accord, a reconnu que certains bateaux espagnols devront abandonner les grands bancs. *« C'est un processus qui a commencé il y a dix-sept ans lors de l'élargissement de la zone des 200 milles »*, a-t-il dit.

DANS LA PRESSE

La mort de deux « casques bleus »

LIBÉRATION

Au train où vont les choses, la France risque pourtant de reconnaître piteusement demain qu'elle n'a pas plus la volonté d'imposer la paix que quelques autres démocraties qui en ont les moyens militaires, et qu'elle s'est leurrée en confondant humanitaire et militaire jusqu'à la situation *« absurde »* que dénonce aujourd'hui un François Léotard. Non, décidément, la France, pas plus que les autres pays du Groupe de contact, n'a rendez-vous avec la grandeur dans les Balkans.

Jacques Amalric

LCI

La question bosniaque est à nouveau posée. (...) Elle est posée à des candidats à la présidentielle qui font assaut de prudence et savent que tout discours catégorique sur le sujet sera dénué de crédibilité. Elle sera posée dans trois semaines à un nouveau président, qui, pour sortir de ce piège diplomatique et militaire, entre de mauvaises solutions, n'aura d'autre choix que d'imaginer la moins mauvaise.

Pierre-Luc Séguillon

LA CHARENTE LIBRE

La France, qui a le plus fort contingent et a déjà payé un lourd tribut à l'oeuvre de paix et de protection de la Forpronu, continue à estimer contre vents et marées qu'il faut que l'intervention de l'Onu se poursuive car elle est indispensable, autrement ce serait la guerre généralisée. Mais la générosité et le don de soi ont leur limite. Si des mesures exceptionnellement fermes ne sont pas prises par l'Onu et les alliés pour garantir la sécurité des « casques bleus » et la poursuite de leur mission, il faudra bien se résoudre à envisager leur retrait.

André Mazières

SOMMAIRE

SERVICES

DEMAIN dans « Le Monde »

DOMINIQUE VOYNET, GRANDEUR NATURE : la candidate écologiste rêve secrètement de jouer un rôle dans la refondation d'une gauche authentique. En attendant, elle tente d'entretenir la petite flamme vacillante des Verts.

Tirage du *Monde* daté dimanche 16-lundi 17 avril 1995 : 539 243 exemplaires

Le message pascal de Jean Paul II : dialogue et paix

DANS SON MESSAGE traditionnel de Pâques, lancé, dimanche 16 avril de la loggia de la basilique Saint-Pierre à Rome, devant plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées malgré le froid et la pluie, le pape s'est surtout adressé aux victimes de la guerre et de la violence partout dans le monde. Il a aussi lancé un appel à *« tous ceux qui attendent la reconnaissance de leurs aspirations profondes »*. Citant notamment les Palestiniens, les Kurdes ou les populations indigènes d'Amérique latine, il a rappelé que *« l'Eglise propose le dialogue comme la seule voie capable de promouvoir des solutions équitables, pour une convivialité marquée par le respect et l'accueil mutuels »*.

A l'attention de *« ceux qui sont tentés, une fois encore, de mettre dans les armes leur espérance, comme dans le Caucase et, plus récemment en Equateur ou au Pérou*, a ajouté Jean Paul II, *l'Eglise répète que l'égoïsme et la volonté de puissance contredisent la vérité de l'homme, autant que la dignité du chrétien »*.

En évoquant les menaces contre la vie, auxquelles il a consacré sa dernière encyclique *Evangelium vitae (L'Evangile de la vie)*, le pape a encore déclaré que l'Eglise annonçait *« l'Evangile de la vie avec la force de celui qui a vaincu la mort »*. Concluant par ces mots : *« Le Christ nous ouvre le chemin de la vie ! Aux familles disloquées par la guerre, aux victimes de la haine et de la violence, comme en Algérie, en Bosnie-Herzégovine, au Burundi et au Soudan méridional, l'Eglise n'hésite pas à renouveler le message de la paix, rappelant à tous que notre origine commune est le Dieu unique. »*

La veille de Pâques, le pape avait baptisé douze catéchumènes originaires de plusieurs pays, dont trois venant de la République populaire de Chine.

Marie-Claude Vaillant-Couturier commandeur de la Légion d'honneur

LA PROMOTION DE PÂQUES dans l'ordre de la Légion d'honneur, la dernière signée par François Mitterrand est parue au *Journal officiel* du dimanche 16 avril.

Parmi les personnalités promues au grade de commandeur figurent Marie-Claude Ginsburger dite Vaillant-Couturier, présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation et vice-présidente d'honneur de la Fondation de la Résistance ; Jean-François Martin, vice-président général de l'Association des anciens de la 2e DB ; Pierre Dufetel, ancien architecte-conseil au ministère de l'équipement ; Jean Favier, membre de l'Institut, historien, président de la Bibliothèque nationale de France ; Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises ; Edouard Schloesing, député honoraire ; Robert Laplane, ancien président de l'Académie nationale de médecine ; Bernard Landouzy, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde ; Francis Mollet-Vieville, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier ; Bertrand Daugny, PDG de Dassault Electronique ; Yves Pagniez, ancien ministre plénipotentiaire ; Jean Bousquet, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure ; Jean Serisé, ancien directeur de cabinet au ministère de l'économie ; René Thomas, président du conseil de surveillance de la BNP ; Pierre Delaporte, président d'honneur d'EDF ; Henri Alekan, cinéaste ; Michel Laclotte, ancien directeur du musée du Louvre ; Achod Malakian, dit Henri Verneuil, cinéaste.

Ont été notamment promus officiers : Loïk Le Floch Prigent, président de GDF ; Stélio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie ; André Lebeau, président du conseil d'administration du Centre national d'études spatiales ; André Vacheron, président de la Société française de cardiologie ; notre ancien collaborateur Léo Palacio, premier vice-président d'une association de rapatriés ; Claude de Bigault du Granrut, vice-présidente du conseil régional de Picardie ; Michel Gentot, conseiller d'Etat ; Mario Stasi, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier ; André Bord, ancien ministre ; Olivier-Clément Cacoub, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux ; Michel Habib-Deloncle, ancien ministre ; Jean-Paul Costa, conseiller d'Etat ; François Ailleret, directeur général d'EDF ; Pierre Bellon, vice-président du CNPF ; Bernard Pache, ancien président de Pechiney et de Bull ; Paul Mentré, ancien président du Crédit national ; Jean-Louis Giral, ancien vice-président du CNPF ; Jean-Loup Dabadie, scénariste et romancier ; Hervé Delmas, trésorier-payeur général du Gard ; André Mazières, journaliste à *La Charente libre* ; Louis Favoreu, professeur des universités ; Marianne Grunberg, présidente de l'Académie des sciences ; Pierre Lelong, ancien ministre ; Jean-Claude Colli, gouverneur du Crédit foncier de France ; Christian d'Oriola, ancien vice-président la Fédération française d'escrime.

Enfin dans les nominations comme chevaliers on relève les noms de : Jean Raspail, écrivain ; Pierre Rosenberg, président du Grand Louvre ; Michel Delebarre, ancien ministre ; Jean-Louis Bianco, ancien ministre ; Guy Canivet, conseiller à la Cour de cassation ; Jean-Marc Varaut, avocat au barreau de Paris ; André Ancian, journaliste à Europe 1 ; André Glucksmann, philosophe et écrivain ; Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie ; Philippe Jaffré, président d'Elf-Aquitaine ; Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFDT ; Louise Bourgeois, sculpteur ; Philippe de Broca, cinéaste ; Bernard Faivre d'Arcier, directeur de théâtre ; Alain Lombard, chef d'orchestre ; Jean Orizet, poète ; Jérôme Savary, directeur de théâtre ; Jean Poperen, ancien ministre ; Pierre Toubert, professeur au Collège de France.

★ **Nous publierons dans notre prochain numéro (daté mercredi 19 avril) la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.**

■ **ISRAËL : trois activistes** de premier plan du mouvement islamiste Hamas ont été tués, dimanche 16 avril, près de Hébron, au sud de la Cisjordanie occupée, dans une embuscade de l'armée israélienne, a indiqué une source palestinienne. Un couvre-feu s'appliquant uniquement aux quelque 120 000 habitants palestiniens d'Hébron a été immédiatement imposé. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : quarante-quatre** Egyptiens ont été tués et quarante-cinq autres blessés dans la collision qui a eu lieu, samedi 15 avril, entre un train et autocar dans le Delta du Nil, selon un dernier bilan fourni par les autorités. Une première version avait fait état d'une collision entre deux trains et de soixante-dix morts (*Le Monde* daté 16-17 avril). – *(AFP.)*

■ **EDITION : Holtzbrinck**, l'un des deux grands groupes d'édition allemands, qui possédait déjà une participation de 12 % dans le capital de l'éditeur britannique Macmillan, vient de porter cette participation à 70 %. Entreprise d'origine écossaise, Macmillan a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 250 millions de livres (environ 1,95 milliards de francs) et des profits substantiels de 15,3 millions de livres en 1993. Cette prise de contrôle – qui accentue encore la domination étrangère sur l'édition en Grande-Bretagne – devrait permettre aux deux groupes de réaliser des économies d'échelle, notamment en matière de distribution, et de s'imposer massivement dans le domaine de l'édition électronique.

■ **ARCHÉOLOGIE : les fouilles** menées par une équipe gréco-égyptienne dans l'oasis de Siwa en Egypte, où une archéologue grecque, Leana Souvaletzi, a affirmé en février avoir découvert la tombe d'Alexandre le Grand, ont été interrompues jusqu'en octobre, a annoncé, dimanche 16 avril, le secrétaire général du Conseil supérieur des antiquités égyptiennes. Les travaux ont été arrêtés afin d'*« évaluer le matériel découvert »* et aussi parce qu'*« il commence à faire très chaud »*, a déclaré Abdel Halim Nour Eddine, ajoutant que les fouilles *« ne sont pas abandonnées »*. L'annonce de la découverte du tombeau d'Alexandre avait suscité des réserves de la part de nombreux égyptologues, qui y ont décelé une supercherie sur fond de querelle diplomatique entre la Grèce et la Macédoine (*Le Monde* du 7 février).